Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Étude de la population de Place-Royale 1760-1860

Synthèse

Pierre Ducharme
Huguette Paiement

Département de démographie
Université de Montréal

Québec

103-03452/

COLLECTION PATRIMOINES
Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Étude de la population de Place-Royale 1760-1860

Synthèse

Pierre Ducharme
Huguette Paiement

Département de démographie
Université de Montréal

Québec

Date de dépôt du rapport : novembre 1986

Réalisation — Groupe de recherche en démographie québécoise, Département de démographie, Université de Montréal

Supervision — Hubert Charbonneau, Evelyne Lapierre-Adamcyk

Recherche et rédaction — Pierre Ducharme, Huguette Paiement

Chargée de projet (ministère des Affaires culturelles) — Renée Côté

Conception de la couverture : André Latulippe

Illustration :
Noms et fonctions d'individus ayant résidé à Place-Royale d'après le recensement de 1861.

Cette publication a été réalisée par
la Direction du patrimoine de Québec
et éditée par la Direction des communications
du ministère de la Culture.

Dépôt légal : 4e trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-15939-3
© Gouvernement du Québec, 1993

AVANT-PROPOS

Nous avons fait cette étude de la population de Place-Royale de 1760 à 1860 pour le compte de la Direction régionale de Québec du Ministère des Affaires Culturelles.

Quoique utilisant des sources et des techniques fort différentes, notre étude se situe tout-à-fait dans la continuité de celle de Micheline Tremblay qui couvrait le Régime français (1660-1760) [Tremblay, 1983]. En exploitant essentiellement divers types de recensements et de dénombrements, nous avons estimé la population de Place-Royale, décrit ses caractéristiques (âge, sexe, profession, religion, origine, etc.) et analysé la structure de ses ménages. Nous avons le plus souvent possible comparé nos résultats à ceux concernant d'autres lieux ou d'autres époques pour bien marquer le caractère particulier de Place-Royale.

Nous tenons à remercier Madame Evelyne Lapierre-Adamcyk, Messieurs Hubert Charbonneau et Jacques Légaré ainsi que des membres du Programme de Recherche en Démographie Historique (PRDH) de l'Université de Montréal (entre autres: Yves Landry, Réal Bates, Louis Pelletier et Josée Tassé) qui nous ont parfois fait profiter de leurs connaissances et de leurs conseils.

P.D. et H.P.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS iii
TABLE DES MATIÈRES v
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES FIGURES xiv
BIBLIOGRAPHIE xv

INTRODUCTION 1
1-Délimitation du secteur de Place-Royale 5
1.1-Méthodes retenues pour chaque recensement 7
1.1.1-Le dénombrement de 1770 8
1.1.2-Les recensements paroissiaux du curé Plessis 11
1.1.3-Le recensement paroissial de 1818 13
1.1.4-Le recensement de 1842 13
1.1.5-Le recensement de 1861 14

PARTIE A: MÉTHODOLOGIE 19

CHAPITRE I: VALEUR DES SOURCES 21
1.1-Le fichier Place-Royale (FPR) 21
1.2-Le dénombrement de 1770 24
1.3-Les recensements paroissiaux du curé Plessis 26
1.3.1-1792 28
1.3.2-1795, 1798, 1805 28
1.4-Le recensement paroissial du curé Signay(1818) 29
1.5-Les recensements officiels du gouvernement 31
1.5.1-1842 31
1.5.2-1861 33

CHAPITRE II: L'UTILISATION DES SOURCES ET SES LIMITES 35
2.1-La non comparabilité des sources 35
2.2-Le problème des petits nombres 36
2.3-Calligraphie et orthographe 37

PARTIE B: PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 39

CHAPITRE I: ESTIMATIONS DE LA POPULATION TOTALE DE PLACE-ROYALE 41

1.1.1-Plaine Royale comment estimer cette population?
1.1.2-Ville de Québec estimations à des fins comparatives
1.2-Population et nombre de ménages
1.2.1-Plaine Royale par rapport à la ville de Québec

CHAPITRE II: DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES
2.1-Distribution selon l'origine
2.1.1.1-Population totale
2.1.1.2-Chefs de ménage
2.1.2-Distribution selon l'origine et l'âge
2.2-Distribution selon la religion
2.2.1-Population totale
2.2.2-Chefs de ménage
2.3-Distribution selon l'âge
2.3.1.1-Population totale
2.3.1.2-Chefs de ménage
2.3.2-Distribution selon l'âge et le sexe
2.3.2.1-Population totale
2.3.2.2-Chefs de ménage
2.4-Distribution selon le sexe
2.4.1-Population totale
2.4.2-Chefs de ménage
2.5-Distribution selon l'état matrimonial
2.5.1.1-Population totale
2.5.1.2-Chefs de ménage
2.5.2-Distribution selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe
2.5.3-La cellule définitive
2.6-Distribution selon la profession
2.6.1.1-Définitions des professions
2.6.1.2-Description des codages
2.6.1.2.1-Premier codage
2.6.1.2.2-Deuxième codage
2.6.1.2.3-Troisième codage
2.6.2-Plaine Royale: lieu de travail
2.6.2.1.1-Population totale
2.6.2.1.2-Chefs de ménage
2.6.3-Distribution selon la profession et l'origine
2.6.3.1-Population totale
2.6.3.2-Chefs de ménage
2.6.4-Distribution selon la profession et l'âge
2.6.4.1-Population totale
2.6.4.2-Chefs de ménage
2.6.5-Distribution selon la profession et le sexe

Annex 5

[illegible]

Publication 1 [illegible] 6
Publication 2 [illegible] 13
Publication 3 [illegible] 20
Publication 4 [illegible] 36
Publication 5 [illegible] 85
Publication 6 [illegible] 86
Publication 7 [illegible] 92
Publication 8 [illegible]
[illegible] 96
Publication 9 [illegible]
[illegible] 103

[illegible]

Publication 1 [illegible] 120
Publication 2 [illegible] 140
Publication 3 [illegible] 175
Publication 4 [illegible] 180
Publication 5 [illegible] 194
Publication 6 [illegible] 204
Publication 7 [illegible] 214
Publication 8 [illegible]
[illegible] 224
Publication 9 [illegible]
[illegible] 254

[illegible]

[illegible] A
[illegible] 1

1.- [illegible] 5a

[illegible] B
[illegible] 1

2.- [illegible] 6a

3.- [illegible] 6d

4.- [illegible] 7a

[illegible] 2

5.- [illegible] 8a

6.- [illegible] 9a

7.- [illegible] 9d

8.- [illegible] 9g

9.- [illegible] 10d

10.- [illegible] 11f

11.- [illegible] 12a

12-Pourcentages de chefs de ménage selon l'âge et le sexe, Place-Royale, 1818, 1861 73

13-Distribution selon l'état matrimonial, chefs de ménage et population totale, Place-Royale, 1818, 1842 et 1861 79

14-Pourcentages de chefs de ménage selon l'état matrimonial, Place-Royale, 1818, 1861 81

15-Etat matrimonial selon l'âge et le sexe, Place-Royale 1818, en pourcentages 82

16-Etat matrimonial selon l'âge et le sexe, Place-Royale 1861, en pourcentages 83

17-Proportions d'hommes et de femmes chez les mariés, célibataires et veufs selon l'âge, Place-Royale, 1861 84

18-Célibat définitif (proportion de célibataires de 50-59 ans) selon le sexe, Place-Royale, ville de Québec et province, 1861, en pourcentages . . 87

19-Liste des dénominations des professions selon les codages utilisés 97

20-Population active, Place-Royale, ville de Québec, province de Québec, 1861, 1991 105

21-Distribution des professions (1er codage) dans la population totale, Place-Royale, 1818, 1861 .106

22-Distribution des professions (2e codage) dans la population totale, Place-Royale, 1818, 1861 .107

23-Distribution des professions (3e codage) dans la population totale, Place-Royale, 1818, 1861 .107

24-Pourcentages du nombre de travailleurs dans les secteurs des Services et de la Production, rapport du secteur des Services au secteur Production, Place-Royale, 1792 à 1861. . .108

25-Distribution des professions (1er codage) chez les chefs de ménage, Place-Royale, 1792-1861. .109

26-Distribution des professions (2e codage) chez les chefs de ménage, Place-Royale, 1792-1861. .110

27-Distribution des professions (3e codage) chez les chefs de ménage, Place-Royale, 1792-1861. .110

28-Nombre de travailleurs (parmi les chefs de ménage et dans la population totale) selon certains secteurs professionnels, rapport des travailleurs-chefs aux travailleurs (total), Place-Royale, 1861 112

29-Distribution des professions (1er codage) selon l'origine chez les chefs de ménage et dans la population totale, Place-Royale, 1861 . .114

30-Distribution des professions (2e codage) selon l'origine chez les chefs de ménage et dans la population totale, Place-Royale, 1861 . .115

31-Distribution des professions (3e codage) selon l'origine chez les chefs de ménage et dans la population totale, Place-Royale, 1861 . .115

32-Distribution de la population totale selon l'âge et la profession (2e codage), Place-Royale, 1818, 1861. 118

33-Distribution des chefs de ménage selon l'âge et la profession (2e codage), Place-Royale, 1818, 1861. 118

34-Distribution de la population totale selon le sexe et la profession (2e codage), Place-Royale, 1818, 1861. 110

35-Distribution des chefs de ménage selon le sexe et la profession (2e codage), Place-Royale, 1818, 1861. 120

36-Distribution des chefs de ménage selon leur statut, Place-Royale, 1818, 1842 122

Chapitre III

37-Typologie de Laslett (adaptation) 124

38-Distribution des ménages selon le nombre des membres et la religion, Place-Royale, 1818, 1861. .128

39-Classement des ménages selon leur type, Place-Royale, 1818, 1861. 129

40-Distribution des ménages selon le nombre de membres hors-famille, leur genre et la religion, Place-Royale, 1818, 1861 131

41-Distribution des ménages selon le nombre de membres hors-famille et la religion, Place-Royale, 1818, 1861. 133

42-Distributions des familles catholiques selon le nombre d'enfants, Place-Royale, 1818, 1861 .134

43-Classement des ménages selon leur type et leur religion, Place-Royale, 1818 137

44-Classement des ménages selon leur type et leur religion, Place-Royale, 1861 138

45-Distribution des ménages anglophones selon le nombre de membres et l'évaluation de la population (maximum: 434 habitants; minimum: 294 habitants), Place-Royale, 1773. 141

46-Distribution des familles anglophones selon le nombre d'enfants, Place-Royale, 1773 144

47-Classement des ménages selon leur type, Place-Royale 1773 145

48-Classement détaillé des ménages selon leur type, Place-Royale, 1773 148

Chapitre IV

49-Nombres et proportions d'écoliers dans la population de 5-14 ans selon le sexe, Place-Royale et Bas-Canada, 1861 152

50-Nombres d'écoliers selon l'origine, Place-Royale, 1861 153

51-Nombres et proportions des écoliers selon la religion, Place-Royale, 1861 154

52-Nombres et proportions d'analphabètes dans la population de 20 ans et plus selon le sexe, Place-Royale, ville de Québec et Bas-Canada, 1861 157

53-Nombres et proportions d'analphabètes selon l'origine, Place-Royale, 1861 158

54-Nombres et proportions d'analphabètes selon la religion, Place-Royale, 1861 159

55-Nombres d'analphabètes et de travailleurs selon la profession (2e codage), dans la population totale et chez les chefs de ménage, Place-Royale, 1861 160

56-Distribution des analphabètes selon la profession (2e codage) et le sexe, population totale et chefs de ménage, Place-Royale, 1861 . .161

Chapitre V

57-Liste des décès relevés dans le recensement de 1861, selon l'âge, le sexe et la cause du décès, Place-Royale 165

LISTE DES FIGURES

1- Limite du secteur étudié de Place-Royale..... 4

2- Pyramide des âges: population totale de Place-Royale, 1818..... 70

3- Pyramide des âges: population totale de Place-Royale, 1842..... 71

4- Pyramide des âges: population totale de Place-Royale, 1861..... 72

5- Pyramide des âges: population totale et chefs de ménage de Place-Royale, 1818..... 74

6- Pyramide des âges: population totale et chefs de ménage de Place-Royale, 1861..... 75

7- Pyramide des âges: population totale selon l'état matrimonial, Place-Royale, 1861..... 85

BIBLIOGRAPHIE

I- Sources.

Archives Publiques du Canada: microfilms C-725 et C-726 (pour le recensement de 1842), C-1250 et C-1256 (pour le recensement de 1861).

Bureau de la Statistique du Québec (BSQ), Démographie québécoise: passé, présent, perspectives, Québec, BSQ, 1983, 457 pages.

Fichier Place-Royale: fichier manuscrit du Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Recensement de 1770 tel que publié dans: "Habitants de la ville de Québec en 1770-71", dans Bulletin de recherches historiques, vol. XXVII, no. 7, juillet 1921, p. 218-219.

Recensement de 1773 tel que publié dans: Provost, Honorius, Les Premiers Anglo-Canadiens à Québec - essai de recensement, 1759-75, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2e édition, 1984, 67 pages.

Rapport de l'Archiviste de la province de Québec 1948-49, Québec, Redempti Paradis, 1942, 250 pages.

Recensement de 1861: Census of Canadas 1860-61 - Personal Census, Volume 1, 1863, 595 pages.

Recensement de 1818 tel que publié dans: Société Historique de Québec, "Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signay", dans Cahiers d'histoire de la société historique de Québec, vol. 29, 1976.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1981 - Population: Caractéristiques économiques, catalogue 93-965, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services du Canada, 1984.

II- Ouvrages généraux.

Audet, Louis-Philippe, Histoire de l'enseignement au Québec - Tome 2 (1840-1971), Montréal, Holt, Renhart et Winston, 1971, 127 pages.

Boivin-Allaire, Emilia, Née place Royale, Ottawa, Léméac, 1984, 224 pages.

Henry, Louis, Techniques d'analyse en démographie historique, Paris, INED, 1980, 177 pages.

Laslett, Peter, "La Famille et le ménage: approches historiques", dans Annale Economies Sociétés Civilisations, 27e année, no. 4-5, juillet-octobre 1972, p. 847-872.

Olivier-Lacamp, Gael et Légaré, Jacques, "Quelques caractéristiques des ménages de la ville de Québec entre 1666 et 1716", dans Histoire sociale, vol. XII, no. 23, mai 1979, p. 66-78.

III- Etudes.

Denys, Jérôme C., Etude sur l'évolution de la population de la basse-ville de Québec, Montréal, Circa, 1980, 282 pages.

Tremblay, Micheline, Etude de la population de Place-Royale (1660-1760), Québec, Ethnotech, 1983, 210 pages.

INTRODUCTION

Le but essentiel de ce travail est de tracer un portrait de la population de Place-Royale (1) sous le Régime anglais (1760-1860). Bien sûr, la façon d'y parvenir est d'opter pour des variables significatives et intéressantes: nous pouvons choisir des caractéristiques démographiques (telles que l'âge, le sexe ou l'état matrimonial), des caractéristiques sociales (telles que la religion, l'origine, la profession, le statut de propriétaire ou de locataire, la fréquentation scolaire ou l'analphabétisme) ainsi que la structure des ménages et des familles. Ce sont là les sujets essentiels que nous traiterons.

Pour bien saisir l'identité propre de Place-Royale, nous veillerons à comparer nos résultats à ceux concernant d'autres lieux ou d'autres époques; plus particulièrement, nous ferons le lien entre notre travail et celui de Micheline Tremblay qui avait le même objectif mais qui concernait le Régime français (1660-1760) [Tremblay, 1983].

Si Micheline Tremblay a eu accès à des registres paroissiaux préalablement dépouillés pour obtenir des infor-

---

(1) Pour une desription précise du territoire de Place-Royale dans la basse-ville de Québec, voir page 4 et suivantes.

mations sur chaque individu au cours de sa vie, il en va tout autrement pour nous: le dépouillement des registres paroissiaux qui nous donnent directement des informations sur les baptêmes, mariages et sépultures étant une opération extrêmement longue et fastidieuse (et qui serait d'ailleurs peu fructueuse compte tenu que nous avons affaire à une population mobile et de religions diverses), les seules sources que nous pouvons utiliser sont des recensements et des dénombrements paroissiaux qui nous donnent une image à un moment précis de l'ensemble de la population. Nous perdons ainsi la suite séquentielle des événements pouvant survenir dans la vie d'un individu (natalité, nuptialité ou mortalité) mais nous gagnons habituellement en informations de caractère varié et hors de la démographie classique (pensons entre autre aux professions).

En ne se limitant pas aux registres paroissiaux (il aurait fallu, ce qui n'était pas nécessaire sous le Régime français, intégrer les registres protestants en plus des catholiques), nous pensons mieux couvrir la population en général, et les protestants en particulier.

Le présent rapport se divise essentiellement en deux parties; la première traite de la méthodologie, des limites qui nous sont permises par la nature et la précision de nos sources de données; la seconde partie présente les résul-

tats que nous avons tirés de ces mêmes sources. Le lecteur qui ne s'intéresse guère aux aspects somme toute assez techniques pourra avantageusement sauter immédiatement à la seconde partie du rapport; cependant, il ne doit pas perdre de vue que les résultats présentés dans ce rapport sont tributaires de la qualité de nos sources. En d'autres termes, le lecteur doit garder à l'esprit la leçon principale que l'on peut tirer de la première partie, à savoir que les résultats sont toujours approximatifs et qu'il faut en conséquence se méfier des ordres de grandeurs qui sont donnés dans le texte ou les tableaux et qui peuvent donner une fausse impression de précision.

A l'intérieur de chacun des chapitres de la deuxième partie, on trouve habituellement une courte description des hypothèses et techniques utilisées pour obtenir les résultats que nous présentons. Il y a d'abord un aperçu général et global du sujet puis, s'il y a lieu, suivent des sections consacrées à d'autres thèmes ou sous-thèses. On présente ce qu'il en est pour la population totale et ensuite pour la population plus particulière des chefs de ménage. Finalement, dans les appendices, on trouve un glossaire des termes employés, un index et deux séries de tableaux où est regroupée l'information essentielle concernant les chefs de ménage ou la population totale telle qu'on la trouve dans les divers recensements que nous avons dépouillés.

Figure 1: Limite du secteur étudié de Place-Royale.

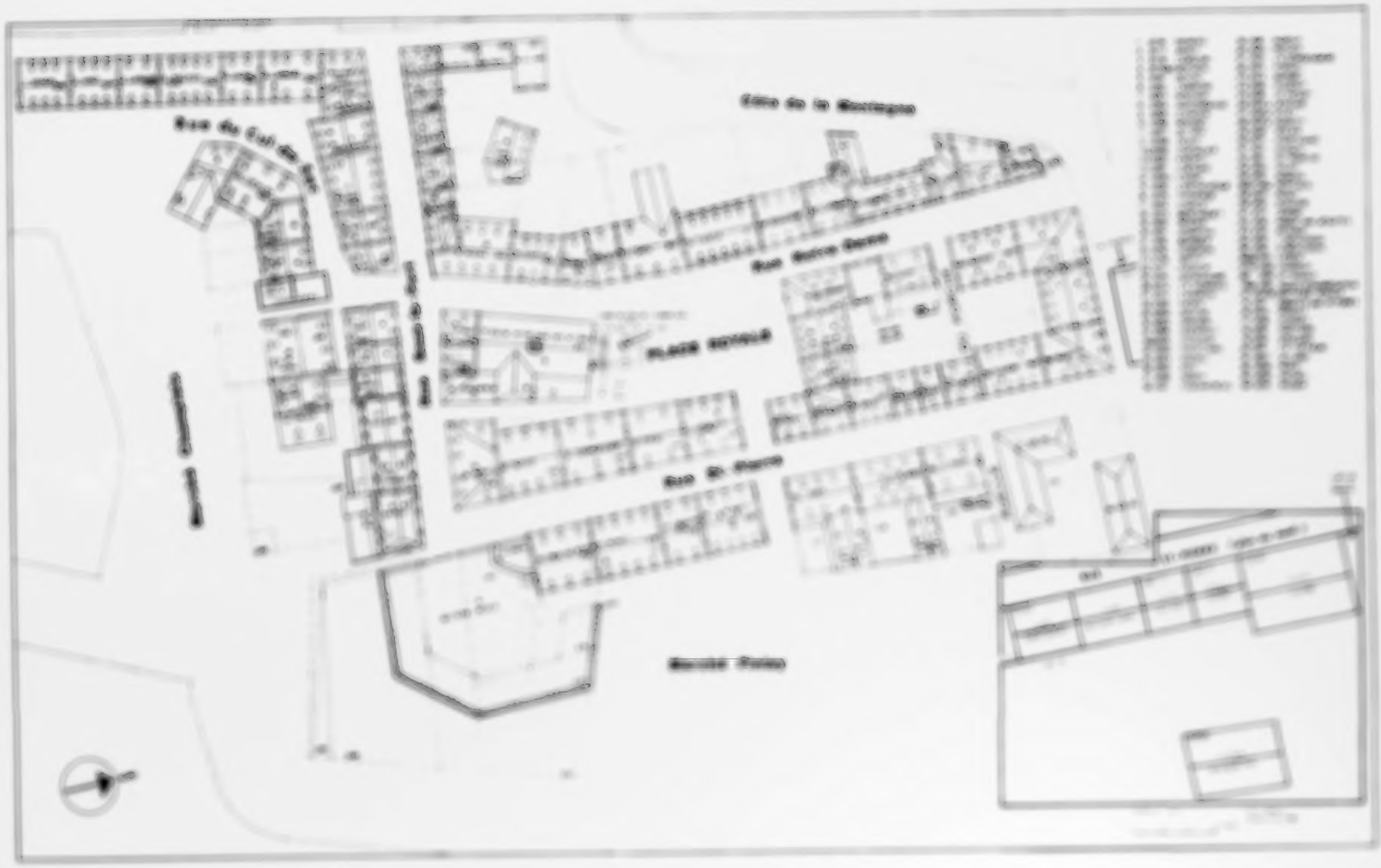

1-Délimitation du secteur de Place-Royale.

Le quartier Place-Royale est délimité:

-au nord: par la rue St-Jacques (côté sud de la rue St-Jacques inclus) entre les rues St-Pierre et Balmoral.

-au sud: entre les rues Petit-Champlain et Balmoral par la ruelle Champlain (exclus) et le petit escalier reliant les rues Petit-Champlain et Cul-de-Sac, entre les numéros de lots 2270 et 2278 (2278 inclus).

-à l'est: par la rue Balmoral (côté ouest de la rue Balmoral inclus) entre les rues St-Jacques et la ruelle Champlain.

-à l'ouest:

D'abord (dans ce premier cas): par la rue Petit-Champlain (côté est de la rue Petit-Champlain inclus) à partir du petit escalier situé au nord jusqu'à la côte de la Montagne;

ensuite (dans ce second cas): par la côte de la Montagne (côté est de la rue de la Montagne inclus) à partir de la rue Petit-Champlain (ou plutôt d'un escalier escaliers qui relie les deux rues) jusqu'à la rue St-Pierre (la

côte de la Montagne fait un coude vers l'est qui la fait croiser la rue St-Pierre; à partir de cet endroit, la côte prend souvent l'appellation "rue des Soeurs");

Finalement (dans sa partie nord): par la rue St-Pierre (côté est de la rue St-Pierre inclus) entre les rues St-Jacques et des Soeurs (entre la rue des Soeurs et le marché Champlain, la rue St-Pierre est incluse, côté est comme cô-té ouest, dans Place-Royale).

§ 1 Méthodes nécessaires pour étudier correctement

Il faut que nous utilisions la ligne d'indifférence d'un groupe social particulier. Plusieurs facteurs s'unissent pour rendre identifiable le portrait des membres de différents groupes sociaux différents. Pour exemple, dans quelle mesure un individu est-il conscient de son appartenance à un groupe social donné ou non ? Dans quelle mesure est-il accepté ou rejeté par les membres de ce groupe ? Dans quelle mesure est-il en contact avec les membres de ce groupe ? Dans quelle mesure est-il dépendant de l'image que l'on a de lui ou de l'autre de son appartenance, et (c) s'identifie-t-il aux problèmes particuliers des membres de ce groupe particulier ? Si la cause qu'on applique est-elle différente ? Plusieurs facteurs, la différence de "Plusieurs facteurs" sont aussi différentes selon que l'on appartient ou non à un groupe ou la question qu'elle différente (ou une environnement semblable) a été la plus importante pour ces différences : la place, place du travail, place de la famille-vieille, ou encore l'école (Bertrand-Bertrand, 1999, p. 10).

Il n'y a pas de différences géographiques entre ce problème qui différencie Plusieurs facteurs ont aussi été inclus dans la famille de la famille-vieille du Québec. Il n'y a pas non plus de différences culturelles ou économiques assez entre eux pour que l'on puisse affirmer, par exemple, que les habitants d'un

côté de rue doivent faire partie de la population de Place-Royale alors que ceux de l'autre côté devraient en être exclus! Et pourtant, il faut bien procéder à de telles coupures qui seraient sans doute apparues bien arbitraires à des habitants de la basse-ville de 1792 ou 1861. La délimitation géographique de Place-Royale telle que définie par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec avait sans doute un sens précis sous le Régime français (1660-1760) mais nous ne sommes pas totalement convaincus que ce découpage puisse être encore pertinent pour la période qui nous intéresse (1760-1860). Cependant, nous avons retenu cette définition car elle correspond à une "norme" du Ministère des Affaires Culturelles et qu'elle permet ainsi une meilleure comparabilité avec d'autres travaux qui ont été faits sur Place-Royale (ou qui le seront dans l'avenir) mais qui diffèrent du nôtre par le thème traité ou l'époque couverte.

1.1.1-Le dénombrement de 1770-71.

L'information que l'on trouve dans ce recensement est très mince: il s'agit d'une liste de noms de personnes classés par noms de rues. Avec ces noms, nous pouvons reconstituer approximativement la zone de Place-Royale. Nous savons que Place-Royale inclut entièrement les rues Notre-Dame, St-Pierre, Sous-le-Fort (ou "du Fort" comme on l'ap-

pelle en 1770) et Cul-de-Sac ainsi que, partiellement, la rue Champlain (en 1770, on n'a pas de "place du Marché": elle est sans doute incluse dans les rues Notre-Dame ou St-Pierre). Le problème est donc d'évaluer quelle partie de la rue Champlain fait partie de Place-Royale et quelle partie en est exclue. Et pour cela, nous n'avons aucun numéro de rue. D'ailleurs, le résultat qui naîtra de tous ces efforts ne peut être que très approximatif car nos tentatives de "jumelage" avec le recensement de 1792 ou le Fichier Place-Royale (FPR) ont été un échec: peu de gens connus par le recensement de 1792 ou le FPR sont nommés dans le dénombrement de 1770 et ceux qu'on y trouve n'apparaissent pas dans l'ordre attendu, c'est-à-dire que la liste de noms ne semble pas avoir été faite en suivant un ordre qui correspondrait aux numéros de rues; le hasard semble jouer pour beaucoup dans l'emplacement d'un nom sur la liste. Si nous avions pu avoir accès au document original, peut-être aurions-nous compris la disposition des noms mais la transcription qui en a été faite en 1921 ["Habitants..., 1921, p.218-219] est de piètre qualité (par exemple, le transcripteur traite la note "Finlay à la porte" - qui est manifestement une indication de la façon dont le recenseur s'est déplacé dans les rues de la ville, ce qui nous serait bien utile - comme un nom de chef de ménage!) et ne permet que de grossières approximations.

Bref, nous ne pouvons espérer qu'une estimation approximative du nombre de ménages de la rue Champlain à inclure dans Place-Royale, mais il ne peut pas être question de savoir exactement quelles personnes parmi les 92 nommées de la rue Champlain habitaient réellement Place-Royale.

Ainsi, nous avons remarqué que les rues Champlain et Cul-de-Sac (dans leurs parties incluses dans Place-Royale) comptaient 34 ménages en 1792 et en 1755 [Tremblay, 1983, p. 185-186]. Si nous acceptons l'hypothèse que, malgré le siège de Québec et la reconstrution qui l'a suivi, le nombre de ménages occupés devait être le même en 1770 que dans ces deux années encadrantes; et si Cul-de-Sac compte déjà 23 ménages dans la liste de 1770, on peut déduire que 11 des 92 ménages inscrits à la rue Champlain faisaient partie de Place-Royale. C'est ainsi qu'en additionnant ces 11 ménages hypothétiques aux ménages déjà comptés dans les autres rues, on arrive au total de 143 ménages (tableau 2). Le lecteur comprendra tout de suite qu'il s'agit là d'une estimation pour le moins imprécise. Nous comprendrions que le lecteur la trouve discutable et préfère l'ignorer (le lecteur remarquera d'ailleurs que nous n'en tenons pratiquement jamais compte dans notre rapport); nous l'avons faite uniquement pour avoir une idée vague de ce qui pouvait exister à Place-Royale pendant une période qu'aucune autre source ne couvre.

1.1.2-Les recensements paroissiaux du curé Plessis.

Les recensements de 1792, 1795, 1798 et 1805 ont été à la base de notre processus d'identification des habitants de Place-Royale dans les sources que nous avons dépouillées. Ce sont les premiers recensements sur lesquels nous avons travaillé et ce que nous y avons appris à été souvent utilisé pour aider à repérer les gens de Place-Royale dans les autres recensements.

Nous avons utilisé le FPR, qui nous donne le nom de certains propriétaires et locataires de Place-Royale selon le numéro de lot et les dates d'occupation: en choisissant les individus qui auraient dû selon le FPR se trouver à Place-Royale en 1792, 1795, 1798 ou 1805, nous avons chercher à les retracer dans les recensements en question. Tous les gens nommés au FPR ne se retrouvent pas nécessairement dans les recensements et tous les gens recensés ne sont pas inscrits au FPR; nous nous attendions à ce résultat car Micheline Tremblay a eu le même genre de problèmes avec les recensements de l'époque du Régime français (1660-1760) [Tremblay, 1983, p. 27-53].

Il s'agissait de repérer quelles étaient les rues ou sections de rues couvertes dans les recensements qui correspondaient au territoire de Place-Royale. On sait que les

gens recensés sur les rues Cul-de-Sac, St-Pierre, Notre-Dame, place du Marché et Sous-le-Fort faisaient tous partie de la population de Place-Royale (et l'utilisation du FPR a confirmé ce fait). Le problème vient essentiellement de l'estimation que nous devions faire des parties de la rue Champlain qu'il faudrait inclure dans Place-Royale. La technique est très empirique: on regarde dans quelle section de rue (identifiée par les numéros de rues donnés par le curé Plessis) on retrouve parfois des gens "attendus" par le FPR. Ainsi, on a jugé que les numéros 1 à 7 de la rue Champlain et 1 à 9 de la rue Cul-de-sac faisaient partie de Place-Royale. Le curé Plessis a apporté quelques modifications à sa procédure en 1805: on retient alors les numéros 1 à 22 de la rue Cul-de-sac qui a pris de "l'expansion" au détriment de ses rues voisines, Champlain et Notre-Dame.

Une fois établies ces délimitations, nous avons utilisé ces renseignements comme base de travail pour les autres recensements; on a vu plus haut comment les données de 1792 ont été employées pour délimiter dans le dénombrement de 1770-71 le territoire de Place-Royale (page 10).

1.1.3-Le recensement paroissial de 1818.

Le curé Signay utilise une numérotation par rue qui diffère un peu de celle du curé Plessis mais en utilisant le FPR de la même façon que nous l'avions fait pour les recensements de 1792-1805 et en profitant des renseignements tirés de ces mêmes recensements, nous sommes arrivés à déterminer assez facilement quels étaient les ménages recensés en 1818 qui faisaient partie de Place-Royale. Selon la numérotation du curé Signay, Place-Royale serait composée de la rue Champlain (numéros 1 à 7), Cul-de-Sac (numéros 1 à 7), Sous-le-Fort (numéros 1 à 23), St-Pierre (numéros 1 à 37), place du Marché (numéros 1 à 6) et Notre-Dame (numéros 1 à 18). Sauf pour la rue Champlain, les rues ici nommées sont incluses en totalité dans Place-Royale.

1.1.4-Le recensement de 1842.

En 1842, de nouveaux noms de rues apparaissent; les gens ne sont recensés que selon le nom de la rue où ils sont recensés (sans numéros), mais le repérage s'est fait quand même assez aisément. Nous avons conservé une section de la rue Champlain (8 ménages) et pris dans leur totalité les rues Cul-de-Sac, Sous-le-Fort, St-Pierre, place du Marché, Notre-Dame, du Porche et Finlay.

1.1.5-Le recensement de 1861.

Ce recensement nous a causé les problèmes les plus ardus. Les ménages ne sont identifiés ni par le numéro de rue de leur logement, ni même par la rue. La division géographique la plus fine qui existe dans les relevés manuscrits du recensement de 1861 est le district de circonscription.

Place-Royale est située à cheval sur les circonscriptions de St-Pierre et de Champlain ou, pour être plus exact, dans le district numéro 5 de la circonscription de St-Pierre et le district numéro 4 de la circonscription de Champlain. La majeure partie de Place-Royale se retrouve dans le district numéro 5. C'est la rue Sous-le-Fort qui fait la séparation entre les deux districts: au nord de la rue Sous-le-Fort, on est dans le district numéro 5; au sud, dans le numéro 4 de Champlain. Place-Royale couvre presque entièrement le district numéro 5: il n'y a que la rue Sault-au-Matelot qui, étant incluse dans le district numéro 5, ne fait pourtant pas partie de Place-Royale. Par contre, Place-Royale ne couvre qu'une petite partie du district numéro 4 qui s'étend plus loin au sud.

L'idéal aurait donc été de pouvoir repérer parmi les gens du district numéro 5 de St-Pierre l'ensemble des ménages résidant sur la rue Sault-au-Matelot (en espérant

qu'ils soient groupés à la suite les uns des autres): en d'autres termes, il fallait isoler les gens de Place-Royale que l'on reconnaîtrait grâce à l'inscription de certains d'entre eux au FPR. On procéderait d'une façon semblable pour la zone de Place-Royale incluse dans la circonscription de Champlain. Or, il s'est avéré que le FPR était particulièrement mal garni en informations concernant l'année 1861. Nous avons tenté une approche avec de nouvelles sources (rôles des cotiseurs de la ville de Québec, annuaire Chérier) mais peu des noms qui y figuraient ont été retrouvé dans le recensement et peu des gens recensés y sont nommés. Nous n'avons donc pas jugé être en mesure d'isoler avec une précision suffisamment grande les habitants de Place-Royale parmi ceux de l'un ou l'autre de ces districts.

La seule alternative était de prendre les districts en bloc sans plus se préoccuper de savoir si les gens recensés faisaient bel et bien partie de la population de Place-Royale. En d'autres termes, il s'agit "d'étendre" Place-Royale à l'ensemble des deux districts. Pour le district numéro 5 de la circonscription de St-Pierre, cela ne nous cause guère de dérangement: on sait que le nombre de ménages y serait un peu surévalué, mais la composition ou la nature des caractéristiques de ces ménages supplémentaires de la rue Sault-au-Matelot devaient être très semblables à

celles des ménages de Place-Royale proprement dite. Par contre, prendre au complet le district numéro 4 de Champlain signifie inclure beaucoup de nouveaux ménages, souvent géographiquement éloignés du "coeur" de Place-Royale: leur "nature" pouvait être assez différente de celle des ménages de Place-Royale pour causer des distorsions dans l'analyse de ces caractéristiques. De plus, utiliser ensemble les districts numéro 4 et 5 nous aurait fatalement amené à fortement surévaluer la population de Place-Royale: nous n'aurions en aucun cas pu en estimer le nombre de ménages et la population.

Nous avons donc décidé d'abandonner totalement le district numéro 4 (ce qui signifie la perte des ménages de Place-Royale situés au sud de la rue Sous-le-Fort: ce n'est pas une petite perte) et de considérer le district numéro 5 comme représentatif des caractéristiques de la population de Place-Royale. Or, quelle ne fut pas notre surprise, en dépouillant en détail les données du district numéro 5, d'y trouver toute une série d'hôteliers et d'aubergistes: en effet, les hôtels de Place-Royale se trouvaient sur le côté de la rue Sous-le-Fort (ou sur la rue Champlain) qui devait faire partie de la circonscription de Champlain. Il semble bien que l'agent recenseur n'a pas tenu compte comme il le devait de la séparation entre les côtés nord et sud de la rue Sous-le-Fort. Nous avons donc posé l'hypothèse que, à

cause d'une erreur qui nous est très profitable, la rue Sous-le-Fort au complet et peut-être même des sections des rues Cul-de-Sac et Champlain ont été incluses dans le district numéro 5 de St-Pierre.

Donc, le district numéro 5 est très semblable au territoire idéalement défini de Place-Royale: on perd quelques immeubles des rues Champlain et Cul-de-Sac et on gagne ceux de la rue Sault-au-Matelot. Nous avons supposé que ces gains et pertes s'équivalaient, tant au niveau des nombres de ménages et de personnes qu'au niveau de leurs caractéristiques démographiques et sociales.

On pourrait ne pas être d'accord avec cette hypothèse: dans ce cas, le lecteur devra ignorer tout ce qui a été dit concernant les estimations du nombre de ménages et d'habitants de Place-Royale en 1861, et regarder avec une grande prudence les résultats de nos analyses de leurs caractéristiques. Car c'est cette hypothèse seule de la représentativité du district numéro 5 qui nous a permis de supposer quelle pouvait être la population de Place-Royale: si on rejette cette hypothèse, il faudrait, pour obtenir une évaluation de la population, soustraire du district numéro 5 les habitants de la rue Sault-au-Matelot et additionner ceux perdus des rues Champlain et Cul-de-Sac. Ces deux évaluations sont encore plus incertaines que notre hypothèse.

Libre au lecteur d'accepter notre hypothèse et les conclusions qui en découlent, ou de la rejeter et d'émettre ainsi l'idée d'évaluer le niveau de la population de Pierre-Royale en 1981.

Partie A :

méthodologie

CHAPITRE 2

VALEUR DES SOURCES

2.1 Le Fichier Place-Royale (FPR)

Le Ministère des Affaires Culturelles du Québec a développé au cours des années un fichier rassemblant les noms des occupants de Place-Royale, des origines jusqu'à nos jours. On est amené à retrouver les noms de tous les locataires et propriétaires de chaque immeuble composant Place-Royale, avec les dates d'occupation et parfois même quelques renseignements sur la personne: profession, état matrimonial, relations d'affaires, etc... Dans la plupart des cas, ces informations sont tirées de sources que l'on pourrait qualifier de juridiques ou de légales: actes notariés, baux, etc... Évidemment, les données manquantes sont légion car ces documents peuvent avoir été fréquemment perdus ou détruits.

Une source telle que le Fichier Place-Royale (FPR) peut difficilement être utilisée à des fins statistiques.

non seulement à cause du grand nombre de données manquantes, mais à cause de sa nature même. En effet, les gens qui y sont dénombrés ne sont pas nécessairement les occupants de Place-Royale, surtout qu'il s'agit d'un quartier d'affaires. Ainsi, rien ne prouve que le propriétaire de ce qui pourrait être un commerce, un bureau ou un édifice à logements réside dans cet immeuble. Et comme Place-Royale a longtemps été un quartier d'affaires où les négociants et commerçants importants avaient un pied-à-terre (bureau ou entrepôt, résidence temporaire), il ne faut pas s'étonner de trouver beaucoup de propriétaires ou de locataires absents. D'ailleurs, le fait qu'il est assez fréquent de trouver dans le FFS un seul et même individu possédant ou louant plusieurs édifices prouve qu'à Place-Royale, plus qu'ailleurs sans doute, les propriétaires ou locataires légaux ne sont pas les occupants de fait.

Dans son rapport, Micheline Tremblay montre, lorsqu'elle peut comparer le FFS avec un quelconque recensement, à quel point les propriétaires ou locataires "attendus" selon le FFS sont souvent absents des listes des occupants recensés (Tremblay, 1963, p. 33, 36, 41, 47, 52).

De plus, elle a trouvé également plusieurs personnes recensées qui n'étaient pas du tout "attendues" selon le FFS. Cela tend à prouver que le FFS est très incomplet car

il n'a pas celui tous les occupants de Place-Royale dont il aurait été possible de déduire la présence à partir des documents officiels ou bien encore, ce qui est d'ailleurs plus probable, cela prouve que beaucoup des occupants de Place-Royale n'y ont tout simplement pas laissé de "traces" (pas de bail ou de titre de propriété).

Donc, en résumé, nous pouvons conclure que le FPR est, de par sa nature même, inutilisable lorsqu'il est question de tracer un portrait démographique des OCCUPANTS de Place-Royale.

Mais puisque le FPR dénombre certains propriétaires et locataires avec une grande précision géographique (on peut en effet relever l'histoire distincte de chaque immeuble de Place-Royale), nous pensions pouvoir l'utiliser pour vérifier nos hypothèses sur le dépouillement des recensements: il aurait pu nous servir à différencier les gens de Place-Royale de ceux des rues avoisinantes. Or, nous nous sommes rapidement rendu compte que les recensements avaient eux-mêmes été fréquemment utilisés pour compléter le FPR; il est alors impossible d'utiliser le FPR pour valider le recensement!

Pour que le FPR couvre le maximum de propriétaires et de locataires de la Place-Royale, il aurait peut-être été

bon de dépouiller les rôles de cotiseurs faits par la ville de Québec à partir des années 1820. Il semble que ce soit là une source majeure d'information sur le sujet, même si les risques d'erreurs y sont également élevés puisque peu de gens qui y ont été nommés figurent dans les recensements (voir page 15).

Comme on le voit, le FPR ne peut être utilisé pour étudier les caractéristiques de la population de Place-Royale car il dénombre la "population" des propriétaires et locataires de Place-Royale, ce qui n'équivaut pas à la population des chefs de ménage, et qu'il est d'ailleurs incomplet et trompeur (du fait qu'un même individu peut avoir plusieurs immeubles, à Place-Royale ou hors de ce secteur). Cependant, le FPR nous a été très utile pour nous aider à repérer dans les dénombrements les édifices (identifiés dans les recensements par un numéro de rue) qui faisaient partie de Place-Royale (voir page 11).

1.2-Le dénombrement de 1770.

Le dénombrement des "Habitants de la ville de Québec 1770-1771" n'est pas une source très connue: il s'agit d'une liste d'individus (dont nous ne pouvons que supposer qu'il s'agisse de chefs de ménage) regroupés par rue. Il

n'y est que rarement fait mention de profession ou d'état matrimonial.

Nous ne pouvons pas juger de la qualité de la couverture qui a été faite de la ville de Québec. Ignorant les buts et objectifs de ce dénombrement, nous ne pouvons pas trop être sûrs de ce que les agents recenseurs voulaient mesurer. Puisqu'il n'y a de division que selon le nom de la rue (pas de numéros de rue), la délimitation de la zone qui constitue Place-Royale est très incertaine (voir page 8).

C'est donc une source d'une médiocre fiabilité; un simple coup d'oeil nous a permis de voir que des noms avaient été répétés (hasards de la transmission des noms de pères en fils ou indications que des gens possèdent parfois plusieurs immeubles: dans ce cas, comment reconnaître la "résidence"?). D'ailleurs, ce dénombrement ne semble pas être une source reconnue par les spécialistes (on n'en fait jamais mention dans les publications de l'Archiviste du Québec).

Nous utilisons cette source, même si elle contient très peu d'informations, essentiellement parce qu'elle est la seule à nous permettre une estimation de la population totale dans une période qui serait autrement oubliée des autres dénombrements que nous avons dépouillés.

On peut compter le nombre de chefs de ménage à partir de la liste des noms classés par noms de rues de la ville de Québec. On peut déduire le sexe des chefs de ménage à partir de leur prénom; mais il y a beaucoup d'initiales et de noms de famille sans prénoms.

1.3-Les recensements paroissiaux du curé Plessis.

Pour son usage personnel, le curé Plessis de la paroisse de Québec a commencé en 1792 à compter ses ouailles (dénombrements de 1792, 1795, 1798 et 1805). De plus, il a commencé, à partir de 1795, à compter de façon plus précise les protestants qui constituaient une part importante de la population résidant sur le territoire de sa paroisse. Cela est une fort heureuse chose pour nous, d'autant plus que, en plus de compter les paroissiens, communiants et protestants par ménage (identifiés par un numéro de rue), le curé notait le nom du chef de ménage et sa profession ainsi que, parfois, des renseignements d'ordre général. Evidemment, c'est peu et ce n'est pas sans une grande prudence que nous pouvons analyser ces données, mais il s'agit quand même d'une série de dénombrements très intéressants: ils identifient relativement précisément la population de Place-Royale, ils sont répartis sur une période de temps relativement courte et ils ont été administrés par le même individu (ce

sont là des garanties d'une bonne homogénéité des informations).

En théorie, le nombre de communiants devrait nous donner une information grossière sur la répartition par âge de la population catholique: un communiant devant être âgé à l'époque d'au moins douze ans, le nombre de paroissiens moins le nombre de communiants devrait nous donner le nombre d'enfants. Or, des notes du curé Plessis indiquent à plusieurs reprises la présence de personnes (souvent des adolescents ou de jeunes adultes) qui n'ont jamais communié. Bref, la distinction d'âge entre communiants et non-communiants est trop floue pour être utilisable.

En recensant la paroisse de Québec, le curé couvrait un territoire assez peu "classique": si nous voulons, à des fins de comparaisons ultérieures, obtenir des informations sur la population de la ville de Québec, il faut savoir que la paroisse inclut en trop les banlieues (heureusement facilement identifiables) mais ne compte pas les hommes de la garnison militaire de Québec (qui sont très nombreux, voir page 46), les membres des communautés religieuses ou les habitants de la paroisse Notre-Dame des Anges (il s'agit de l'Hôtel-Dieu de Québec et des terres lui appartenant) qui est incluse dans le territoire de la ville de Québec. Cela demande des réajustements souvent incertains mais n'affecte

heureusement pas la population de Place-Royale proprement dite.

1.3.1-1792

Ce qui différencie le dénombrement de 1792 des autres de la série du curé Plessis, c'est que les protestants n'y sont pas comptés: pour Place-Royale notamment, il s'agit là de la perte d'une importante proportion de la population. Pour évaluer la population totale de Place-Royale, il faudra procéder à une estimation (voir page 42) de cette catégorie qui ne peut absolument pas être négligée.

1.3.2-1795, 1798, 1805.

Comme les protestants sont recensés dans les dénombrements de 1795, 1798 et 1805, ces derniers sont plus précis et complets que celui de 1792.

Cela clarifie nettement la distribution de la population selon la religion et permet une évaluation beaucoup plus juste de la population totale, en autant que la sommation des catholiques et des protestants égale bien la population totale de Place-Royale. Nous devons en effet supposer qu'il n'y a pas d'autres types de religions à Place-Royale ou bien que le curé Plessis entrait dans la même ca-

tégorie (celle des protestants) tous les gens qui n'étaient pas de religion catholique romaine (c'est d'ailleurs la position que nous adopterons dans les recensements ultérieurs: dans les recensements gouvernementaux de 1842 et 1861, on peut y déclarer un grand nombre de confessions religieuses mais nous les avons appelées "catholique" pour les catholiques romains et "protestant" pour toutes les autres (voir glossaire); nous avons conservé l'appellation de protestant plutôt que "autre" ou "non-catholique" parce que c'était celle du curé Plessis).

1.4-Le recensement paroissial du curé Signay (1818).

Ce qui distingue le plus le dénombrement du curé Signay (1818) de ceux de son prédécesseur, c'est que tous les membres d'un ménage y sont nommés et que leur âge est donné. On peut donc songer tout de suite à faire des analyses de la composition de la population par âge et par sexe, on peut étudier la structure des familles et des ménages car nous ne sommes plus limités à des renseignements qui se rapportent uniquement aux chefs de ménage. Cependant, les informations concernant les professions sont encore presque exclusivement limitées aux chefs de ménage et elles ont peut-être même été notées avec moins de soin que dans les dénombrements précédents car on y trouve une beaucoup plus

grande part de données manquantes.

Malheureusement, tous les groupes sociaux ne sont pas couverts avec la même attention: parce qu'ils représentaient évidemment moins d'intérêt pour lui que les catholiques, les protestants ont été négligés: la plupart du temps, les membres du ménage autres que le chef sont omis.

D'autres problèmes nous viennent également du fait que le curé Signay a ses propres techniques et qu'elles diffèrent de celles de son prédécesseur, notamment en ce qui concerne les professions: on voit apparaître dans le dénombrement de 1818 des dénominations tout à fait nouvelles (voir page 90).

Quoi qu'il en soit, le dénombrement de 1818 est une source majeure, essentiellement parce qu'il nous permet enfin d'avoir une vue complète de l'ensemble (ou presque) de la population de Place-Royale, et non plus de ses propriétaires, locataires ou chefs de ménage seulement. Il est très important également parce qu'on y trouve des informations qui sont nouvelles dans les dénombrements: âge, statut de propriétaire ou de locataire, etc... Notons que, lorsque le chef de ménage est locataire, on trouve généralement indiqué le nom du propriétaire: cela pourrait être une information intéressante pour quelqu'un qui s'intéres-

serait à des phénomènes comme la concentration des propriétés car un simple coup d'oeil permet de constater qu'un seul individu pouvait posséder plusieurs immeubles à Place-Royale.

1.5-Les recensements officiels du gouvernement.

C'est au XIXe siècle que le gouvernement canadien commença la série des grands recensements décennaux tels que nous les connaissons aujourd'hui; bien sûr, ils étaient moins sophistiqués que de nos jours et les techniques d'échantillonnage laissent planer des doutes sur la qualité de la couverture de la population totale, mais ces recensements, faits dans une perspective différente de celle des dénombrements paroissiaux, nous apportent des informations nouvelles. Et comme les agents recenseurs ne s'intéressaient pas plus aux catholiques qu'aux protestants, on peut espérer que les deux groupes soient recensés de la même façon.

1.5.1-1842.

Le recensement de 1842 est renommé pour être de mauvaise qualité et passe pour être resté "inachevé"; par

exemple, des quartiers complets auraient été omis. Heureusement, Place-Royale semble avoir été bien couverte mais il ne peut être question de se fier aux chiffres de la population du Bas-Canada ni même de la ville de Québec.

Par rapport au dénombrement de 1818, le recensement de 1842 représente un recul: on sont nommés en effet que les chefs de ménage et on n'a que des totaux par catégories pour la plupart des variables. Par exemple, on sait combien il y a de catholiques et de protestants dans un ménage, mais il nous est impossible de savoir auquel de ces groupes appartient le chef de ménage! De même, on ne connaît de la composition par âge et sexe que des nombres de personnes par groupes d'âges (qui sont d'ailleurs assez farfelus et sans grande utilité lorsque nous voulons faire des comparaisons avec d'autres sources). Signalons aussi que l'on peut connaître la profession et le statut de propriétaire/locataire du chef de ménage.

L'analyse des familles et des ménages est évidemment impossible car, si nous savons quel est le nombre total de personnes dans un ménage, on ne peut pas deviner quelles caractéristiques appartiennent à chaque individu.

1.3.2-1881

De toutes nos sources, le recensement de 1881 est sans aucun doute le plus complet et le plus précis. Mais comme rien n'est parfait, il se trouve aussi que c'est celui dont nous sommes le moins sûr en ce qui concerne le problème de l'identification dans le recensement de la partie qui concerne spécifiquement la population de Place-Royale: comme les gens sont recensés sans indications de noms de rues (et encore moins de numéros de rues), nous ne sommes jamais assurés que le ménage que nous étudions appartient à Place-Royale ou dans ses environs (voir pages 16-18).

Tous les membres du ménage sont nommés (on peut donc de nouveau faire une analyse des familles et des ménages), et les professions recensées ne sont pas exclusivement celles des chefs de ménage.

On y trouve également des renseignements sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la religion et l'origine de chaque membre ainsi que des données tout à fait nouvelles (analphabétisme et fréquentation scolaire par exemple). Bref, si nous acceptons l'hypothèse que le fait d'avoir inclus dans notre population de Place-Royale des gens qui résidaient pourtant hors de ses limites (et d'en avoir oublié certains autres) ne peut guère modifier le portrait général

des caractéristiques de ce que devait être exactement la population de Place-Royale en 1871, ce recensement constitue sans aucun doute la source la plus importante dont nous disposons.

Tableau 1: Récapitulation des informations exploitables selon les sources dépouillées.

informations	1773	1792	1795	1798	1805	1818	1842	1871
numéro ménage	+	+	+	+	+	+	+	+
numéro adresse		+	+	+	+	+	+	+
structure ménage						+		+
âge						+	+	+
sexe	+	+	+	+	+	+	+	+
état matrimonial						+	+	+
religion		+	+	+	+	+	+	+
origine							+	+
profession		+	+	+	+	+	+	+
statut						+	+	
fréquentation								+
analphabétisme								+

CHAPITRE III

L'UTILISATION DES DONNÉES ET DES LIMITES

A - Les non-conformités des données

Les données que nous utilisons sont parfois relativement approximatives, notamment officielles du Développement Durable (CITTD). Compte de son caractère relatif objectif à des objectifs précis correspondant aux besoins des gens (un grand flair exploitant). Il va de soi que les données que l'on peut en tirer varient en valeurs et en qualité. Dans plusieurs cas, la source des données qui ne nous sont plus utiles: qualifiées sur l'agriculture, sur les sources-mères, etc.) et exemple de certaines caractéristiques, etc.) ; les différences sont importantes en variables concernées des milieux et professionnels, etc.

Il convient donc toujours de relativiser nos objectifs de plusieurs différences sur la base de certaines quand on sait que la précision et la différence des

concepts varient énormément d'un recensement à l'autre.

Il faut donc se méfier des comparaisons dans le temps qui, à l'occasion, peuvent être plus le signe d'une variation dans les concepts des recensements qu'une véritable évolution des phénomènes étudiés.

2.2-Le problème des petits nombres

Place-Royale est un petit quartier avec une population assez réduite. En conséquence, lorsque nous faisons des analyses sur des sous-groupes de cette même population, il arrive fréquemment que nous ayons affaire à des effectifs très petits. Dans ces conditions, les variations aléatoires peuvent avoir d'importants effets: elles peuvent provoquer des changements considérables dans les taux et ainsi affecter nos calculs. Bien entendu, quand nous avons de très petits nombres (d'un ordre de grandeur inférieur à 100), les lois de la statistique nous interdisent d'utiliser des pourcentages ou des répartitions d'effectifs où les résultats sont trop souvent le simple fruit du hasard.

Donc, on ne trouvera dans ce rapport que peu de pourcentages ou de statistiques d'un haut degré de précision (révélé par le nombre de décimales par exemple). Nous

avons toujours pris soin de ne pas donner de fausses impressions d'exactitude: la plupart de nos résultats, compte tenu et de la taille de nos effectifs et de l'imprécision des recensements anciens, doivent être considérés comme des ordres de grandeur, sans plus.

2.3-Calligraphie et orthographe.

Lorsqu'il s'agit de puiser notre information dans les documents manuscrits (ou des microfilms ou photocopies tirés de ces documents), il se pose un problème de lecture proportionnel à la qualité de la calligraphie. Les mots sont souvent illisibles et l'interprétation que l'on en fait peut être fausse (par exemple, il nous est arrivé de confondre les lettres T et S lorsqu'ils étaient de la main d'un recenseur en particulier; alors, le mot est-il "taylor" ou "saylor"?).

Par contre, lorsque l'on travaille avec des documents imprimés (les recensements paroissieux de 1792-1805), le problème d'interprétation n'est pas pour autant éliminé: en effet, ceux qui ont lu et transcrit les documents manuscrits d'origine ont eux aussi eu à les décripter et ils ont pu commettre des erreurs ou des interprétations audacieuses (par exemple, voir le cas de 1770, page 9).

De plus, l'orthographe est assez peu rigoureuse (notamment dans le cas du curé Plessis) et cela peut ajouter à la difficulté de comprendre le sens des mots (et cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de noms étrangers). Comme il s'agissait la plupart du temps de documents non officiels, le curé avait l'habitude, pour se simplifier la vie, d'utiliser le plus fréquemment possible des abréviations; cela n'aide pas à saisir la signification de termes qui sont souvent disparus du langage courant d'aujourd'hui.

Avec sa tendance à la francisation des noms de famille, on trouve souvent sous la plume du curé Plessis des prénoms tels que Jacques et Jean qui, manifestement sont des traductions de James et de John (on le voit grâce au nom de famille anglophone).

Dans les recensements de 1842 et 1861, les informations étaient fréquemment inscrites en anglais: on faisait donc également face à un problème de traduction de termes anciens, techniques et abrégés.

Partie B :

présentation des résultats

CHAPITRE I

ESTIMATIONS DE LA POPULATION TOTALE DE PLACE-ROYALE.

1.1.1-Place-Royale: comment estimer cette population?

De 1795 à 1861, les estimations de la population totale de Place-Royale ne causent pas de graves problèmes: il suffit de compter les gens dans les dénombrements successifs. Bien sûr, cela ne garantit pas qu'aucune erreur ne se soit glissée, mais il est impossible de faire des corrections en supposant un certain taux de sous-enregistrement de la population: nous ne pouvons nous en tenir qu'à ce qu'indiquent les recensements.

Pour les recensements antérieurs à 1795, de réels problèmes apparaissent: les protestants sont ignorés en 1792 et, en 1770, il n'y a pas d'indication sur le nombre de personnes vivant dans un ménage dont on ne recense que le chef.

Pour estimer la population protestante en 1792 (en l'additionnant à la population catholique, nous obtiendrons la population totale de Place-Royale), nous avons regardé combien il y avait de protestants par ménage dans les recensements de 1795, 1798 et 1805: en moyenne, on trouvait 1,6 protestant. Nous avons fait l'hypothèse que cette proportion devait être semblable en 1792; avec 141 ménages occupés à Place-Royale et 1,6 protestant par ménage, nous en arrivons donc à estimer à 226 la population protestante (tableau 2).

Tableau 2: Quelques données utilisées pour estimer la population de Place-Royale, 1755-1798.

	1755	1770	1792	1795	1798
Nb. ménages	103	(143)	144	148	163
Nb. ménages occupés	103	(143)	141	148	163
Nb. catholiques	-	(500)	504	532	594
Catho./mén. occupés	-	(3,5)	3,6	3,6	3,6
Nb. protestants	-	(229)	(226)	237	239
Prot./mén. occupés	-	(1,6)	(1,6)	1,6	1,7
Population totale	(483)	(729)	(730)	769	833
Pop./mén. occupés	(4,7)	(5,1)	(5,2)	5,2	5,1

Les chiffres entre parenthèses sont des estimations.

En 1770, nous avons procédé d'une façon semblable pour estimer la population catholique: nous avons supposé qu'il y avait 3,5 catholiques par ménage à partir des données des recensements ultérieurs et nous avons continué de

supposer qu'il y avait toujours 1,6 protestant par ménage. C'est là, nous en convenons, une hypothèse fort hasardeuse: elle suppose que dès 1770, Place-Royale aurait pris le visage qui serait le sien pendant quelques décennies. Nous nous basons pour cela sur le fait qu'en 1770, dix ans donc après la destruction qu'avait provoqué le siège de Québec, on trouvait 143 ménages occupés (voir page 10), ce qui est tout à fait dans l'ordre de grandeur de ce que l'on trouvait vingt ou trente ans plus tard.

Pour pouvoir comparer nos résultats à ceux de l'époque du Régime français, nous avons tiré du travail de Micheline Tremblay [Tremblay, 1983, p. 52] quelques résultats: rappelons qu'elle estime à 103 le nombre de ménages en 1755; elle n'en déduit pas quelle aurait pu être la population totale de Place-Royale, mais si on utilise la donnée de 4,7 personnes par ménage qu'elle calcule pour l'année 1744 (en supposant qu'il n'y ait pas eu de changements notables dans les dernières années du Régime français), nous obtiendrions une population totale estimée à près de 500 personnes, mais nous convenons que c'est là un résultat extrèmement discutable: tout au plus, est-il un vague ordre de grandeur.

1.1.2-Ville de Québec:estimations à des fins comparatives.

L'estimation de la population de la ville de Québec,

utile à des fins de comparaisons, de 1770 à 1861 cause des problèmes un peu différents. Tout d'abord, disons à propos du recensement de 1842 que nous ne pouvons pas l'utiliser pour tenter d'évaluer la population totale de la ville de Québec car seules quelques zones (dont Place-Royale) ont été dénombrées au cours de ce recensement inachevé.

Tableau 3: Populations de la ville, de la paroisse et de la banlieue de Québec selon la religion, et nombres de ménages, 1792-1818.

	1792	1795	1798	1805	1818
Ville(*)					
paroissiens	5 717	6 017	6 386	7 397	11 715
protestants	(1 307)	1 282	1 333	1 465	3 230
total	(7 024)	7 299	7 719	8 862	14 945
ménages	1 465	1 516	1 615	1 943	3 332
Banlieue					
paroissiens	436	348	417	441	790
protestants	(26)	77	38	65	273
total	(462)	425	455	506	1 063
ménages	91	101	109	115	146
Paroisse					
paroissiens	6 153	6 365	6 803	7 838	12 505
protestants	(1 333)	1 359	1 371	1 530	3 503
total	(7 486)	7 724	8 174	9 368	16 008
ménages	1 556	1 617	1 724	2 058	3 478

(*) Partie de la ville de Québec incluse dans la paroisse.
Les chiffres entre parenthèses sont des estimations faites par nous.
En incluant les membres du clergé et la garnison militaire de Québec, on obtiendrait en 1818 des populations de 17 128, 1 063 et 18 191 personnes pour la ville, la banlieue et la paroisse de Québec respectivement.

Pour 1861, nous utilisons les données propres à la ville de Québec, telles qu'elles apparaissent dans les publications officielles du recensement de 1861. Dans ces publications, les ménages ne sont cependant pas comptés.

Pour les recensements paroissiaux, se pose le délicat problème de la distinction entre la ville et la paroisse de Québec. En effet, les dénombrements paroissiaux s'attachent évidemment à la paroisse de Québec; cela peut signifier bien des petits problèmes: on ne recensera pas les communautés religieuses, ou la garnison militaire, ni la paroisse Notre-Dame des Anges qui est pourtant incluse dans le territoire de la ville de Québec, mais que l'on recensera les banlieues, exclues de la ville de Québec mais incluses dans la paroisse!

Pour les recensements de 1795, 1798 et 1805, nous utilisons les estimations du curé Plessis: la ville de Québec est alors égale à la paroisse moins la banlieue. Pour 1792, nous extrapolons à partir des recensements de 1795-1805 le nombre de protestants et nous l'additionnons au nombre de catholiques recensés par le curé Plessis pour ainsi obtenir une évaluation de la population totale de la ville de Québec (tableau 3). Pour 1770, on a calculé le nombre de ménages recensés dans la ville de Québec et on lui a attribué une moyenne de 4,8 personnes par ménage: c'est la

moyenne que l'on observait dans les premiers recensements paroissiaux. Pour 1795, on utilise le nombre de ménages recensés et on y applique toujours la moyenne de 6,0 personnes par ménage (tableau 6).

Pour 1818, il faudrait tenir compte de la population de la paroisse de Québec telle que recensée par le curé Signay, de la banlieue, de la garnison militaire, des communautés religieuses et de la paroisse Notre-Dame-des-Anges. On estime à 16 000 personnes la population de la paroisse de Québec, à 1 063 celle de la banlieue, à 2 193 celles réunies de la garnison et des communautés religieuses; des tentatives ont été faites pour estimer la population de la paroisse Notre-Dame des Anges (voir notamment les hypothèses et les méthodes absolument inadmissibles dans: [Société historique de Québec, 1976, pages 323 et suivantes]); tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il s'agissait d'une toute petite population d'un ordre de grandeur d'environ 200 personnes, peut-être même moins, mais certainement pas supérieure à 300. Nous l'avons tout simplement ignorée puisque l'inclure ou non dans la population de la ville de Québec ne provoque des variations que d'à peine 1 %. Sur le tableau précédent, nous avons indiqué 16 063 comme population de la ville, ce qui correspond à la paroisse moins la banlieue; la garnison et les communautés ont été négligées pour qu'ainsi le résultat soit comparable à ceux des recen-

comptes antérieurs. De cette manière, tous les recensements paroissiaux souffrent de la même sous-évaluation. Rappelons que ces problèmes de communautés religieuses et de garnison militaire n'affectent pas la population de Place-Royale.

1. La population en nombre de ménages

Lorsqu'on compare la Wallonie à, on voit que la population totale de Pleure-Bruyère, après avoir été en l'année de 000 personnes à la fin du Moyen Âge, a connu successivement des taux de croissance différents. Cette stabilisation de la population montre en fait que la Wallonie de Pleure-Bruyère atteint aujourd'hui un taux d'urbanisation élevé. Ce qui explique cette étude la raison la fait que malgré cela, la population effectivement était en 1770 ou qu'elle avait été à la fin du Moyen Âge, c'est que la concentration qui a suivi la crise de Québec en 1760 a fait naître "en banlieue" les nouveaux édifices nouveaux avaient subi plus d'importance. Plus haut également, la Wallonie de Pleure-Bruyère avait augmenté plus rapidement que la Flandre qui la borde à l'est.

La population de Pleure-Bruyère augmentera jusqu'au début du XIXe siècle (870 personnes en 1810) avant de subir une baisse (moins de 760 personnes en 1910) dues aux causes avant d'équilibrer pour la suite observation. Il en peut être que cette baisse ne soit pas tout à fait réelle: il apparaît d'Pleure également des estimations. À cause des nouvelles tendances de développement du nord Bruyère en 1910.

جدول ٢: توزيعات ذوي الإعاقة في الجزيرة، التعداد الوطني للسكان، ٢٠٠٠–٢٠١٠

	٢٠٠٠	٢٠٠١	٢٠٠٢	٢٠٠٣	٢٠٠٤	٢٠٠٥	٢٠٠٦	٢٠٠٧	٢٠٠٨
ذوو الإعاقة في فئة السن ٠–١٤	٤٢	٤٤٠	٤٦	٤٨	٤٩	٥٠	٤٣	٤٢	٤٨
ذوو الإعاقة في فئة السن ١٥–٢٤	٦	٨	٦٠	٧	٨	١٠	١٤	٦	٧
ذوو الإعاقة في فئة السن ٢٥–٦٤	١٢٥	١٣٥٠	١٤٠	١٤٦	١٤٢	١٤٠	١٤٨	٩٠	٩٠
ذوو الإعاقة في فئة السن ٦٥ فما فوق	٩	٩	٩	٩	٩	٨	٧	٩	٩
ذوو الإعاقة: المجموع	١٨٢	١٩٦	١٩٦	١٩٨	١٩٢	١٨٨	١٩٨	١٤٧	١٤٨
ذكور ذوو الإعاقة	٩٠	٩٨	٩٨	٩٩	٩٦	٩٤	٩٩	٧٤	٧٤
إناث ذوات الإعاقة	٩٢	٩٨	٩٨	٩٩	٩٦	٩٤	٩٩	٧٣	٧٤
ذوو الإعاقة في المدن	١٦٤	١٧٦	١٧٦	١٧٨	١٧٣	١٦٩	١٧٨	١٣٢	١٣٣
ذوو الإعاقة في الأرياف	١٨	٢٠	٢٠	٢٠	١٩	١٩	٢٠	١٥	١٥

المصدر: التعداد الوطني للسكان، ٢٠٠٠–٢٠١٠.
ملاحظة: الأرقام مقربة لأقرب عشرة.

تم تخصيص ٤٥ مقعدا في المجلس التشريعي للجزيرة، وذلك بموجب قانون الانتخابات لعام ١٩٩٥. وكان من المفترض أن تجرى الانتخابات التالية في عام ٢٠٠٠، إلا أن الحكومة قررت تأجيلها لمدة عام واحد. وقد أجريت الانتخابات في ٩ نوفمبر ٢٠٠١، وأسفرت عن فوز حزب العمل الوطني بـ ٢٦ مقعدا، وفوز حزب الجزيرة الحر بـ ١٩ مقعدا. وقد أشارت بعثة المراقبين التابعة للكومنولث إلى أن الانتخابات جرت بشكل عام بحرية ونزاهة، رغم وجود بعض المخاوف بشأن قوائم الناخبين. وقد أدى الحزب الفائز اليمين الدستورية في ١٤ نوفمبر، وشكل حكومة ائتلافية مع حزب الجزيرة الحر.

وقد أثار هذا الأمر تساؤلات حول مدى تأثير هذه الانتخابات على الاستقرار السياسي في الجزيرة. وقد أشار بعض المراقبين إلى أن النتائج تعكس رغبة الناخبين في التغيير، بعد ١٠ سنوات من حكم الحزب الوطني الديمقراطي. ومع ذلك، فإن بعض المحللين يرون أن الائتلاف الحاكم يواجه تحديات كبيرة، خاصة في ظل الأغلبية الضئيلة التي يتمتع بها في المجلس التشريعي. وقد أكد رئيس الوزراء الجديد، السيد جون كارتر، أن حكومته ستعمل على تحقيق التوازن بين مختلف المصالح، وأنها ستسعى إلى تحقيق التنمية المستدامة في الجزيرة.

augment en territoire, en augmentant le nombre de ménages par immeuble ou le nombre de gens par ménage. Mais la croissance de la population reste faible en comparaison de celle de la ville de Québec.

1.2.1-Place-Royale par rapport à la ville de Québec.

Durant le dernier tiers du XVIIIe siècle (1770-1805), Place-Royale constitue toujours environ 10 % des ménages et de la population de la ville de Québec. Malgré quelques variations aléatoires, Place-Royale et la ville de Québec ont donc connu à peu près la même évolution démographique, ce qui est en soi assez surprenant quand on pense que la ville de Québec disposait de beaucoup plus de territoires à défricher et habiter. Cela démontrerait plutôt à quel point la Place-Royale était recherchée comme lieu de résidence à l'époque où elle était la plaque tournante du commerce et de la construction navale.

Par la suite, la ville de Québec devient de plus en plus imposante et Place-Royale n'est plus en mesure d'en suivre le rythme: en 1861, Place-Royale ne compte plus que pour 2 % de la population de la ville de Québec. En effet, si la population de Place-Royale s'est accrue de 60 % entre 1818 et 1861, la population de la ville de Québec dans son

ensemble a plus que triplé durant la même période!

CHAPITRE II

DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES.

Dans ce chapitre qui constitue le coeur de notre recherche, nous abordons l'analyse de tous les résultats pertinents que l'on peut tirer des renseignements fournis par les divers recensements et dénombrements. Nous regardons la distribution de la population selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la religion, l'origine, la profession et le statut. Bien entendu, il arrive fréquemment que ces données soient recoupées entre elles pour faire apparaître une vision plus réaliste et plus complète. Nous faisons également des comparaisons avec des données concernant d'autres époques ou d'autres lieux.

Pour les sujets qui nous intéressent, des données ne sont pas toujours disponibles pour chaque recensement. Beaucoup de ces renseignements ne sont d'ailleurs disponibles que pour les chefs de ménage. C'est pourquoi il est très fréquent que les résultats présentés ici les concer-

nent tout particulièrement. Le lecteur peut penser que ces résultats seraient plus à leur place dans le chapitre III qui traite plus spécifiquement des ménages et des familles. Nous avons préféré les présenter quand même ici car ils constituent souvent la seule information que nous ayons sur des sujets que nous voulons aborder dans le présent chapitre; cela permet aussi, lorsque cela est possible (en 1818 et 1861), de comparer facilement les résultats concernant des chefs de ménage à ceux de la population en général. Aussi, le chapitre III se consacrera-t-il presque exclusivement à l'étude de la "structure" des ménages et des familles.

Pour avoir un portrait général des caractéristiques de la population de Place-Royale à différents moments entre 1760 et 1860, nous référons le lecteur à notre conclusion: nous y faisons une récapitulation générale des résultats observés à chaque recensement.

2.1-Distribution selon l'origine.

Quand on parle de l'origine des habitants de Place-Royale, cela devrait signifier le lieu de naissance d'une personne. Or, il se peut que dans nos recensements ce concept fasse plutôt état du lieu de résidence précédent ou du groupe ethnique d'un individu; par exemple, dans le recensement de 1842, les gens d'origine dite canadienne sont subdivisés selon qu'ils sont d'expression française ou anglaise: on mélange donc ainsi deux concepts, origine et langue d'usage, qu'on ne peut plus analyser séparément par la suite.

Pour ce qui est de l'origine des habitants de Place-Royale, nous ne possédons aucune donnée spécifique ailleurs que dans les recensements de 1842 et 1861: là, des questions portant sur ce sujet ont été directement posées. Dans les recensements précédents, il aurait fallu procéder par déduction. Or, nous avons bien vite découvert que le nom de famille, par exemple, ne peu pas être utilisé pour déterminer avec certitude le lieu d'origine d'une personne. L'orthographe, assez "souple" dans ses règles à cette époque, est souvent trompeuse: lorsque l'on lit "PAGE", est-ce Pagé

à la française ou Page à l'anglaise? Des noms français ont été anglicisés (exemple: Reeves pourrait être une déformation de Rives; Harvey pourrait venir de Hervé), des noms anglais ont été francisés, notamment par le curé Plessis (1792-1805) qui éprouvait manifestement certains problèmes à transcrire les noms des habitants anglais (exemple: L'Enfêté pourrait être une déformation de Lenfertey). De plus, la consonnance anglophone ou francophone d'un nom propre ne garantit pas l'origine, même si nous pouvions en être sûrs; par exemple, les McDuff sont au Québec depuis la Conquête de 1760: il serait ridicule de croire que leurs descendants, même cent ans plus tard, sont nés en Ecosse! D'ailleurs, même avec une bonne déduction de la consonnance d'un nom, l'origine n'est pas évidente: un nom anglophone pourrait aussi bien se rapporter à un Anglais, un Américain, un Ecossais, un Irlandais, un Canadien anglais ou à toute autre personne d'origine étrangère.

On voit donc qu'il nous est impossible dans ce contexte d'utiliser les noms propres des individus pour en déduire leur origine. Il faudra donc limiter notre analyse aux recensements de 1842 et de 1861.

2.1.1.1-Population totale.

La variable de l'origine n'est disponible que dans les recensements de 1842 et 1861. Dans les deux cas, le concept de l'origine "canadienne" doit faire l'objet de commentaires (voir page 55): en 1842, les Canadiens sont divisés selon leur langue d'usage tandis qu'en 1861 on parle de Bas-Canada et de Haut-Canada.

En 1842, on observe dans la population totale que, dans les origines autres que canadienne, seul le groupe des Irlandais est d'une importance notable (presque 20 %). Les Canadiens de langue française constituent le groupe le plus substantiel (50 %) alors que les Canadiens de langue anglaise composent 20 % de la population totale de Place-Royale (tableau 5).

En 1861, on remarque que les Irlandais composent toujours 16 % de la population. Les gens originaires du Bas-Canada forment 78 % de la population alors que ceux originaires du Haut-Canada sont presque totalement absents; cela nous fait croire que déjà en 1842, les Canadiens de langue

anglaise étaient essentiellement originaires du Québec.

Entre 1842 et 1861, la proportion des gens originaires du Canada (total) est passée de 69 % à 79 %; nous pensons que l'époque des fortes immigrations à Place-Royale est presque terminée et que les enfants des anciens immigrants pouvaient alors être classés comme originaires du Canada puisqu'ils y sont nés pour la plupart.

Tableau 5: Distribution de la population selon l'origine Place-Royale, 1842 et 1861.

lieu d'origine	population totale 1842		population totale 1861		chefs 1861	
	nb	(%)	nb	(%)	nb	(%)
Ecosse	46	4	14	1	4	2
Angleterre	60	6	32	3	10	6
Irlande	194	19	171	16	50	31
Europe	11	1	13	1	5	3
Etats-Unis	2	0	1	0	0	0
Canada (franç)	503	50	856	78	90	57
Canada (ang)	199	20	3	0	0	0
Canada (tot)	702	69	859	79	90	57

Note: Canada français: 1842: Canadiens d'expression française; 1861: Bas-Canada.
Canada anglais: 1842: Canadiens d'expression anglaise; 1861: Haut-Canada.

2.1.1.2-Chefs de ménage.

Si on analyse la distribution des chefs de ménage (cela n'est possible qu'en 1861), on remarque que le groupe originaire du Canada ne forme plus que 57 % des chefs alors que, par conséquent, les proportions des autres groupes d'origine sont en hausse par rapport à leur taux dans la population totale. Cela est le signe que les immigrants sont plus souvent des chefs; en moyenne, l'ensemble d'une famille devrait être d'origine québécoise puisque les enfants naissaient sans doute ici pour la plupart.

Tableau 6: Proportions de chefs de ménage parmi les populations des différentes origines, Place-Royale, 1861, en pourcentages.

lieu d'origine	proportion
Ecosse	29
Angleterre	31
Irlande	29
Europe	38
Etats-Unis	0
Bas-Canada	11
Haut-Canada	0
Canada (tot)	10

2.1.2-Distribution selon l'origine et l'âge.

Les immigrants (population totale moins les habitants du Nouveau-Canada) ont en général une structure par âge plus vieille (tableau 7) et moins uniforme (mais cela est dû au petit nombre de cas). Chez les Irlandais par exemple, il y a peu de jeunes (0-19 ans): 27 % (55 % chez les gens originaires du Nouveau-Canada). Cela démontre que les immigrants sont plutôt âgés mais que leurs enfants sont nés ici.

Tableau 7: Distribution de la population selon l'âge et l'origine, Place-Royale, 1861.

origine	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Europe	0	1	1	1	1	2	3	3	1	3	3	3	0	1
Angleterre	1	2	1	4	3	4	3	7	3	2	1	3	1	0
Irlande	1	0	7	21	27	25	18	17	11	16	11	4	5	0
Europe	0	0	0	2	0	2	5	2	1	0	3	3	1	0
Etats-Unis	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Canada	100	102	78	109	113	80	61	69	22	14	15	11	8	5
Reste Canada	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Canada (tot)	100	102	78	110	115	80	61	69	22	14	15	11	8	5
toutes origines	101	105	87	173	167	113	87	79	38	17	27	14	17	10

2.2 Distribution selon la religion.

Supposons que nous distinguons les catholiques et les "autres", que nous appelons d'ailleurs protestants car nous supposons que les curés Plessis et Signay classaient dans la catégorie qu'ils dénommaient ainsi tous ceux qui n'étaient pas catholiques; à leur époque, presque tous les "autres" devaient en effet être protestants. Nous avons donc conservé cette appellation de "protestant" pour désigner les non catholiques (voir glossaire).

Compte tenu du fait que les recensements paroissiaux (1792-1810) étaient administrés par les curés eux-mêmes (sans doute dans le but de mieux compter leurs ouailles), on peut s'attendre à ce que cette variable soit traitée avec le plus grand soin. Et comme ces recensements ne constituaient pas des documents officiels et étaient destinés à un usage strictement personnel, on ne devrait pas craindre, croyons-nous, les manipulations ou les "oublis" volontaires. Bien entendu, cela n'empêche pas qu'il se soit glissé certaines erreurs compte tenu de la masse de gens recensés.

2.3.1-Population totale

Les catholiques sont toujours bien recensés grâce aux dénombrements paroissiaux. Dès [illegible], les protestants sont également comptés. Il a donc fallu estimer les protestants en [illegible] ainsi que les catholiques et les protestants en 1770.

De 1770 à [illegible], la proportion de catholiques dans la population totale a toujours oscillé autour de 70 % (tableau 8). Cette proportion s'accroît jusqu'à [illegible] % en [illegible]; la présence des Irlandais (et / ou leur descendance) n'est pas étrangère à cette remontée.

Tableau 8: Distribution de la population selon la religion, Place-Royale, 1770 à 1861.

recensement	catholiques (N)	(%)	protestants (N)	(%)
1770	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1785	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1790	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1795	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1805	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1818	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1842	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1861	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les nombres entre parenthèses sont des estimations (Hare p. [illegible]).

3.7.3-Chefs de ménage.

Nous ne pouvons connaître avec exactitude la religion des chefs de ménages qu'en 1881. Dans les recensements précédents, nous n'avions que la religion des membres du ménage sans distinction précise des individus.

En 1881, nous observons donc 133 chefs de ménage catholiques et 37 protestants: la prépondérance des catholiques est toujours due à la présence des Canadiens français et des Irlandais.

2.3-Distribution selon l'âge.

Cette caractéristique classique de la démographie nous fait souvent défaut: nous n'avons aucune donnée sur l'âge dans les recensements de 1770, 1792, 1795, 1798 et 1805; les données sont imprécises en 1842 (on fait le dénombrement par grands groupes d'âges); elles sont limitées essentiellement aux catholiques en 1818; et en 1861, les données sont incertaines du fait que nous ne savons pas si l'âge recensé est l'âge actuel de la personne (l'âge en années révolues) ou l'âge au prochain anniversaire, tel que le laisserait supposer la formulation de la question sur cette caractéristique.

Par ailleurs, nous avons de trop petits nombres pour que cette variable soit aussi ventilée qu'on le voudrait; il serait prétentieux par exemple de faire des pyramides par année d'âge (figures 2 à 7).

2.3.1.1-Population totale.

Une première analyse de la distribution par âge de la population totale de Place-Royale (tableau 9 et figures 2, 3, 4) nous fait découvrir une certaine abondance des jeunes adultes (15-34 ans); par rapport à ces générations, les jeunes (0-14 ans) semblent avoir des effectifs réduits. Ce n'est pas comme aujourd'hui à la suite d'une importante baisse de la natalité que ces effectifs de jeunes sont peu nombreux; nous croyons qu'il s'agit en fait d'une surreprésentation de jeunes travailleurs.

Tout laisse croire qu'on trouvait à Place-Royale une population ayant une répartition par âge normale pour l'époque - on pourrait l'appeler la population de base de Place-Royale - à laquelle venait ensuite se greffer toute une population de jeunes travailleurs (commis, domestiques, engagés, etc.); c'est tout à fait particulier à un quartier commercial et portuaire comme l'était Place-Royale.

Il demeure cependant que, selon nos critères modernes, la population de Place-Royale était jeune: plus de 45 % des

habitants avaient moins de 20 ans en 1818 et en 1861 (tableau 10). En 1861, l'ensemble du Québec était composé de 55 % de jeunes de moins de 20 ans [Recensement de 1861, tableau 5]. A titre de comparaison, rappelons qu'en 1980 au Québec, ces jeunes comptaient pour moins du tiers de la population totale [BSQ, 1983, p. 440].

Tableau 9: Distribution de la population totale selon l'âge et le sexe, Place-Royale, 1818 et 1861, en pourcentages.

Groupes d'âges	1818			1861		
	M	F	T	M	F	T
0-4	8,9	11,2	10,0	13,6	14,1	13,8
5-9	9,7	9,3	9,5	9,3	9,9	9,6
10-14	15,0	12,1	13,7	8,4	7,5	8,0
15-19	14,2	11,7	13,0	14,7	17,1	15,9
20-24	15,0	18,2	16,5	14,2	12,8	13,5
25-29	8,9	9,8	9,3	9,1	11,3	10,2
30-34	5,3	5,6	5,4	8,4	7,5	8,0
35-39	6,1	3,3	4,8	8,2	6,0	7,1
40-44	4,0	6,5	5,2	4,1	3,0	3,6
45-49	5,3	4,7	5,0	3,2	3,6	3,4
50-54	1,6	1,4	1,5	2,2	2,8	2,5
55 59	2,8	2,3	2,6	2,0	0,9	1,5
60-64	1,6	1,4	1,5	1,8	1,7	1,7
65+	1,6	2,4	1,9	0,8	1,9	1,3
total	100	100	100	100	100	100
20-	47,8	44,3	46,2	46,0	48,6	47,3
20-64	50,6	53,3	51,9	53,2	49,5	51,4
65+	1,6	2,4	1,9	0,8	1,9	1,3
total	100	100	100	100	100	100
effectifs	297	232	529	558	533	1091

En ce qui concerne 1842 (tableau 10 et figure 3), les données ne sont pas aussi précises que nous le souhaiterions. Cependant, on y retrouve là aussi les signes d'une population à structure jeune sur laquelle vient se greffer une population "immigrée" de jeunes travailleurs.

Tableau 10: Distribution de la population totale selon l'âge et le sexe, Place-Royale, 1842, en pourcentages.

groupes d'âges	sexe masculin	groupes d'âges	sexe féminin
0-5	12,6	0-5	9,8
6-13	12,8	6-13	20,6
14-17	11,1	14-44	60,1
18-20	13,2	-	-
21-29	21,4	-	-
30-59	24,8	45+	9,6
60+	4,4	-	-
total	100		100
effectifs	524		491

2.3.1.2-Chefs de ménages.

Presque tous les chefs de ménage (tableau 11 et figures 5, 6) - surtout en 1861 - sont des personnes âgées de 20 à 65 ans; les jeunes sont pratiquement exclus. Le nombre des chefs de ménages culmine autour de 40 ans.

Tableau 11: Distribution selon l'âge et le sexe des chefs de ménage de Place-Royale, 1818 et 1861, en pourcentages.

groupes d'âges	1818			1861		
	M	F	T	M	F	T
10-14	2	-	2	-	-	-
15-19	5	-	4	-	-	-
20-24	8	10	8	5	-	4
25-29	16	-	15	16	5	14
30-34	12	-	10	18	10	18
35-39	14	-	12	23	10	22
40-44	9	-	8	12	16	12
45-49	15	30	17	10	16	11
50-54	4	-	3	6	16	8
55-59	6	10	6	4	-	4
60-64	5	-	4	4	16	6
65+	5	50	9	1	11	2
total	100	100	100	100	100	100
20-	7	-	6	-	-	-
20-64	88	50	84	99	89	98
65+	5	50	9	1	11	2
total	100	100	100	100	100	100
effectifs	125	16	141	141	19	160

2.3.2-Distribution selon l'âge et le sexe.

2.3.2.1-Population totale.

L'allure des pyramides d'âges (figures 2, 3, 4) dépend de la nature des données qui sont à notre disposition. Nous avons choisi de représenter la distribution de la population par des groupes d'âges quinquennaux à cause du petit nombre d'effectifs; même avec cette précaution, il existe cependant assez de variations aléatoires pour que le sommet de la pyramide (c'est-à-dire le nombre de personnes âgées) soit assez irrégulier en 1818 (le lecteur remarquera que la pyramide de 1861 est beaucoup plus régulière). Il ne faudrait donc pas chercher dans ces irrégularités la trace d'événements anciens ayant affecté ces générations.

On remarque que le surplus de travailleurs dont on a fait mention plus haut (voir page 65) se retrouve chez les deux sexes. En 1818, la population masculine semble plus jeune (il y a plus de 0-19 ans) que la population féminine; c'est qu'on trouve des jeunes travailleurs de moins de 20 ans alors que les femmes semblent commencer à travailler à un âge un peu plus élevé en moyenne. On ne remarque plus cette différence entre les sexes chez les jeunes travailleurs en 1861.

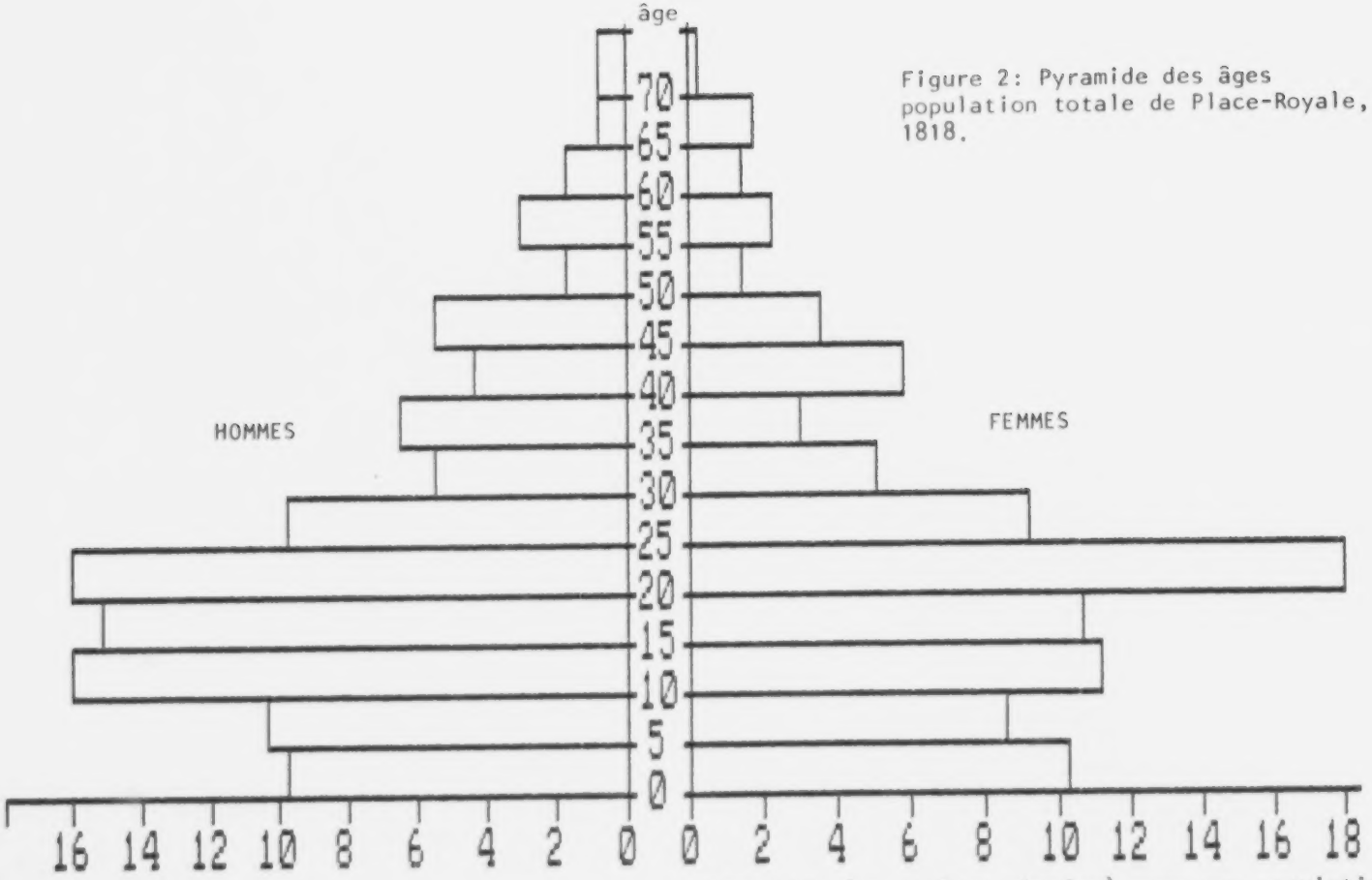

Figure 2: Pyramide des âges population totale de Place-Royale, 1818.

Effectifs (en nombres absolus) pour une population type de 1000 personnes.

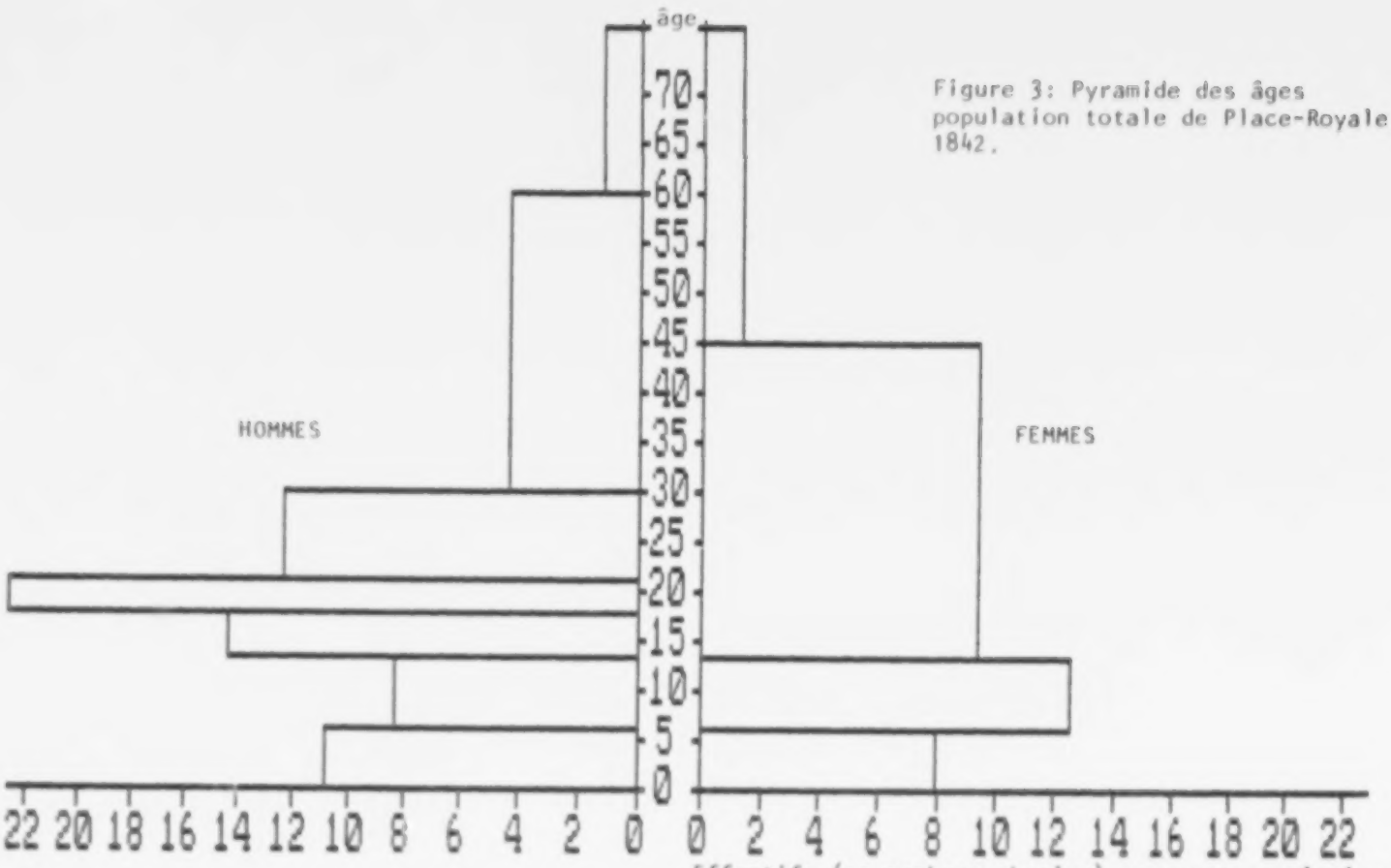

Figure 3: Pyramide des âges population totale de Place-Royale, 1842.

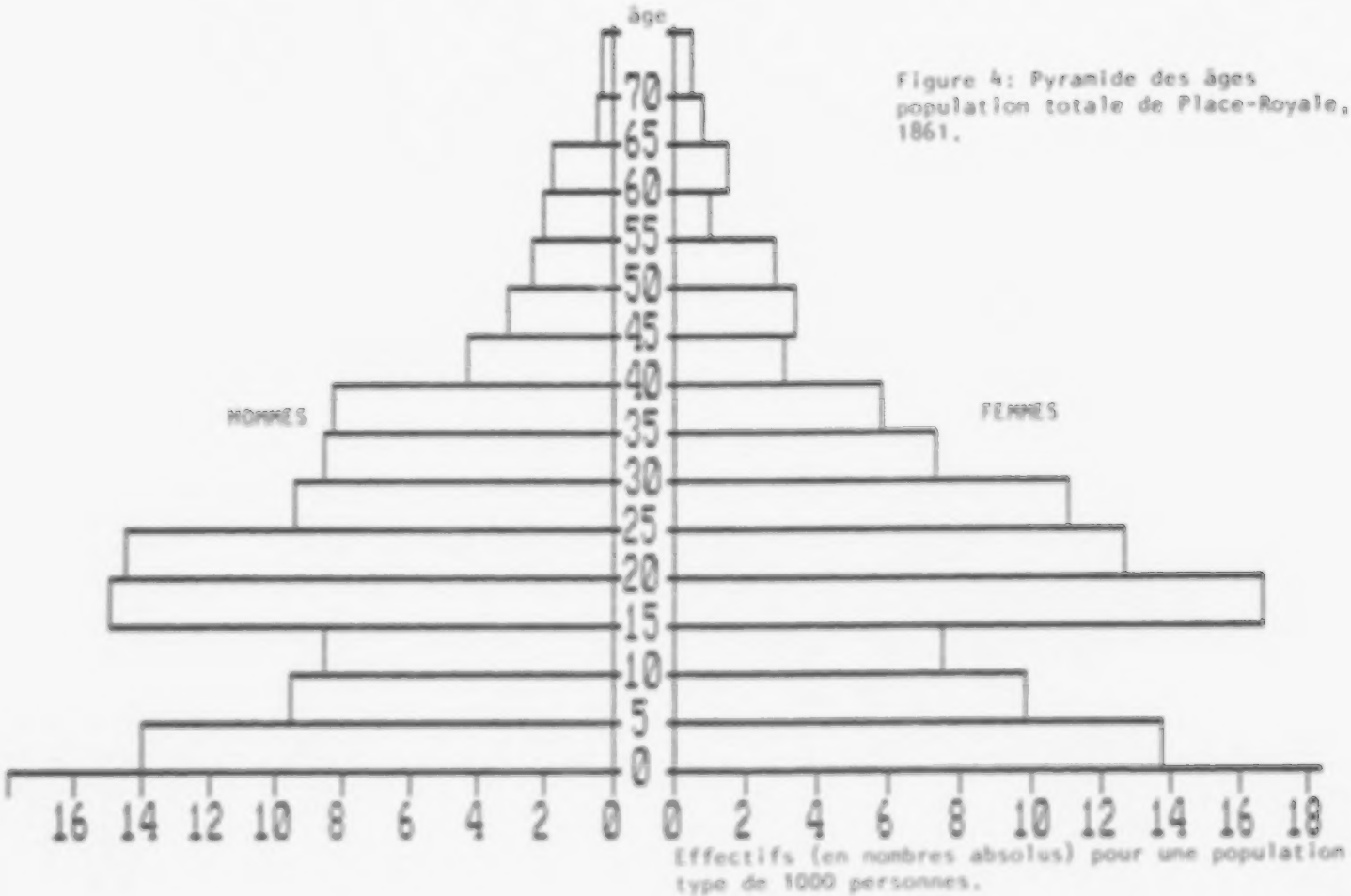

Figure 4: Pyramide des âges population totale de Place-Royale, 1861.

La différence entre les filles (plus nombreuses en 1842) et les garçons de 6-13 ans est essentiellement due à la présence de jeunes filles pensionnaires chez les Soeurs de la Congrégation.

2.3.2.2-Chefs de ménage.

Il saute aux yeux que les chefs de ménages recensés à Place-Royale sont en très grande majorité des hommes (figures 5, 6). D'ailleurs, la majorité des hommes de plus de 30 ans sont des chefs de ménage (tableau 12). En 1818, 85 % des hommes de 30 ans et plus sont des chefs de ménage (cette proportion pourrait être surévaluée à cause du grand nombre de données manquantes); en 1861, cette proportion tombe d'ailleurs à 65 %.

Tableau 12: Pourcentages de chefs de ménage selon l'âge et le sexe, Place Royale, 1818, 1861.

Groupes d'âges	1818			1861		
	M	F	T	M	F	T
10-19	0	0	5	0	0	0
20-29	36	2	18	22	1	12
30-39	79	0	47	63	6	36
40-49	91	12	51	76	17	49
50-59	73	12	47	65	15	42
60+	100	62	81	50	50	50
10-29	21	1	12	11	0	6
30+	84	15	53	65	13	42

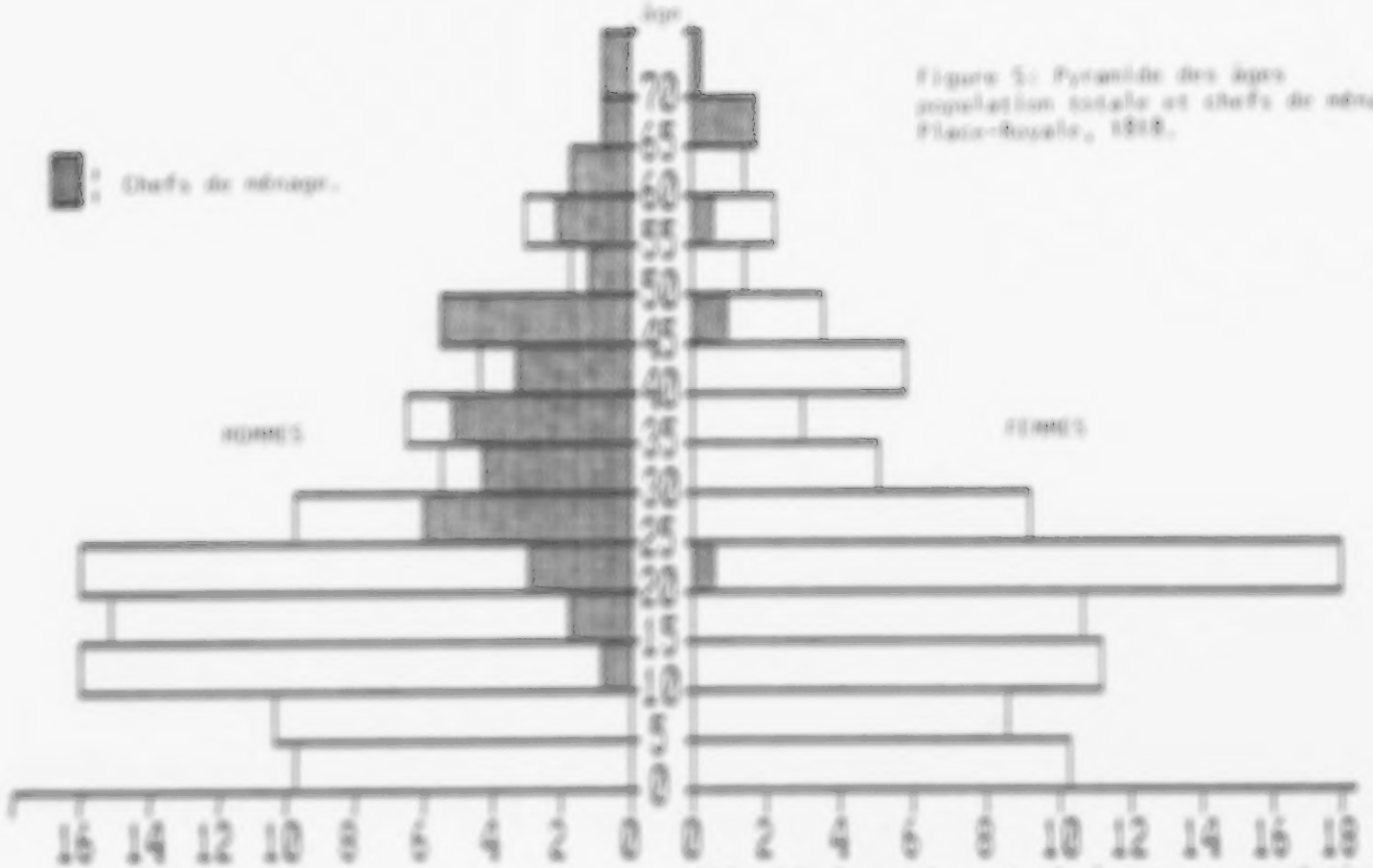

Figure 5: Pyramide des âges population totale et chefs de ménage, Plaie-Royale, 1818.

Effectifs (en nombres absolus) pour une population type de 1000 personnes.

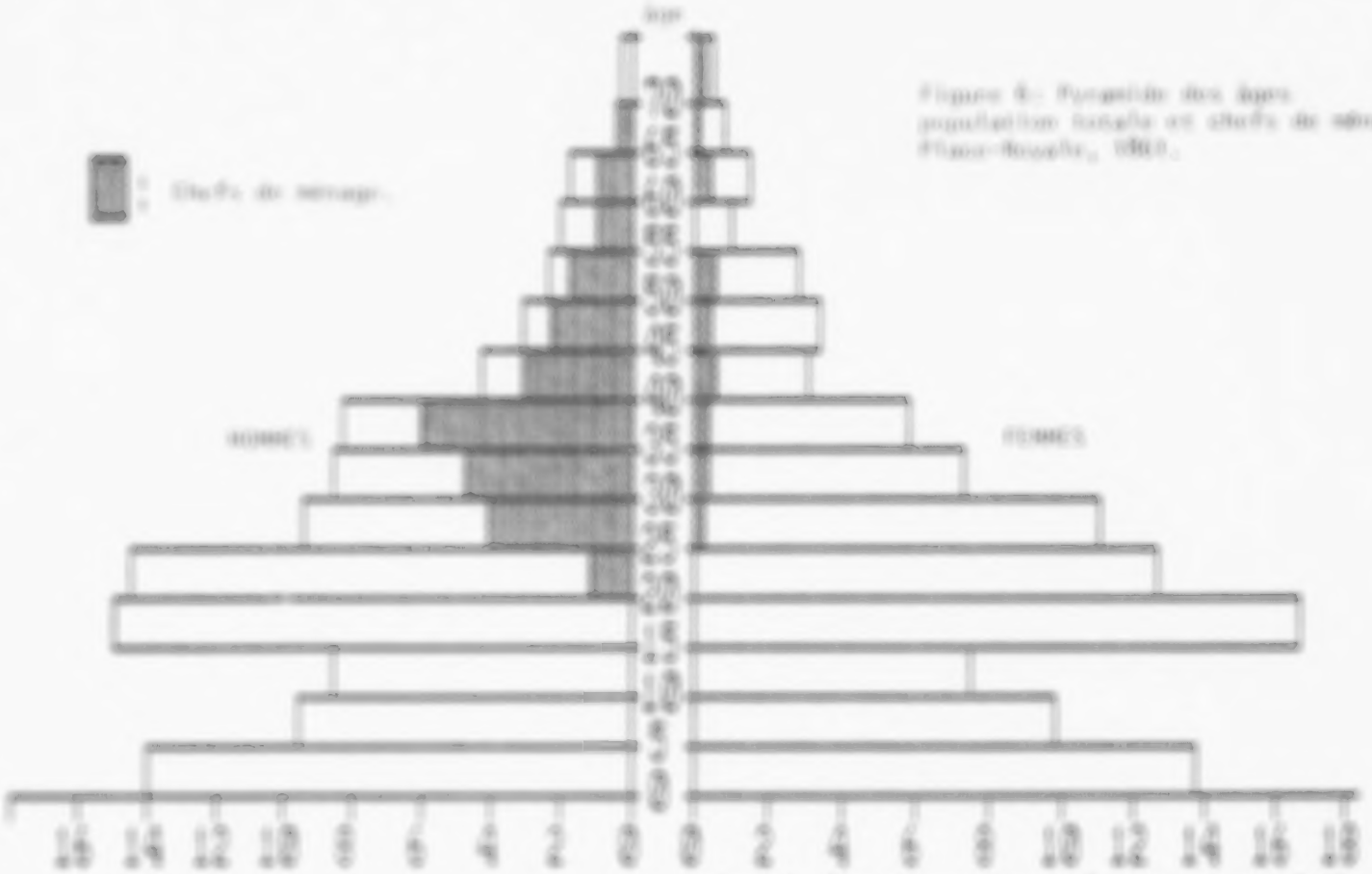

Figure 6: Pyramide des âges population totale et chefs de ménage, Plaine-Acoupa, 1983.

Effectifs (en nombres absolus) pour une population type de 1000 personnes.

Les femmes chefs de ménages sont moins diplômées en moyenne, n'ont qu'il n'y a rencontrailleurs de revenu. Cependant, en comparaison avec 1818, les femmes chefs de ménages en 1861 sont moins [illegible] plus diplômées en moyenne plus [illegible]. Cependant parmi les personnes diplômées [illegible] qu'en 1818? Nous pensons que [illegible] diplômées [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

3.9-Distribution selon l'état matrimonial.

On manque de données concernant cette variable: l'état matrimonial n'est pas systématiquement recensé (on a dans presque tous les dénombrements une mention de 'veuve' lorsque le chef de ménage est une femme). A partir de 1918, l'état matrimonial de tous les chefs de ménages est connu mais pas celui des autres membres du ménage (à l'exception du conjoint). En 1962, on n'a que des données sur le nombre de personnes mariées ou non-mariées (seules catégories retenues) sans que l'on sache exactement à quelles personnes du ménage ces données s'appliquent. Dans le recensement de 1961, on trouve des mentions de l'état matrimonial pour chaque individu recensé.

2.6.1.1-Population totale.

On observe en 1842 et 1861 que les gens mariés composent le quart de la population totale de Place-Royale (tableau 13). Les veufs forment environ 5 % de la population et les célibataires 70 %. On ne trouve pas de catégories "divorcé" ou "séparé" pour des raisons évidentes(la catégorie "autre" se rapporte à un cas douteux). Nous invitons le lecteur à user de prudence dans l'analyse de ces données en raison du grand nombre de données manquantes et de la confusion qui peut régner dans la définition de ces concepts.

Tableau 13: Distribution selon l'état matrimonial,chefs de ménage et population totale, Place-Royale, 1818, 1842 et 1861.

état matrimonial	chefs de ménage 1818		1861		population totale 1818		1842		1861	
marié	62	76 %	130	81 %	121	39 %	258	25 %	287	26 %
veuf	16	20 %	20	13 %	23	7 %	757	75 %	54	5 %
célibataire	2	3 %	10	6 %	169	54 %			749	69 %
autre	1	1 %	-	- %	1	0 %	-	- %	-	- %
total	81	100%	160	100%	314	100%	1015	100%	1090	100%

En 1818, on a 239 données manquantes en ce qui concerne l'état matrimonial sur une population de 553 personnes (sans compter que nous avons nous-mêmes attribué automatiquement l'état de célibataire à toutes les personnes de moins de 15 ans).

La proportion de 54 % de célibataires que nous observons semble assez faible compte tenu de l'importance relative des jeunes (0-19 ans) dans la population totale: sans doute que les célibataires forment l'essentiel des gens non comptés comme s'il s'agissait là pour le curé Signay d'une valeur "par défaut": il n'aurait indiqué l'état matrimonial que dans la mesure où il diffère du célibat.

En 1842, les veufs et les célibataires étant regroupés dans la catégorie des "non mariés", on ne peut comparer avec les autres années que les gens mariés.

2.5.1.2-Chefs de ménage.

Contrairement à ce qu'on observe dans la population totale, la grande majorité des chefs de ménage sont mariés (tableau 13). On y retrouve également plus de veufs. Quant à eux, les célibataires sont pratiquement absents. C'est une données sociologiquement intéressante: cela semble signifier qu'il fallait se marier pour quitter le foyer

familial et vivre dans son propre logement.

Près de la moitié des gens mariés qu'on trouve dans la population totale sont des chefs de ménage (tableau 14); il ne peut en effet exister qu'un seul chef dans un couple marié! C'est pourquoi on est certain qu'environ la moitié (et parfois plus) des gens mariés ne peuvent être des chefs de ménage.

Il est plus intéressant de remarquer que presque tous les célibataires ne sont pas des chefs de ménage.

Pour ce qui est des veufs, 70 % d'entre eux étaient chefs de ménage en 1818 comparativement à 37 % seulement en 1861. Ce renversement est pour le moins inattendu; peut-être qu'en 1861, plus de veufs (ves) habitaient avec leurs enfants (on devrait donc observer plus de "familles élargies" mais cela n'est pas confirmé par l'analyse de la structure des ménages (voir page 129)).

Tableau 14: Pourcentages de chefs de ménage selon l'état matrimonial, Place-Royale, 1818, 1861.

état matrimonial	1818		1861	
	chefs	non-chefs	chefs	non-chefs
marié	51	49	45	55
veuf	70	30	37	63
célibataire	1	99	1	99

2.5.2-Distribution selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe.

On voit (tableaux 15, 16) que la proportion des gens mariés dans la population de Place-Royale croît avec l'âge jusqu'à cumuler autour de 30-44 ans. Les veufs deviennent importants en proportion dans les derniers âges de la vie. Les veuves sont en proportion plus nombreuses que les hommes; cela est un phénomène classique en démographie: il y a plus de veuves car les femmes épousent habituellement des hommes plus âgés qu'elles: elles ont donc plus de chances de perdre leur mari que l'inverse. Les quelques hommes qui restent à ces âges sont donc plus souvent mariés.

Tableau 15: Etat matrimonial selon l'âge et le sexe, Place-Royale, 1818, en pourcentages.

groupes d'âges	hommes			femmes		
	M	V	C	M	V	C
0-14	0	0	100	0	0	100
15-29	63	0	37	75	7	18
30-44	100	0	0	92	8	0
45-64	96	4	0	67	33	0
65+	67	33	0	0	100	0
tous âges	39	1	60	38	10	51
nb de cas	58	2	90	56	15	75

M: marié; V: veuf; C: célibataire.

Tableau 16: Etat matrimonial selon l'âge et le sexe, Place-Royale, 1861, en pourcentages.

groupes d'âges	hommes			femmes		
	M	V	C	M	V	C
0-14	0	0	100	0	0	100
15-29	16	0	84	25	2	73
30-44	70	2	28	73	2	25
45-64	61	21	18	42	41	17
65+	25	75	0	0	90	10
tous âges	26	3	71	26	7	67
nb de cas	148	16	394	139	38	355

M: marié; V: veuf; C: célibataire.

Le tableau 17 permet de montrer la différence selon le sexe dans la distribution des gens selon leur état matrimonial à différents moments de leur vie. Par exemple, 62 % des gens mariés de 15-29 ans en 1861 sont des femmes: ce qui démontre que les femmes se mariaient plus jeunes en moyenne que les hommes. On remarque également que les femmes constituent toujours la majorité des personnes veuves.

Tableau 17: Proportions d'hommes et femmes chez les mariés, célibataires et veufs selon l'âge, Place-Royale, 1861.

groupes d'âges	marié		célibataire		veuf	
	M	F	M	F	M	F
0-14	0	0	51	49	0	0
15-29	38	62	53	47	0	100
30-44	56	44	63	37	29	71
45-64	61	39	53	47	35	65
65+	100	0	0	100	25	75
tous âges	52	48	53	47	30	70
nb de cas	148	139	394	355	16	38

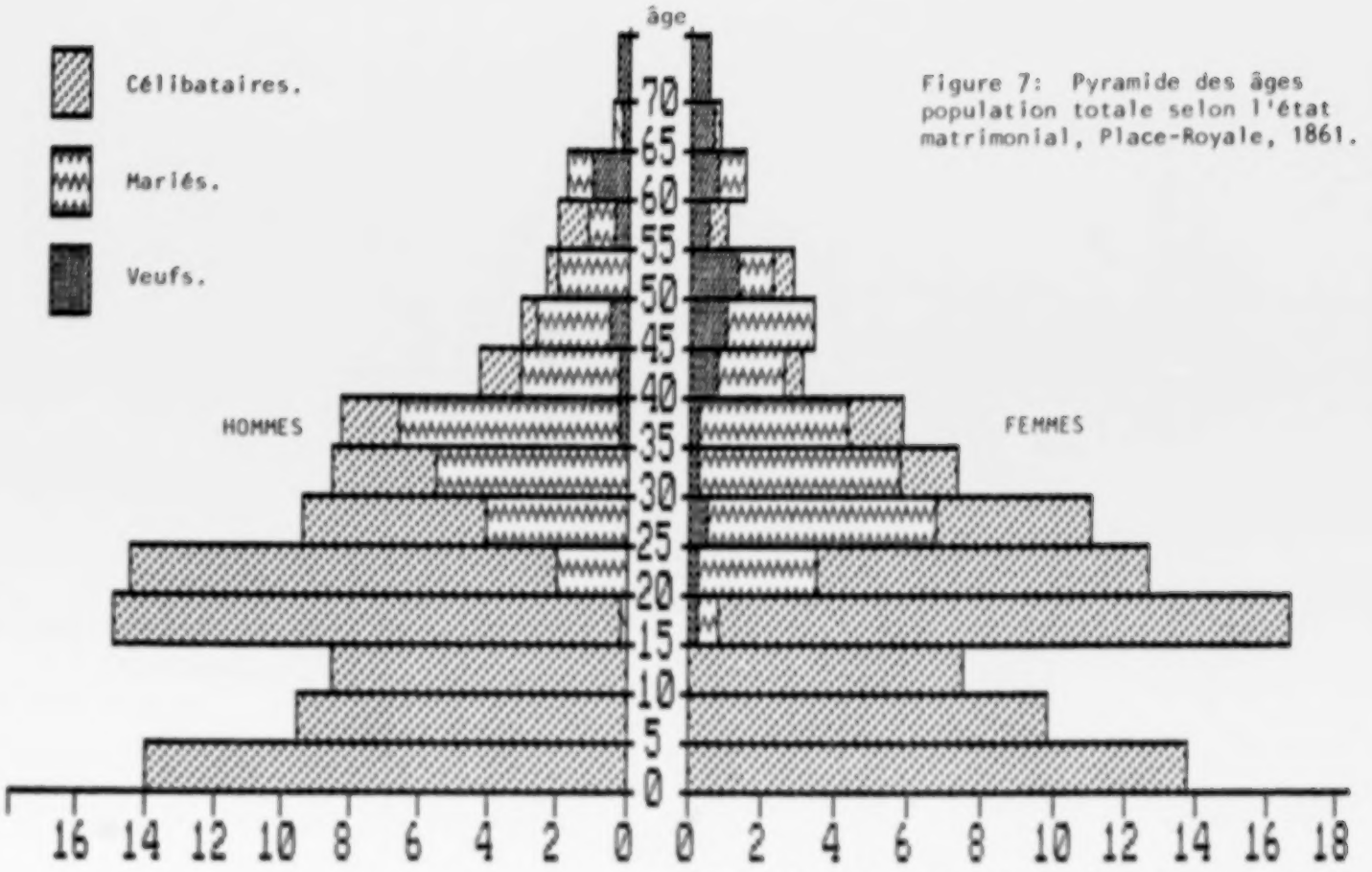

Figure 7: Pyramide des âges population totale selon l'état matrimonial, Place-Royale, 1861.

2.5.3-Le célibat définitif.

Le taux de célibat définitif (c'est-à-dire la proportion des gens que l'on peut considérer comme étant définitivement célibataires dans une génération; on utilise pour ce faire la proportion de gens de 50 ans et plus qui ne se sont jamais mariés, les mariages au-delà de cet âge étant assez rares pour être statistiquement négligés) est ici calculé sur la population de 50-59 ans de chaque sexe.

Ce taux, tel que nous l'avons calculé en 1861 (tableau 18), est relativement élevé à Place-Royale: 22 % chez les hommes et 25 % chez les femmes. Par comparaison, rappelons que dans une population moderne québécoise [Statistique Canada, 1984, tableaux 2 et 4], on trouve habituellement des taux de célibat définitif oscillant autour de 10 % .

La différence observée par rapport à ce que l'on trouve pour la ville de Québec ou pour le Bas-Canada pourrait être le fruit du hasard (compte tenu du petit nombre de cas impliqués) mais la différence qui existe dans le taux des femmes de la ville de Québec par rapport à celui des femmes du Bas-Canada dans son entier laisse entendre que dans les villes, et peut-être plus encore dans les quartiers d'affaires comme Place-Royale, les femmes se mariaient moins

qu'à la campagne, ou plutôt que beaucoup de jeunes filles des campagnes pouvaient se rendre à la ville pour y travailler, ce qui pouvait retarder le moment du mariage. Or, lorsqu'on retarde le moment d'un événement, il arrive bien souvent que cela se conclue par un "abandon"; c'est là un effet que l'on observe fréquemment pour les phénomènes démographiques. Comme la population de Place-Royale est formée en grande partie de travailleurs mal rémunérés (voir page 111), il se peut également que cela explique pourquoi plusieurs d'entre eux n'ont pas voulu ou pu s'établir en ménage.

Tableau 19: Célibat définitif (proportion de célibataires de 50-59 ans) selon le sexe, Place-Royale, ville de Québec et province, 1861, en pourcentages.

	hommes	femmes
Place Royale	22	25
ville de Québec	10	16
Province de Québec	9	11

2.6-Distribution selon la profession

Dans le cas de l'étude des professions, nous devrions d'abord nous assurer qu'elles se rapportent bel et bien aux habitants de Place-Royale. Or, plus qu'avec toute autre variable, on se rend compte en analysant les professions qu'on a pu recenser des personnes qui travaillaient à Place-Royale mais n'y résidaient pas. Il y a en effet un risque de confusion entre un recensement fait selon le lieu de résidence (habituellement défini par le lieu où une personne dort) et un recensement fait selon le lieu de rencontre avec l'agent recenseur, c'est-à-dire le lieu de travail (lorsqu'il y a lieu; voir page 140).

Par exemple, dans le recensement de 1842 où l'on ne compte directement que les professions des chefs de ménage, on peut quand même, grâce à une autre question, calculer qu'il y avait 113 serviteurs, 32 serviteuses et 102 employés. Cependant, on ne peut pas savoir, parce que l'on manque de détails sur ces travailleurs, s'ils résidaient là où l'on en fait mention ou s'ils résidaient ailleurs (dans ce cas, on les aurait recensés selon leur lieu de travail); en réalité, certains d'entre eux devaient résider à Place-

Royale et d'autres ans.

Il y a donc un problème sérieux de définition: veut-on mesurer l'emploi des travailleurs de Place-Royale (les résidents aussi bien que les étrangers), veut-on plutôt avoir une idée du travail fait par les résidents de Place-Royale (à la Place-Royale ou ailleurs) ou entend-on seulement dresser le profil professionnel (en termes de "formation", voir le glossaire) de ces résidents? Chacune de ces approches peut donner des résultats forts différents mais nous ne sommes même pas en mesure de dire laquelle d'entre elles a été utilisée lors du recensement de 1842. D'ailleurs, le même genre de problème se pose pour tous les autres recensements, même si c'est en 1842 qu'il est le plus évident.

Les dénominations des professions peuvent varier selon le but qu'on leur prête. Veut-on savoir quelle formation a reçu un individu, ou quel travail il effectue au moment du recensement? Par exemple, si un chef de ménage est déclaré "charpentier", cela signifie-t-il qu'il travaille au moment du recensement comme charpentier, ou qu'on a pu trouver un charpentier en chômage? Le problème est réel: par exemple, dans les recensements du curé Plessis (1792 à 1805), il y a fort peu de chefs de ménages pour lesquels une profession n'est pas déclarée, ce qui laisse supposer une situation de "plein emploi" peut-être illusoire. Par contre, en 1818

plusieurs travailleurs dans le secteur du bois (charpentier par exemple) qui pourraient fort bien être dans l'industrie navale. On voit ainsi que la dénomination ne suffit pas toujours à faire comprendre dans quel secteur un ouvrier travaillait. Le classement que nous avons fait des professions à Place-Royale est donc tributaire des dénominations retenues par l'individu qui a fait le recensement. Les recenseurs peuvent aussi être un peu trop diligents à faire des simplifications qu'eux seuls comprennent et qui satisfont leurs besoins mais qui sont trop vagues pour l'usage que nous voulons en faire.

Dans les cas, assez rares toutefois, où le recenseur attribuait deux professions au même individu, nous avons choisi de le classer dans la catégorie où il se retrouverait s'il n'était fait mention que de son métier le plus pratiqué (le problème est évidemment de savoir lequel des deux métiers est prépondérant: nous avons dû souvent nous contenter d'une interprétation subjective).

Les classements par profession que nous avons dû utiliser ne nous permettent pas d'évaluer la classe sociale à laquelle un travailleur pouvait appartenir; faute de détails, nous ne pouvions pas par exemple faire la différence, parmi les commerçants, entre un petit boutiquier et un négociant international. Il va de soi que l'analyse des

professions ne nous permet en aucun cas de faire une évaluation tant soit peu précise de la structure sociale de la population de Place-Royale.

Dans la plupart des recensements (exception faite de ceux de 1818 et 1861), ne sont dénombrés que les chefs de ménage (ou ceux que nous supposons tels). Cela signifie évidemment qu'en ce qui concerne l'analyse par profession, se limiter aux seuls chefs ne peut suffire pour avoir une idée juste de la situation de la population totale. Ainsi, il y avait à Place-Royale beaucoup d'engagés, de domestiques ou de commis (tel qu'on peut le voir dans les recensements de 1842 ou 1861) qui ne sont pas fréquemment chefs de ménages. En se limitant aux chefs, il y a donc une importante sous-évaluation des professions mal rémunérées ou réservées aux jeunes par exemple. De même, les recenseurs se sont habituellement peu préoccupés de la situation des femmes si bien qu'en ce qui concerne les femmes chefs de ménages, on ne possède presque jamais de renseignements sur leurs professions.

Pour les recensements paroissiaux (et cela est particulièrement vrai en 1792), le fait que les Anglais étaient pour la plupart des protestants explique pourquoi les renseignements les concernant sont si souvent incomplets. Une bonne partie des données manquantes à propos des profes-

sions viennent justement du fait que le curé ne prenait pas la peine (puisque c'était peu important pour lui) de noter ces renseignements.

2.6.1.1-Définitions des professions.

Nous allons présenter ici toutes les dénominations de professions que nous avons pu rencontrer dans les recensements que nous avons dépouillés. Elles sont regroupées en 22 types dans le but d'en simplifier le traitement. Nous avons tenter de regrouper ensemble les métiers ou professions semblables. Cependant, certaines dénominations restent obscures et, comme nous l'avons déjà dit, il ne nous est pas toujours possible de distinguer sous une même appellation des réalités fort différentes (par exemple, comment voir la différence chez deux "commerçants" entre un boutiquier et le plus gros marchand de la province?).

Le lecteur pourrait même ne pas être d'accord avec le classement que nous avons fait de certains métiers: nous ne cachons pas que dans ce genre d'opération, la subjectivité a une part importante. C'est pourquoi d'ailleurs nous présentons en détail notre classement pour que le lecteur sache exactement à quoi s'en tenir. Ainsi, le lecteur évitera d'user de sa propre subjectivité pour "deviner" ce qui se cache sous les appellations de "commerce" ou "transport".

Dans la liste qui suit, nous n'avons pas fait paraître les termes anglais souvent utilisés dans les recensements mais leur traduction française (ce qui est peut-être un risque supplémentaire d'erreur). La terminologie des 22 types de professions que nous retenons est inspirée du travail de Jérôme Denys sur la basse-ville de Québec [Denys, 1980, p. 23].

ALIMENTATION: boucher, boulanger, confiseur, cultivateur, meunier, pâtissier, pêcheur.

BOIS: chaisier, charpentier, charpentier/constructeur, ébéniste/doreur, menuisier, meublier, scieur de long, tonnelier.

CUIR: cordonnier, tanneur.

CONSTRUCTION NAVALE: calfat, gréeur de navire, poulieur, voilier.

MÉTAUX: armurier, coutelier, ferblantier, forgeron, taillandier.

MÉTAUX ET PIERRES PRÉCIEUSES: horloger, orfèvre.

PIERRE: maçon, tailleur de pierre.

VÊTEMENT: chapelier, couturier, modeuse, modiste, perruquier, tailleur.

PAPIER ET LIVRE: imprimeur, photograveur.

JOURNALIERS: apprenti, compagnon, journalier, travailleur.

OUVRIERS: opérateur.

RESTAURATION-HOTELLERIE: aubergiste, cabaretier, cantin, cantinier, cuisinier, hôtelier, restaurateur, teneur de café, vendeur de bière.
COMMERCE: colporteur, commerçant, courtier, directeur, encanteur, épicier, fabricant de tabac, fournisseur, fournisseur de navire, marchand, négociant, regratier, revendeur, tabaconiste.
COMMIS: commis, engagé, messager, porteur de lettre, télégraphiste, vendeur.
TRANSPORT: capitaine, charretier, matelot, navigateur, pilote, régisseur de navire.
PROFESSIONS LIBERALES: chirurgien, dentiste, ingénieur, médecin, notaire, procureur (fabrique).
EMPLOYÉS DE L'ÉTAT: douanier, policier.
ENSEIGNEMENT-CULTURE: maître d'école.
DOMESTIQUE: domestique, gardien, servante, serviteur.
CLERGÉ: religieuse.
AUTRES SERVICES: barbier, bedeau, infirmière, organiste, savonnier.
RENTIERS: anciens travailleurs.

2.6.1.2-Description des codages.

Avec leurs imperfections, leur part importante de subjectivité dans le choix des regroupements ou des concepts, ou leurs limites imposées par la précision des recense-

ments, nous espérons quand même que l'un ou l'autre de ces codages saura satisfaire le lecteur. Le fait d'avoir trois codages alourdit sans doute la présentation mais nous croyons que cela est préférable au fait de devoir se limiter à un seul classement des professions.

Tableau 19: Liste des dénominations des professions selon les codages utilisés.

codage 1	codage 2	codage 3
alimentation	artisans	production
bois		
cuir		
construction navale		
métaux		
métaux (*)		
pierre		
vêtements		
papier et livre		
journaliers	travailleurs non spécialisés	
ouvriers		
restauration-hôtellerie	-restauration-hôtellerie	services
commerce	-commerce	
commis	-commis	
transport	-transport	
professions libérales	-professions libérales	
employés de l'état	employés de l'état	
enseignement-culture		
domestiques	-domestiques	
clergé	-clergé	
autres services	-autres services	
rentiers	-rentiers	-rentiers

(*)métaux et pierres précieuses.

2.6.1.2.1-Premier codage.

La liste des vingt-deux dénominations de professions que nous avons présentée ci-haut est notre premier classe-

ment des professions, ou premier codage, comme nous l'avons appelé. Ce premier codage tente de répondre à deux objectifs contradictoires.

Premièrement, devant le foisonnement de termes anciens, d'abréviations et d'appellations anglaises, nous avons jugé nécessaire de procéder à un regroupement. Dans le genre de travail que nous voulons faire, il y a certaines nuances, certaines précisions qui nous sont inutiles: nous ne voulons conserver que des distinctions qui ont un certain sens et qui ont gardé de leur oppotunité. Car n'oublions pas que nos sources s'étendent de 1760 à 1860 et que nous-mêmes sommes en 1986: il est extrèmement hasardeux de prétendre saisir toutes les nuances des professions, métiers et occupations des gens qui vivaient il y a deux cents ans. L'idée que nous nous faisons aujourd'hui d'une profession grâce à une dénomination n'est peut-être pas celle qui prévalait à l'époque et le recenseur qui résumait en un ou deux termes généraux simplifiait peut-être un peu trop les choses. C'est pourquoi nous ne croyons pas que nous devons conserver toutes les dénominations rencontrées. D'ailleurs, compte tenu du nombre de travailleurs que nous étudions, cela impliquerait un trop grand nombre de divisions: la plupart de nos catégories seraient vides ou très légèrement garnies à chaque recensement. Déjà, nous nous apercevons qu'avec vingt-deux classes différentes, plu-

sieurs d'entre elles ne comptent aucun effectif dans certains recensements.

Deuxièmement, ce codage doit le plus possible garder intactes les distinctions réelles qui existent entre les professions: par comparaison, le troisième codage, qui ne fait la distinction qu'entre la production et les services, répond à un tout autre but en regroupant ainsi sous le même vocable des professions extrèmement différentes les unes des autres. Le premier codage devrait idéalement donner l'image la plus fine, la plus précise des professions de Place-Royale. Nous aurions aimé pouvoir, à partir de ce premier classement, avoir une idée des classes sociales en utilisant la profession comme indice principal de richesse et de statut social. Malheureusement, comme nous l'avons déjà dit, des regroupements ont été fait (dans les recensements) qui nous empêchent d'atteindre ce but; par exemple, en indiquant simplement "marchand", le recenseur ne nous permet plus de distinguer le boutiquier du négociant international. C'est pourquoi le premier codage ne peut pas remplir cette mission.

A cause de la diversité et de l'évolution des définitions des professions, ou à cause parfois de simplifications grossières, il est impossible de se servir des professions comme d'un indice précis de richesse ou de statut

social. Néanmoins, le premier codage tente d'en donner une image approximative même si cela n'a aucun sens dans certaines catégories telles que le commerce (qui est très importante à cause du nombre de travailleurs qu'on y retrouve), la restauration-hôtellerie, le transport ou les rentiers (quoique ce ne soit pas à proprement parler une profession). Dans les autres catégories, nous espérons qu'il existe une certaine homogénéité pour qu'on n'y retrouve que des travailleurs de la même strate sociale, ou peu s'en faut.

2.6.1.2.2-Deuxième codage.

Ce second codage regroupe ensemble ceux que l'on pourrait nommer artisans ou travailleurs manuels - plus ou moins - spécialisés (alimentation, bois, cuir, construction navale, métaux, métaux et pierres précieuses, pierre, vêtements, papier et livre). Nous n'avons pas retenu l'appellation de "travailleur manuel" car elle pourrait porter à confusion: par exemple, un domestique, qui travaille pourtant avec ses mains, n'entre pas du tout dans cette catégorie. En fait, puisque ces artisans constitueront l'essentiel des travailleurs du secteur de la production dans le troisième codage, nous pouvons dire que l'élément principal qui donne un sens au regroupement des "artisans" est l'idée que ces travailleurs fabriquent et produisent des biens

matériels et non pas des services.

Le but essentiel de ce second codage est, en regroupant entre elles certaines catégories du premier codage, de réduire le nombre de classes. Pour certaines analyses, le lecteur pourrait trouver plus pratique de comparer douze classes plutôt que vingt-deux. De plus, lorsque nous analysons simultanément plusieurs variables, dont la profession, on arrive souvent à des sous-groupes de population qui sont trop petits pour qu'une subdivision des professions en vingt-deux catégories (et parfois même douze) ait une quelconque valeur statistique. Nous avons pour cela regrouper des catégories dont les effectifs étaient habituellement faibles (il en a été ainsi pour le regroupement des journaliers et des ouvriers et celui des employés de l'Etat et du secteur de l'enseignement et de la culture).

2.6.1.2.3-Troisième codage.

Le troisième codage a un but tout autre. Il vise à connaître "l'employeur" des travailleurs de Place-Royale. Est-ce l'industrie (terme employé ici dans un sens très large car, à cette époque, il s'agit plutôt de boutiques et d'ateliers) ou est-ce les services?

Le problème principal est de définir "production" et

"services". La distinction principale demeure la fabrication d'un bien matériel. Les travailleurs des services ne produisent pas de biens matériels: ils les transportent, les entretiennent, les consomment, les préparent, les vendent aussi, mais ne les produisent pas.

Signalons que nous classons toujours les cantiers à part: nous avons conservé cette appellation pour garder la trace des "anciens" travailleurs dont on faisait mention dans certains recensements (il s'est avéré que seul le nord Plessis utilisait cette procédure), mais comme il ne s'agit pas réellement de travailleurs, nous l'avons toujours tenus à l'écart. D'ailleurs, nous n'en parlons jamais dans nos analyses des professions.

On pourrait nous reprocher d'avoir classé le secteur de l'alimentation (c'est-à-dire des bouchers, des boulangers, etc...) dans la production: avec leurs petites boutiques et leurs aliments préparés, ils pourraient entrer dans les services. Nous les avons classés dans la production car nous croyons que leur métier contient une grande part de travail manuel et est plus près de la production de biens que, par exemple, les travailleurs de la restauration. Signalons aussi que les épiciers (qui sont vendeurs et non "travailleurs" de l'alimentation) sont classés dans le commerce et non dans l'alimentation. Le problème est évidem-

ment de "services" si le boulanger qu'on a recensé fabriquait du pain ou le vendait, ou laquelle de ces deux activités prenait le plus de son temps!

C'est un point de vue assez subjectif et nous comprendrions le lecteur de le désapprouver. C'est pourquoi trois codages valent mieux qu'un: on a ainsi de meilleures chances de satisfaire le lecteur même si aucun classement ne pourra jamais rencontrer les exigences de tout le monde.

Bien sûr, il n'y a guère de différences entre éplucher des pommes de terre toute la journée pour un restaurateur ou être journalier et enfoncer des clous: il s'agit là de deux métiers qu'on pourrait qualifier de "manuels". C'est un problème qui n'est pas exclusif aux recensements anciens: dans les recensements modernes, il faut plusieurs questions pour saisir toutes les nuances d'un emploi. Par exemple, une secrétaire - emploi typique de "services" - peut être à l'emploi d'une industrie forestière - secteur "primaire", pour employer une expression moderne.

Le troisième codage vise justement à mesurer, non pas la nature de la profession (manuelle ou intellectuelle) mais le secteur économique qui l'emploie.

Ainsi, on ne trouve pas à Place-Royale de travailleurs

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Tableau 60 : [illegible]

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

2.6.2.1.1-Population totale.

Pour l'ensemble des travailleurs que l'on rencontre dans la population totale, le commerce demeure l'activité principale pratiquée à Place-Royale (tableaux 21, 22, 23). On trouve également beaucoup de commis (dont l'émergence apparait en 1818) qui sont d'ailleurs rattachés au secteur du commerce. Il y a toujours une bonne proportion de domestiques aussi.

Tableau 21: Distribution des professions (1er codage) dans la population totale, Place-Royale, 1818,1861.

profession	1818	1861
alimentation	1	0
bois	7	21
cuir	0	10
construction navale	7	6
métaux	4	8
métaux et pierres (*)	0	5
pierre	0	2
vêtement	2	10
papier et livre	0	4
journaliers	9	14
ouvriers	0	0
restauration-hôtellerie	11	20
commerce	34	77
commis	33	110
transport	2	11
professions libérales	3	8
employés de l'Etat	1	0
enseignement-culture	1	1
domestiques	5	103
clergé	4	0
autres services	1	4
rentiers	0	0
total	120	447

(*): métaux et pierres précieuses.

Tableau 22: Distribution des professions (2e codage) dans la population totale, Place-Royale, 1818,1861.

profession	1818	1861
artisans	16	84
travailleurs non-spéc.	9	14
restauration-hôtellerie	11	26
commerce	34	77
commis	33	119
transport	2	11
professions libérales	3	8
employés de l'État	2	1
domestiques	5	103
clergé	4	0
autres services	1	4
rentiers	0	0
total	120	447

Tableau 23: Distribution des professions (3e codage) dans la population totale, Place-Royale, 1818,1861.

profession	1818	1861
production	25	98
services	95	349
rentiers	0	0
total	120	447

Dans son ensemble, le secteur des services occupe toujours la très grande majorité des travailleurs de Place-Royale (près de 80 % en 1818 et 1861). Il y a donc presque quatre travailleurs dans le secteur des services pour un travailleur du secteur de la production (tableau 24).

Tableau 24: Pourcentages du nombre de travailleurs dans les secteurs des services et de la production, rapport du secteur des services au secteur production, Place-Royale, 1792 à 1861.

recensement	services	production	Rapport
pop. chefs			
1792	58 %	36 %	1,6
1795	60	37	1,6
1798	55	44	1,2
1805	64	35	1,8
1818	73	27	2,7
1842	74	26	2,8
1861	69	31	2,2
pop. totale			
1818	79	21	3,8
1861	78	22	3,6

2.6.2.1.2-Chefs de ménage.

On remarque que le secteur des services se développe de plus en plus jusqu'en 1842 (tableau 24); on note une légère baisse en 1861, sans doute le signe du déclin de Place-Royale en tant que plaque tournante du commerce. Il y a également une baisse passagère autour de 1798: le secteur de la production aurait repris de la vigueur grâce au développement du secteur du bois (lié à l'industrie navale). Une fois regroupés ensemble, les artisans (deuxième codage; tableau 26) forment toujours un important contingent de travailleurs, dépassant même en nombre les commerçants en 1792, 95 et 98. La restauration et l'hôtellerie occupe toujours une bonne proportion de travailleurs.

Tableau 25: Distribution des professions (1er codage) chez les chefs de ménage, Place-Royale, 1792-1861.

professions	1792	1795	1798	1805	1818	1842	1861
alimentation	6	9	7	10	1	3	2
bois	8	9	20	11	7	4	12
cuir	2	5	4	4	0	4	7
construction navale	0	1	0	2	2	2	3
métaux	9	8	8	10	3	6	3
métaux et pierres (*)	1	3	0	0	0	2	3
pierre	2	1	0	1	0	2	0
vêtement	7	10	13	4	2	5	7
papier et livre	0	0	0	0	0	2	1
journaliers	3	2	8	6	8	8	7
ouvriers	0	0	1	0	0	0	0
restauration-hôtellerie	6	13	12	16	11	25	23
commerce	17	36	38	53	33	66	54
commis	1	1	4	0	11	5	11
transport	15	22	16	11	2	2	3
professions libérales	2	3	3	5	1	4	4
employés de l'Etat	0	1	1	0	1	2	0
enseignement-culture	0	0	1	1	1	1	0
domestiques	21	1	0	0	0	2	4
clergé	0	0	0	0	0	0	0
autres services	0	0	1	1	1	1	1
rentiers	7	3	2	1	0	0	0
total	107	128	139	136	84	146	145

(*): métaux et pierres précieuses.

Ces résultats doivent être traités avec beaucoup de circonspection: l'identification et le classement des professions en usage aux XVIIIe et XIXe siècles ne sont pas des tâches qui se font sans problèmes. De plus, on a passablement de données manquantes pour certains recensements: 37 cas sur 144 en 1792, soit 26 %; 20 cas sur 148 en 1795, soit 14 %; 63 cas sur 147 en 1818, soit 43 %!

Tableau 26: Distribution des professions (2e codage) chez les chefs de ménage, Place-Royale, 1792-1861.

professions	1792	1795	1798	1805	1818	1842	1861
artisans	35	46	52	42	15	30	38
travailleurs non-spéc.	3	2	9	6	8	8	7
restauration-hôtellerie	6	13	12	16	11	25	23
commerce	17	36	38	53	33	66	54
commis	1	1	4	0	11	5	11
transport	15	22	16	11	2	2	3
professions libérales	2	3	3	5	1	4	4
employés de l'Etat	0	1	2	1	2	3	0
domestiques	21	1	0	0	0	2	4
clergé	0	0	0	0	0	0	0
autres services	0	0	1	1	1	1	1
rentiers	7	3	2	1	0	0	0
total	107	128	139	136	84	146	145

Tableau 27: Distribution des professions (3e codage) chez les chefs de ménage, Place-Royale, 1792-1861.

professions	1792	1795	1798	1805	1818	1842	1861
production	38	48	61	48	23	38	45
services	62	77	76	87	61	108	100
rentiers	7	3	2	1	0	0	0
total	107	128	139	136	84	146	145

Egalement, signalons au lecteur qui aurait remarqué l'important contingent de domestiques chez les chefs de ménage en 1792 qu'il s'agit là d'une déformation due à la nature de ce recensement: le curé Plessis ne recensant pas les protestants en 1792, il nommait plutôt un catholique lorsque cela était possible; ainsi, il arrive souvent qu'un domestique catholique fut nommé comme chef de ménage parce

que le véritable chef était protestant! Il y a donc une surreprésentation de ce secteur d'activité et une perte de données relatives aux vrais chefs de ménage de 1792.

On remarquera d'ailleurs qu'il y a certains métiers qui sont "réservés" à des chefs de ménage et d'autres, au contraire, à ceux qui ne le sont pas (tableau 28). Ainsi, presque tous les travailleurs de la restauration et de l'hôtellerie sont chefs de ménage, ainsi que la grande majorité des commerçants; cela signifierait qu'ils tenaient boutique sans doute dans l'immeuble qu'ils habitaient eux-mêmes: ils étaient sans doute propriétaires. Cela peut aussi vouloir dire que des travailleurs non propriétaires de commerce étaient appelés "commis", "serviteur", ou "domestique" et donc que ces appellations peuvent cacher bien des sens différents de celui qu'on leur prête habituellement. Par contre, on rencontre très peu de chefs de ménages chez les commis et les domestiques; c'est une profession sans doute bien trop peu payante pour leur permettre d'établir une famille et de vivre en ménage. Rappelons que l'on trouve, toutes proportions gardées, plus de travailleurs du secteur de la production parmi les chefs de ménage que parmi l'ensemble des travailleurs (tableau 24). La plupart des travailleurs qui ne sont pas chefs de ménage sont effectivement domestiques ou commis, donc du secteur des services.

Tableau 28: Nombres de travailleurs (parmi les chefs de ménage et dans la population totale) selon certains secteurs professionnels, rapport des travailleurs-chefs aux travailleurs (total), Place-Royale, 1861.

professions	chefs	pop. tot.	rapport %
restauration-hôtellerie	23	26	88
commerce	54	77	70
artisans	38	84	45
commis	11	119	9
domestiques	4	103	4
toutes professions	145	447	32

2.6.3-Distribution selon la profession et l'origine.

2.6.3.1-Population totale.

En 1861, les travailleurs originaires d'Irlande sont principalement dans le commerce ou parmi les domestiques et les artisans. Quant à eux, les travailleurs originaires du Bas-Canada se retrouvent chez les commis, les domestiques, les commerçants et les artisans. D'ailleurs, les Canadiens d'origine forment la quasi totalité des commis recensés à Place-Royale (105 sur 119) et les deux tiers des domestiques (tableau 29).

Les travailleurs originaires du Bas-Canada se retrouvent à 80 % dans les services. Les travailleurs originaires d'Irlande sont eux aussi majoritairement dans les services (70 %). Si l'on considère les travailleurs (chefs ou non) d'origine étrangère autre qu'irlandaise (voir tableau 30), on s'aperçoit qu'ils se concentrent dans les secteurs des artisans, du commerce et des commis. Mais leurs nombres sont trop petits pour qu'on en puisse tirer une information rep' .entative. On remarquera que si on se limite à la distir .ion entre les services et le secteur de la production, on trouve un nombre quasi égal de travailleurs étrangers (autres qu'Irlandais) dans ces deux catégories.

Tableau 29: Distribution des professions (1er codage) selon l'origine chez les chefs de ménage et dans la population totale, Place-Royale, 1861.

professions	pop. totale			chefs ménage		
	B-C	Irl.	Aut.	B-C	Irl.	Aut.
alimentation	5	4	0	1	1	0
bois	17	4	0	9	3	0
cuir	13	5	1	4	2	1
construction navale	2	0	4	1	0	2
métaux	3	5	0	0	3	0
métaux et pierres (*)	2	0	3	1	0	2
pierre	2	0	0	0	0	0
vêtement	6	2	2	3	2	2
papier et livre	2	1	1	0	0	1
journaliers	7	7	0	3	4	0
ouvriers	0	0	0	0	0	0
restauration-hôtellerie	19	5	2	17	4	2
commerce	47	23	7	28	21	5
commis	105	8	6	9	0	2
transport	11	0	0	3	0	0
professions libérales	5	2	1	2	2	0
employés de l'Etat	0	0	0	0	0	0
enseignement-culture	1	0	0	0	0	0
domestiques	67	30	6	0	3	1
clergé	0	0	0	0	0	0
autres services	1	2	1	1	0	0
rentiers	0	0	0	0	0	0
total	315	98	34	82	45	18

(*): métaux et pierres précieuses.
B-C: originaires du Bas-Canada.
Irl.: originaires d'Irlande.
Aut.: autres origines.

Tableau 30: Distribution des professions (2e codage) selon l'origine chez les chefs de ménage et dans la population totale, Place-Royale, 1861.

professions	pop. totale B-C	Irl.	Aut.	chefs ménage B-C	Irl.	Aut.
artisans	52	21	11	19	11	8
travailleurs non-spec.	7	7	0	3	4	0
restauration-hôtellerie	19	5	2	17	4	2
commerce	47	23	7	28	21	5
commis	105	8	6	8	0	2
transport	11	0	0	3	0	0
professions libérales	5	2	1	2	2	0
employés de l'Etat	1	0	0	0	0	0
domestiques	67	20	6	0	3	1
clergé	0	0	0	0	0	0
autres services	1	2	1	1	0	0
rentiers	0	0	0	0	0	0
total	315	98	34	82	45	18

Tableau 31: Distribution des professions (3e codage) selon l'origine chez les chefs de ménage et dans la population totale, Place-Royale, 1861.

professions	pop. totale B-C	Irl.	Aut.	chefs ménage B-C	Irl.	Aut.
services	256	70	23	60	30	10
production	59	28	11	22	15	8
total	315	98	34	82	45	18

2.6.3.2-Chefs de ménage.

En 1981, on observe que les travailleurs chefs de ménage originaires d'Irlande se retrouvent principalement dans le secteur du commerce (21 cas sur 40) et chez les artisans (11 cas).

Les travailleurs originaires du Sud-Canada se retrouvent également dans le commerce (28 cas sur 92) et chez les artisans (19 cas) mais aussi dans la restauration-hôtellerie (17 cas).

Si on se limite à la distinction entre le secteur des services et celui de la production, on remarque que les Irlandais sont proportionnellement moins présents que les habitants du Sud-Canada dans les services.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]											
	[illegible]						[illegible]					
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]											
	[illegible]						[illegible]					
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] y [illegible] [illegible] [illegible]

Hors de ces secteurs, les femmes sont presque totalement absentes. Elles forment le tiers des commis en 1816 (9 sur 28) mais il y a tellement de données manquantes que ce résultat est probablement biaisé: en 1816, on recense en effet bien peu de femmes domestiques (tableau 34).

3.6.3.2-Chefs de ménage.

Nous ignorons le cas de la distribution des chefs de ménage selon le sexe en 1816 puisque nous ne trouvons pas suffisamment de cas de femmes chefs de ménage. En 1861, sur onze femmes chefs de ménage qui travaillent, neuf oeuvrent dans le secteur de la restauration-hôtellerie. Elles forment d'ailleurs un tiers des travailleurs de ce secteur.

Tableau 35: Distribution des chefs de ménage selon le sexe et la profession (le codage), Place-Royale, 1861.

profession	M	F	T
artisans	35	0	35
travailleurs non spec.	7	0	7
restauration-hôtellerie	14	9	23
commerce	52	2	54
commis	11	0	11
transport	3	0	3
professions libérales	4	0	4
employés de l'Etat	0	0	0
domestiques	4	0	4
clergé	0	0	0
autres services	1	0	1
rentiers	0	0	0
toutes professions	134	11	145

2.9-Distribution selon le statut.

C'est une variable que l'on rencontre dans le Fichier Place-Royale (FPR) mais qui n'est pas très utilisable compte tenu du fait que, de façon chronique, cette source est incomplète.

On retrouve une telle variable également dans le recensement de 1818 mais les mentions de propriétaires ou de locataires, quoique assez nombreuses, font malgré tout souvent défaut. Bien entendu, il s'agit là, non pas de données tirées de documents officiels, mais des renseignements indiqués par le curé Signay.

Dans le recensement de 1842, on demande au chef de ménage recensé s'il est propriétaire ou locataire du logement qu'il occupe. C'est sans aucun doute la source la plus fiable sur le sujet même si le recensement de 1842 n'a pas la renommée d'être un modèle de précision.

Selon les sources que nous pouvons utiliser (recensements de 1818 et 1842), on peut affirmer que le quart des chefs de ménage étaient propriétaires des logements qu'ils occupaient ou détenaient (tableau 36).

Si on observe ce que nous obtenons grâce au Fichier Place-Royale (FPR) en ne conservant que les noms des gens ayant habité Place-Royale en 1818 ou 1842, on note, malgré le grand nombre de données manquantes (16 cas sur 33 en 1818 et 17 cas sur 48 en 1842), que les propriétaires y sont nettement majoritaires (14 propriétaires et 3 locataires en 1818; 19 propriétaires et 12 locataires en 1842). Il est évident pour nous que cette différence par rapport aux recensements vient du biais systématique qui est dans la nature même du FPR (voir page 22): les propriétaires y sont toujours surreprésentés.

Tableau 36: Distribution des chefs de ménage selon leur statut, Place-Royale, 1818, 1842.

	1818		1842	
	nb	%	nb	%
propriétaire	28	26	35	23
locataire	79	74	120	77
total	107	100	155	100
inconnu	40	27	5	3
grand total	147	100	160	100

CHAPITRE III

MÉNAGES ET FAMILLES.

A partir des informations des recensements de 1818 et 1861, nous avons pu déduire quelle était l'organisation des ménages et des familles de Place-Royale. Bien sûr, les recensements n'étaient pas réalisés à cette fin et souvent nous manquons de données pour établir s'il existait ou non des liens de parenté entre divers membres d'un même ménage; nous avons toujours supposé a priori qu'il n'y avait pas de liens sauf lorsque des indices nous permettaient de le croire. En conséquence, il est fort possible que le nombre de familles "élargies" par la présence d'un grand-parent ou d'un oncle soit sous-évalué alors que le nombre de familles partageant un ménage avec des personnes non apparentées soit, au contraire, surévalué.

Tableau 37: Typologie de Laslett (adaptation).

Classes	Types
1- Isolés	a) célibataires b) veufs c) veuves d) indéterminés e) mariés
2- Sans structure familiale	a) frères, soeurs b) autres parents c) non parents d) indéterminés
3- Familles mono-nucléaires	a) couples sans enfants b) couples avec enfants c) veufs avec enfants d) veuves avec enfants
4- Familles élargies	a) ascendantes b) descendantes c) latérales d) autres
5- Familles poly-nuclaires (1)	
6- Indéterminé	

(1): A cause du petit nombre de cas relevant de cette classe, nous n'utilisons pas les divisions habituelles par types.

Nous étudierons ici plus en détail la façon dont ces ménages sont constitués. A cette fin, nous utiliserons la typologie de Laslett (tableau 37; [Laslett, 1972, p. 861; Légaré, 1979, p. 72]) qui classe les ménages selon les liens familiaux qui unissent leurs membres: il y a les personnes seules (ou les "isolés") qui ne peuvent évidemment pas constituer des familles; il y a les ménages regroupant

des personnes qui ne font pas partie d'une famille nucléaire (1); il y a ensuite les ménages composés d'une famille nucléaire et ceux qui comptent des personnes apparentées à cette famille (et donc qui "l'élargissent"); et il y a finalement les ménages composés de plusieurs familles. Chacune de ces grandes classes peut elle-même être subdivisée pour plus de précision et avoir ou non des domestiques ou des pensionnaires (qui font partie du ménage mais qui ne servent pas au classement par structure).

Pour plusieurs questions touchant la structure des ménages en 1818, nous avons dû nous limiter aux seuls ménages catholiques (voir glossaire) car le curé Signay donnait très peu de renseignements sur les ménages composés de protestants: nous ne trouvons pas dans son dénombrement les noms des personnes autres que le chef de ménage, ni leur âge, informations qui nous permettent habituellement de déduire les liens qui unissent les membres d'un ménage pour en dégager ainsi la structure. En conséquence, il nous arrivera fréquemment, lorsque nous désirerons comparer les résultats des deux recensements, de nous limiter également en 1861 aux seuls ménages catholiques.

---

(1) Nous entendons par famille nucléaire un couple, avec ou sans enfant, ou bien une personne seule (veuf, veuve) avec des enfants. Ainsi, deux frères ou soeurs vivant ensemble ne constituent pas une famille au sens où nous l'entendons.

Aujourd'hui, une distinction selon qu'un ménage compte ou non un domestique serait superflue mais on verra combien nombreux sont les ménages qui ont un ou plusieurs domestiques à cette époque (pages 132). Nous avons même crû bon d'inventer une catégorie de "pensionnaires" pour les chambreurs ou les personnes dont on ignore le statut réel dans le ménage et qui pourraient bien être des domestiques (tableaux 43, 44). Mais pour simplifier les choses, nous avons aussi regroupé les domestiques et les pensionnaires dans une catégorie de personnes "autres" (tableau 39).

Cette distintion est basée sur le principe du "noyau". Par exemple, pour les familles, on distingue ainsi le "noyau familial" (composé uniquement des parents et des enfants) des personnes apparentées (oncles, tantes, grands-parents, neveux, etc.) qui font plutôt partie de la "famille élargie". De façon identique, on peut isoler dans le ménage un "noyau": il s'agit du chef et des personnes qui l'entourent. Ce peut être un chef "isolé" (classe 1) ou vivant avec des frères, des soeurs, des amis (remarquons qu'il n' y a pas ici de liens de parenté mais il n'y a pas non plus de patrons et de subordonnés; classe 2), ou avec sa famille (conjoint et/ou enfants; classe 3) et des parents (classe 4), ou avec une autre famille (classe 5). De ce noyau de ménage, sont exclus les domestiques et les engagés qui composent quand même le ménage. S'ils résident

là où ils sont recensés, les domestiques font en effet partie du ménage mais ne sont pas pris en considération pour déterminer la classification du ménage.

Sans cette distinction pour isoler les personnes "autres" (domestiques réels et supposés, chambreurs) de la classification des ménages, on se retrouverait avec beaucoup de familles artificiellement "élargies" par la présence de personnes qui ne leur sont pas apparentées.

Un ménage dont le chef exerce la profession de domestique n'a évidemment rien à voir avec un "ménage avec domestique". On n'établit pas non plus de noyau familial parmi les domestiques; par exemple, une famille peut avoir à son service deux ou trois domestiques (il pourrait s'agir d'une mère et de ses enfants) mais cela ne devient pas un ménage multifamilial (classe 5) mais une famille (classe 3) avec domestiques.

3.1-Ménages.

Rappelons (tableau 4) que l'on trouvait à Place-Royale une moyenne de 5,1 personnes par ménage en 1818 et de 6,8 personnes en 1861.

Tableau 38: Distribution des ménages selon le nombre de membres et la religion, Place-Royale, 1818, 1861.

personnes par ménages	1818			1861		
	Cath.	Prot.	Total	Cath.	Prot.	Total
1	8	1	9	2	2	4
2	10	4	14	5	3	8
3	9	6	15	8	4	12
4	15	6	21	10	3	13
5	19	10	29	23	3	26
6	15	7	22	18	2	20
7	6	6	12	16	8	24
8	4	5	9	11	6	17
9	5	0	5	5	3	8
10	4	1	5	8	0	8
11	1	0	1	3	0	3
12	0	0	0	5	0	5
13	0	1	1	2	2	4
14	0	0	0	1	0	1
15	0	0	0	2	0	2
16	0	0	0	2	0	2
17	0	0	0	1	0	1
18	0	0	0	1	0	1
19	0	0	0	0	0	0
20	1	0	1	0	0	0
21	0	0	0	1	0	1
total	97	47	144	124	36	160
moyenne	5,1	5,3	5,1	7,1	6,0	6,8

On trouve, en 1818 comme en 1861, que le type de ménage le plus fréquent se compose de cinq personnes (tableau 38). La structure la plus commune est celle d'une famille nucléaire (un couple avec des enfants; classe 3B selon la typologie de Laslett) à laquelle viennent s'ajouter d'autres personnes: domestiques ou pensionnaires (tableau 39).

Tableau 39: Classement des ménages selon leur type. Place-Royale, 1818, 1861.

type (1)	1818 sans autres	1818 avec autres	1818 total	1861 sans autres	1861 avec autres	1861 total
1-	9	3	12	4	2	6
2-	18	2	20	6	6	12
3-a	3	5	8	6	9	15
b	15	28	43	23	55	78
c	1	5	6	2	1	3
d	2	3	5	2	10	12
tot.	21	41	62	33	75	108
4-	2	14	16	7	24	31
5-	0	0	0	1	2	3
6-	26	6	34	0	0	0
Tot.	78	66	144	51	109	160

(1): Voir la typologie de Laslett (tableau 37) et les classements détaillés (tableaux 43 et 44).

Les ménages de la catégorie "familles élargies" (classe 4) composent environ le cinquième (en 1818 et en 1861) des ménages où l'on trouve des structures familiales. En 1818, on ne trouve aucun ménage multifamilial (classe 5) contre trois seulement en 1861. Les "grosses familles" (nous ne faisons pas allusion au nombre de personnes mais à la structure des ménages familiaux) étaient assez rares, et sans doute plus encore dans les quartiers d'affaires des villes comme Place-Royale.

Les ménages familiaux (classes 3, 4 et 5 de la typologie de Laslett) composent cependant la vaste majorité des ménages recensés: on compte 21 % de ménages en 1818 qui ne soient pas familiaux (donc des classes 1, 2 ou 6) et seulement 11 % en 1861.

3.1.1-Membres hors-famille.

Si nous revenons à l'analyse des structures du ménage "commun", à savoir le couple avec enfants, on constate qu'environ les deux tiers d'entre eux (en 1818 et en 1861) comptent également des domestiques ou des pensionnaires (tableau 39). Nous pouvons poser l'hypothèse que plusieurs des "pensionnaires" que nous avons trouvés peuvent être en fait des domestiques ou des personnes engagées mais nous ne pouvons en être sûrs à cause du peu d'informations que nous

avons sur les professions des membres des ménages, notamment en 1810.

L'idée que l'on a habituellement de la vie des ménages au siècle passé veut que les familles y soient très nom-

Tableau 40: Distribution des ménages selon le nombre de membres hors-famille, leur genre et la religion, Place-Royale, 1810, 1861.

genre	1810 Cath.	1861 Cath.	Prot.	Total
Domestiques				
0	80	65	22	87
1	6	39	11	50
2	2	14	2	16
3	5	4	1	5
4	1	2	0	2
Personnes apparentées				
0	76	93	33	126
1	17	25	1	26
2	1	5	1	6
3	0	1	1	2
Non apparentées				
0	37	54	20	74
1	30	20	6	26
2	17	17	4	21
3	5	13	4	17
4	4	4	2	6
5	0	7	0	7
6	0	4	0	4
7	0	1	0	1
8	0	0	0	0
9	0	0	0	0
10	0	2	0	2
11	0	0	0	0
12	0	1	0	1
...				
16	1	1	0	1

الجدول (٥): التوزيعات التكرارية لعينة البحث حسب متغيرات الدراسة (المستوى التعليمي، الحالة الاجتماعية، الدخل الشهري).

المستوى التعليمي	الحالة الاجتماعية		الدخل الشهري	
	متزوج	أعزب	أقل من ٥٠٠	٥٠٠ فأكثر
ابتدائي	٤٢	١٨	٣٥	٢٥
إعدادي	٣٨	١٢	٢٩	٢١
ثانوي	٥١	٢٤	٤٠	٣٥
دبلوم	٢٧	١٦	٢٢	٢١
بكالوريوس	٦٣	٣١	٤٨	٤٦
دراسات عليا	١٩	١٤	١٠	٢٣
المجموع	٢٤٠	١١٥	١٨٤	١٧١

3.3-Familles

La plupart des familles que nous avons recensées sont formées de couples, avec ou sans enfant, mais les veufs (ves) avec enfants sont assez nombreux: cela tient évidemment à la forte mortalité qui sévissait à l'époque: les unions matrimoniales étaient fréquemment écourtées pour cette raison. Aujourd'hui, les familles monoparentales sont plus rarement composées de veufs (ves) que de personnes séparées ou divorcées.

Tableau 42: Distribution des familles catholiques selon le nombre d'enfants, Place-Royale, 1818, 1861.

	nombre d'enfants												total fami.
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1818	13	15	12	16	8	3	2	2	1	0	0	0	72
1861	15	20	28	14	16	7	4	4	2	1	0	1	112

On trouvait en moyenne 2.3 enfants par famille en 1818 et 2.7 en 1861 (on parle ici des enfants présents au foyer au moment du recensement; cela est fort différent du nombre de naissances). On peut attribuer cette hausse au fait que les enfants demeuraient plus longtemps dans le foyer familial (on a vu qu'en 1861 il y avait fort peu de jeunes (moins de 25 ans) chefs de ménage (tableau 11)). Cette hausse pourrait aussi être simplement due au fait que les

parents que l'on recense en 1861 avaient donné naissance à plus d'enfants que leurs prédécesseurs de 1818: il serait alors normal qu'on trouve plus d'enfants présents au foyer! Mais ce n'est là qu'une hypothèse qu'une malheureuse absence de données sur la natalité de Place-Royale au XIXe siècle nous empêche de confirmer ou d'infirmer.

Nous avons vu plus haut que les ménages comptaient beaucoup de personnes qui vivaient hors famille et que parmi celles-ci, on trouvait beaucoup de domestiques (ou de personnes que l'on pouvait supposer telles) qui vivaient sous le toit de familles au service desquelles ils travaillaient.

De plus, si nous nous en tenons respectivement aux seuls catholiques de 1818 et de 1861, nous observons que 34 % et 39 % des personnes recensées vivaient hors des cadres d'une famille nucléaire telle que nous la définissons (si nous incluons les ménages protestants en 1861 dans nos calculs, nous trouvons une proportion de 38 % pour la population totale). Ce n'est certes pas une proportion négligeable. On trouve beaucoup de domestiques et de pensionnaires, qui habitaient ou non avec des familles, mais nous trouvons aussi des personnes apparentées à des familles avec lesquelles elles vivaient, des personnes seules ou des groupes de personnes non apparentées qui partageaient

le même ménage; toute cette variété ne doit pas nous faire oublier que plus de 60 % de la population de Place-Royale vivait à l'intérieur des cadres de la famille nucléaire.

La plupart du temps, dans les ménages comptant parmi ses membres des personnes hors famille, on ne trouve qu'une personne que l'on qualifie de "autre"; en 1861 cependant, on trouve fréquemment des ménages qui comptent plus de cinq personnes "autres" (voir tableau 41). C'est qu'on a recensé les hôtels en 1861 (chaque hôtel ne comptant que comme un seul ménage): on a donc beaucoup de personnes "autres" (employés ou chambreurs) qui accroissent ainsi le nombre de personnes hors famille.

Signalons que, lorsque l'on voit des ménages d'une vingtaine de personnes (tableau 38), il ne s'agit pas de familles comptant de très nombreux enfants mais plutôt du pensionnat pour jeunes filles des Soeurs de la Congrégation; c'est ce que nous appellerions aujourd'hui un ménage collectif.

Nous comptons 72 familles (tableau 42) en 1818 pour 97 ménages catholiques; en 1861, nous avons 112 familles pour 124 ménages catholiques: on voit qu'en 1861, la famille est plus répandue, signe certain de l'importance relative de l'aspect résidentiel qui se développe à Place-Royale.

Tableau 43: Classement des ménages selon leur type et leur religion, Place-Royale, 1818.

type	sans autres			avec domesti.			avec pension.			domest.& pension.			total		
	C*	P	T	C	P	T	C	P	T	C	P	T	C	P	T
1-a	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
b	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
c	4	0	4	0	0	0	-	-	-	-	-	-	4	0	4
d	4	1	5	0	3	3	-	-	-	-	-	-	4	4	8
e	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
tot.	8	1	9	0	3	3	-	-	-	-	-	-	8	4	12
2-a	2	2	4	0	0	0	-	-	-	-	-	-	2	2	4
b	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
c	13	1	14	2	0	2	-	-	-	-	-	-	15	1	16
d	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
tot.	15	3	18	2	0	2	-	-	-	-	-	-	17	3	20
3-a	3	0	3	1	0	1	2	0	2	2	0	2	8	0	8
b	13	2	15	5	1	6	19	0	19	3	0	3	40	3	43
c	1	0	1	0	0	0	3	2	5	0	0	0	4	2	6
d	1	1	2	0	0	0	3	0	3	0	0	0	4	1	5
tot.	18	3	21	6	1	7	27	2	29	5	0	5	56	6	62
4-a	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	2	0	2
b	2	0	2	0	0	0	5	0	5	0	0	0	7	0	7
c	0	0	0	0	0	0	7	0	7	0	0	0	7	0	7
d	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
tot.	2	0	2	1	0	1	13	0	13	0	0	0	16	0	16
5-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6-	0	28	28	0	4	4	0	2	2	0	0	0	0	34	34
Tot.	43	35	78	9	8	17	40	4	44	5	0	5	97	47	144

(*): C: catholiques; P: protestants; T: total.

Tableau 44: Classement des ménages selon leur type et leur religion, Place-Royale, 1861.

type	sans autres			avec domesti.			avec pension.			domest.& pension.			total		
	C*	P	T	C	P	T	C	P	T	C	P	T	C	P	T
1-a	2	0	2	2	0	2	-	-	-	-	-	-	4	0	4
b	0	1	1	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	1	1
c	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
d	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
e	0	1	1	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	1	1
tot.	2	2	4	2	0	2	-	-	-	-	-	-	4	2	6
2-a	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
b	1	1	2	1	0	1	-	-	-	-	-	-	2	1	3
c	4	0	4	5	0	5	-	-	-	-	-	-	9	0	9
d	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0	0
tot.	5	1	6	6	0	6	-	-	-	-	-	-	11	1	12
3-a	4	2	6	0	0	0	1	2	3	3	3	6	8	7	15
b	13	10	23	11	3	14	18	3	21	14	6	20	56	22	78
c	1	1	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1	3
d	2	0	2	1	0	1	5	0	5	3	1	4	11	1	12
tot.	20	13	33	13	3	16	24	5	29	20	10	30	77	31	108
4-a	2	0	2	1	1	2	3	0	3	1	0	1	7	1	8
b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
c	3	1	4	7	0	7	6	0	6	3	0	3	19	1	20
d	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2	3	0	3
tot.	6	1	7	8	1	9	9	0	9	6	0	6	29	2	31
5-	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	3	0	3
6-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tot.	34	17	51	29	4	33	34	5	39	27	10	37	124	36	160

(*): C: catholiques; P: protestants; T: total.

3.3-Le cas des anglophones de Québec en 1773.

Il existe une source de données que nous n'avons pas encore utilisée et qui a été récemment publiée par l'archiviste Honorius Provost: il s'agit d'une transcription du "Recensement de la population anglaise de Québec vers 1773" [Provost, 1984]. Comme son titre l'indique, ce recensement se limite aux anglophones de la ville de Québec; parce qu'il est basé sur une discrimination systématique, nous n'avons pas jugé utile de le dépouiller. Cependant, il est d'une précision nettement supérieure au dénombrement de 1770-71. Il fait mention de tous les membres du ménage (sans nécessairement les nommer tous) et, surtout, il établit très clairement les liens qui unissent les membres entre eux: épouse, fils, fille, neveu, grand-parent, frère, employé, chambreur, domestique, etc... Par contre, c'est un recensement "masculin": seuls les hommes y sont nommés (on donne même leur âge) tandis qu'on ne fait qu'indiquer la présence d'une épouse ou de filles, par exemple. On dirait un recensement à caractère militaire. Ce serait quand même une source d'une qualité extraordinaire pour l'époque si elle ne se limitait pas aux seuls anglophones.

Il existe un autre problème qui rend cette source un peu difficile à comparer avec les recensements paroissiaux qui apparaîtront une vingtaine d'années plus tard: manifes-

tement, le recenseur de 1773 a noté toutes les personnes qui étaient liées au ménage. On y fait ainsi mention de commis, de clercs, d'apprentis, d'ouvriers, etc, qui ne peuvent pas être tous membres du ménage. On semble avoir affaire ici à un recensement de la population selon le lieu de travail (voir page 88), c'est-à-dire que les gens qui travaillent à l'extérieur du foyer familial sont recensés là où le recenseur les trouvait: à leur travail! Les gens qui ne travaillent pas (épouses, enfants) sont recensés à leur résidence; si on donne au recenseur le nom de l'époux absent parce qu'il est au travail, on a un très gros risque de double comptage. Dans les recensements postérieurs, on semble avoir eu beaucoup plus de discernement: ce problème existe toujours, mais à une échelle bien moindre.

Si on ne tient compte que des gens dont certains indices nous laissent croire qu'ils résidaient bien là où ils sont recensés (parce qu'ils sont membres de la famille, des personnes apparentées, des chambreurs, etc...), on trouve en 1773 une population de 294 anglophones à Place-Royale (définie par les rues St-Pierre, place du Marché, Notre-Dame et Champlain). Par, contre, si on inclut tous les employés et les nombreux serviteurs, la population anglophone grimpe à 434 personnes. Remarquons que parmi ces employés, il semble s'être glissés quelques noms de francophones; cela laisse croire que le recenseur s'est arrêté

aux ménages dont le chef était anglophone et y a recensé tout le monde (incluant parfois des employés francophones) mais, en négligeant les ménages dont le chef était francophone, le recenseur a pu perdre certains anglophones qui habitaient ces ménages. Par contre, s'il a noté ces anglophones sans faire mention du fait qu'ils résidaient dans un ménage francophone (par exemple, si au lieu d'indiquer que monsieur X habite une pension tenue par un francophone, le recenseur ne note que son nom seul, pour nous il s'agit alors d'une personne "isolée", selon la typologie de Laslett), on risque fort de compter un ménage anglais là où il n'y en a pas!

Tableau 45: Distribution des ménages anglophones selon le nombre de membres et l'évaluation de la population (maximum: 434 habitants; minimum: 294 habitants), Place-Royale, 1773.

personnes par ménages	1773	
	Max.	Min.
1	3	6
2	5	18
3	11	16
4	7	8
5	14	10
6	11	6
7	6	5
8	3	3
9	3	3
10	5	0
11	5	0
12	1	0
13	0	0
14	1	0
total	75	75

Comme on compte 75 ménages en 1773, on a donc une moyenne de personnes par ménage qui oscille entre 3,9 et 5,8! La réalité est sans doute plus près du 5,8 que du 3,9. Sur les 75 ménages recensés qui nous intéressent, 56 (les trois quarts donc) comptent parmi eux des serviteurs, des domestiques: c'est une proportion élevée. Rappelons que cette proportion ne dépassait pas la moitié en 1818 (voir page 132) mais c'était là une proportion sans doute sous-évaluée parce que les professions étaient souvent oubliées dans le recensement du curé Signay. En 1861, la proportion des ménages comptant des domestiques dépasse les deux tiers (voir page 132). Assez bizarrement, sans doute parce que l'on tient à établir clairement les liens qui existent entre les membres du ménage dans le recensement de 1773, on note parfaitement bien la présence des serviteurs, domestiques, clercs, etc, mais on ne fait aucune mention des professions des chefs de ménage! Il risque moins d'y avoir sous-dénombrement des professions "domestiques" dans le recensement de 1773 que dans toute autre source! On a donc là, peut-être, la meilleure évaluation de la proportion des ménages de Place-Royale qui engageaient des domestiques ou des serviteurs! Mais n'oublions pas que nous pouvons avoir affaire à une population plus riche que la moyenne, qui a donc plus de domestiques à son service (ce qui est fort plausible car les anglophones représentaient la nouvelle bourgeoisie de l'après-conquête). Il se peut aussi que l'on

ait recensé un peu trop systématiquement la population des travailleurs comme on l'a dit ci-haut: un autre recenseur n'aurait sans doute pas compté tous ces gens et notre proportion diminuerait; c'est là un exemple de la façon dont le "style" d'un recenseur peut affecter les données et les statistiques d'un dénombrement.

Bref, nous ne voyons guère comment cette source pourrait être utilisée pour évaluer la population totale de Place-Royale ou certaines de ses caractéristiques. C'est pourquoi nous n'avons pas parlé plus tôt de cette source. Cependant, si nous avons analysé les familles et les ménages catholiques de 1818, il n'y a pas de raisons de se priver d'une aussi intéressante source pour glisser quelques mots sur les anglophones de 1773:

On voit qu'il s'agit d'une population nouvelle, pas tout à fait "établie" encore: beaucoup de personnes seules (8 ménages sur 75; on en a 12 sur 144 en 1818 et 6 sur 160 en 1861 (voir page 129)), beaucoup de couples ayant peu ou pas d'enfants (on a une moyenne de 1,9 enfant par famille - on compte 60 familles - alors qu'on a 2,3 et 2,7 en 1818 et 1861 respectivement (voir page 134)).

Tableau 46: Distribution des familles anglophones selon le nombre d'enfants, Place-Royale, 1773.

nombre d'enfants								total familles
0	1	2	3	4	5	6	7	
15	16	10	7	2	7	1	2	60

La population anglophone de Place-Royale en 1773 semble à ce point importante (75 ménages - alors que l'on estime à 142 le total pour Place-Royale en 1770 - et plus de 400 personnes - pour un estimé d'environ 730 personnes au total (tableau 6)) qu'il nous est malaisément permis de douter de nos estimations de 1770: elles semblent en effet bien maigres. Mais si nous les corrigions à la hausse, cela signifierait des pertes dans le nombre de ménages et d'habitants pour Place-Royale entre 1770 et 1792 (tableau 6), ce que nous ne croyons guère possible. Cette apparente importance de l'élément anglophone de Québec (que certains notables de l'époque avaient peut-être intérêt à promouvoir; la manipulation des statistiques à des fins politiques ne date pas d'hier) viendrait en bonne partie, selon nous, de la méthode de recensement: nous croyons que les effectifs de la population ont été surévalués.

A notre avis, le nombre de ménages anglophones (75 pour un nombre total attendu d'environ 140-145 ménages à

Tableau 67: Classement des ménages selon leur type, Place-Royale, 1773.

type (*)	membres seuls	avec autres	total
1-	3	5	8
2-	2	9	11
3-a	3	10	13
b	7	21	28
c	0	2	2
d	0	3	3
tot.	10	36	46
4-	3	6	9
5-	1	0	1
6-	0	0	0
Tot.	19	56	75

(*): Voir la typologie de Laslett (tableau 37) et le classement détaillé (tableau 68).

Place-Royale) est plus troublant que la surévaluation possible de la population parce qu'il est moins facile d'expliquer une hypothétique surévaluation.

Si on regarde les noms à consonnance anglaise que l'on trouve dans les dénombrements de 1773 et 1785 (oublions le cas de 1752 où les protestants - souvent des anglophones - ont été omis), on trouve que le tiers des chefs de ménage pourraient être des anglophones; c'est pourquoi une propor-

Tableau 69: Classement détaillé des ménages selon leur type Place-Royale, 1773.

type	sans autres	avec autres	total
1-a	0	0	0
b	0	0	0
c	0	0	0
d	3	5	8
e	0	0	0
tot.	3	5	8
2-a	0	2	2
b	0	0	0
c	2	7	9
d	0	0	0
tot.	2	9	11
3-a	3	10	13
b	7	21	28
c	0	2	2
d	0	3	3
tot.	10	36	46
4-a	1	0	1
b	0	3	3
c	2	3	5
d	0	1	1
tot.	3	6	9
5-	1	0	1
6-	0	0	0
Tot.	19	56	75

CHAPITRE IV

FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET ANALPHABÉTISME

Ces données ne sont présentes que dans le recensement de 1861. Il se pourrait qu'elles soient de mauvaise qualité car, dans plusieurs cas, le recenseur donne des renseignements sur des gens qui ne sont pas concernés par ces questions (par exemple, les personnes de moins de vingt ans ne devraient pas faire l'objet de questions sur leur aptitude à lire ou à écrire; les enfants de moins de cinq ans ou les personnes d'un certain âge ne devraient pas être concernés par la question sur la fréquentation scolaire).

Pour pouvoir utiliser ces données, nous devons supposer que leur qualité n'est ni meilleure ni pire que celles de l'ensemble de la province. En effet, nous ne croyons pas que ces données puissent être utilisées directement pour dresser un portrait précis de la situation de la fréquentation scolaire et de l'analphabétisme dans la population de

Place-Royale mais qu'elles peuvent être intéressantes pour faire des comparaisons avec d'autres groupes qui ont répondu aux mêmes questions.

Bien sûr, il eut été préférable d'avoir cette information pour d'autres recensements; nous aurions ainsi pu suivre l'évolution dans le temps. Mais tout n'est pas perdu car, si une question nous permet de connaître la fréquentation scolaire en 1861 des jeunes, la question sur l'analphabétisme nous permet d'avoir une idée de ce qu'était la fréquentation scolaire des générations antérieures. Malheureusement, cette information est un peu biaisée car les adultes de Place-Royale en 1861 ne sont pas nécessairement les anciens enfants qui y habitaient auparavant. Néanmoins, nous croyons que ce thème est sociologiquement intéressant et qu'il mérite d'être présenté même si nos données souffrent de lacunes ou ne sont pas aussi nombreuses que nous le souhaiterions.

4.1-Fréquentation scolaire.

Au XIXe siècle au Québec, il était normal de fréquenter l'école à partir de l'âge de cinq ans. Bien que la période de fréquentation scolaire aurait dû s'étendre jusqu'à quatorze ans, la plupart des enfants quittaient l'école vers dix ou douze ans, ce qui fait que la fréquentation moyenne était de cinq à six ans. En fait, bien peu d'enfants d'âge scolaire (5-14 ans) fréquentaient réellement l'école. Par exemple, en 1842 on trouvait 111 244 personnes âgées de 5-14 ans;sur ce nombre,on avait 4 935 écoliers, ce qui fait une proportion de 4,4 % [Audet, 1971,p.127] (1). En 1861, on comptait au Québec 289 261 personnes d'âge scolaire (5-14 ans); on trouvait 156 084 écoliers, ce qui est plus de la moitié (tableau 49).

En ce qui concerne plus précisément Place-Royale en 1861, nous comptons 192 personnes d'âge scolaire dont 134

---

(1) On nous permettra de sérieusement mettre en doute ces chiffres avancés par Audet: son estimation de la population québécoise en 1842 est probablement tirée du recensement incomplet de 1842; son nombre d'écoliers est beaucoup trop petit (peut-être les chiffres qu'il a obtenu ne concernaient-ils qu'une certaine catégorie d'étudiants) car s'il compte 804 écoles dans la province, cela signifierait une moyenne de six élèves par classe, ce qui est un chiffre absurde. Cependant, il demeure que la fréquentation scolaire était passablement plus réduite que de nos jours!

étudient: nous obtenons donc une proportion supérieure aux deux tiers, ce qui est nettement supérieur à la moyenne provinciale, sans doute parce que Place-Royale demeure encore à cette époque un quartier plus riche que la moyenne: la fréquentation scolaire s'en trouve accrue.

Tableau 49: Nombres et proportions d'écoliers dans la population de 5-14 ans selon le sexe, Place-Royale et Bas-Canada, 1861.

fréquentation scolaire		Place Royale	Bas-Canada
nombre d'écoliers	M	70	79 781
	F	64	76 303
	T	134	156 084
rapport de masculinité:		1,1	1,05
population 5-14 ans:	M	99	147 211
	F	93	142 050
	T	192	289 261
rapport de masculinité:		1,1	1,04
proportion d'écoliers:	M	71 %	54 %
	F	69 %	54 %
	T	70 %	54 %

4.1.1-Fréquentation scolaire selon l'origine.

Si les deux tiers de tous les enfants de 5-14 ans de Place-Royale étaient des écoliers, on voit, lorsque nous distinguons l'origine, qu'un seul des quatre enfants irlandais d'origine fréquentait l'école. Tous les autres enfants d'origine étrangère (sept sur sept) allaient à l'école. C'est donc surtout le nombre d'écoliers d'origine bas-canadienne (126 sur 181) qui détermine la proportion de 70 % vue ci-haut (tableau 50).

Ainsi, il semble que les Irlandais faisaient partie des classes sociales défavorisées alors que les autres immigrants sont au contraire de classe sociale plus élevée.

Tableau 50: Nombres d'écoliers selon l'origine, Place-Royale, 1861.

Origine	Ecoliers	Pop. 5-14 ans
Bas-Canada	126	181
Irlande	1	4
Autre	7	7
Toutes origines	134	192

4.1.2-Fréquentation scolaire selon la religion.

Si en 1861, 66 % des jeunes catholiques fréquentaient l'école, ils formaient cependant 74 % des jeunes écoliers (tableau 51).

Les jeunes protestants, appartenant sans doute pour la plupart au groupe canadien-anglais, fréquentaient l'école en assez grand nombre: cela est un autre indice de la différence de classe sociale qui existait à Place-Royale entre les Irlandais, les Canadiens-français et les Canadiens-anglais.

Tableau 51: Nombres et proportions des écoliers selon la religion, Place-Royale, 1861.

Religion	Ecoliers	Pop. 5-14 ans	%
Catholique	99	149	66
Protestante	35	43	81
toutes religions	134	192	70

4.1.3-Fréquentation scolaire selon le sexe.

En 1861, on ne distingue pas de différence significative dans la fréquentation scolaire des garçons et des filles, que ce soit à Place-Royale ou dans l'ensemble du Bas-Canada (tableau 49). Or, nous allons voir (page 156) que

l'analphabétisme (qui ne concerne que les gens de 20 ans et plus, donc les générations antérieures à celles qui sont d'âge à fréquenter l'école) est plus fréquent chez les femmes à Place-Royale (et chez les hommes dans la population en général du Bas-Canada): ou bien le système d'éducation s'est amélioré avec les années de façon à éliminer les différences selon le sexe, ou bien les proportions d'analphabètes sont peu liées à la fréquentation scolaire au Bas-Canada dans la mesure où beaucoup d'adultes sont d'origine étrangère. Peut-être aussi existe-t-il un phénomène de "concentration" des femmes analphabètes à Place-Royale.

4.2-Analphabétisme.

Au Bas-Canada, chez les gens âgés de vingt ans ou plus, on observe en 1861 que le tiers d'entre eux ne savent ni lire ni écrire (tableau 52). Cette moyenne générale cache de grandes différences: on constate en effet que cette proportion d'analphabètes tombe à 16 % pour la ville de Québec, ce qui révèle que les citadins ont plus d'instruction que les habitants des campagnes. Cela laisse croire que les gens des campagnes commençaient très jeunes à travailler à la ferme familiale; dans les villes, les enfants demeuraient plus longtemps à l'école peut-être parce qu'ils n'avaient pas à travailler à la maison aussi souvent que les enfants des campagnes.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement Place-Royale, on observait une proportion de 13 % d'analphabètes, ce qui est du même ordre de grandeur que ce que nous trouvions pour la ville de Québec. Cependant, la différence selon le sexe est beaucoup plus marquée: ici, les hommes sont proportionnellement moins analphabètes que les femmes. Nous savons qu'habituellement (voir les statistiques sur le Bas-Canada dans le tableau 52) les femmes avaient plus d'instruction (car les jeunes filles étaient moins appelées que leurs frères à travailler en bas âge). La différence avec ce schéma classique que nous observons à Place-Royale est

due à la spécialisation et à la concentration des métiers qu'on trouvait dans ce quartier: beaucoup des hommes étaient des commis ou des commerçants (ce sont là des professions qui nécessitent un minimum d'instruction) alors que plusieurs des femmes recensées à Place-Royale travaillaient comme domestiques (or, on peut penser que les gens instruits étaient moins nombreux dans la classe sociale où se recrutaient ces domestiques).

Tableau 52: Nombres et proportions d'analphabètes dans la population de 20 ans et plus selon le sexe, Place-Royale, ville de Québec et Bas-Canada, 1861.

		Place-Royale	Ville Québec	Bas-Canada
nombre d'analphabètes	M	27	1 812	100 328
	F	49	2 037	78 523
	T	76	3 849	178 851
rapport de masculinité:		0,54	0,89	1,28
population 20+ ans	M	301	11 361	256 062
	F	274	12 654	242 778
	T	575	24 015	498 840
rapport de masculinité:		1,10	0,90	1,05
proportion d'analphabètes	M	9 %	16 %	39 %
	F	18 %	16 %	32 %
	T	13 %	16 %	36 %

4.2.1-Analphabétisme selon l'origine.

Si l'on essaie de distinguer les analphabètes selon leur origine (tableau 53), on doit se limiter aux gens originaires d'Irlande et du Bas-Canada (les gens d'autres origines étant trop peu nombreux pour qu'on puisse y distinguer les analphabètes de façon significative). On remarque alors que les gens nés en Irlande ont une plus forte proportion d'analphabètes que ceux du Bas-Canada. Cela laisse croire que les Irlandais qui ont émigré au Canada étaient de classe sociale défavorisée. Dans l'ensemble, les gens d'origines autres qu'Irlandaise ou Bas-Canadienne ont peu d'analphabètes parmi eux: on en déduit que, au contraire des Irlandais, ils étaient de classes sociales plus favorisées. Leur proportion d'analphabètes est presque nulle.

Tableau 53: Nombres et proportions d'analphabètes selon l'origine, Place-Royale, 1861.

Origine	Analphabètes	Pop. 20+ ans	%
Bas-Canada	47	383	12
Irlande	27	142	19
Autre	2	50	4
Toutes origines	76	575	13

6.2.2-Analphabétisme selon la religion.

On remarque que l'analphabétisme est nettement plus répandu chez les catholiques que chez les protestants (tableau 56). Dans l'ensemble, les analphabètes sont d'ailleurs formés à 91 % de catholiques. Les catholiques sont essentiellement formés de Canadiens-français et d'Irlandais chez lesquels (voir ci-haut) l'analphabétisme est relativement répandu.

Tableau 56: Nombre et proportions d'analphabètes selon la religion, Plaine-Royale, 1881.

Religion	Analphabètes	Pop. 20+ ans	%
Catholique	69	470	14
Protestante	7	97	7
Toutes religions	76	570	13

6.2.3-Analphabétisme selon la profession.

L'analyse de l'analphabétisme selon la profession, telle que nous allons entreprendre le faire, doit être considérée avec beaucoup de circonspection: en effet, sur les 76 analphabètes recensés à Plaine Royale en 1881, il y en a 32 dont nous ne connaissons pas la profession.

On remarque d'abord (voir tableau 57) que les analpha-

bètes se concentrent surtout chez les domestiques et les artisans. A l'inverse, chez les commis et les commerçants, assez nombreux d'ailleurs, on ne compte pas, ou très peu, d'analphabètes. La plupart des travailleurs non spécialisés sont des analphabètes (6 sur 7 parmi les chefs de ménage); cette proportion demeure élevée également chez les domestiques (19 sur 54 parmi l'ensemble des travailleurs).

Tableau 55: Nombres d'analphabètes et de travailleurs selon la profession (5e catégorie), dans la population totale et chez les chefs de ménage, Place-Royale, 1805.

Professions	travailleurs dans population totale analphs.	tot.	travailleurs chez les chefs analphs.	tot.
artisans	13	73	3	38
travailleurs non spéc.	7	10	6	7
restauration-hôtellerie	3	28	1	20
commerce	4	77	1	56
commis	0	73	0	11
transport	3	10	2	5
professions libérales	0	8	0	8
employés de l'État	0	1	0	0
domestiques	19	54	2	8
clergé	0	0	0	0
autres services	1	8	0	1
rentiers	0	0	0	0
toutes professions	48	338	15	148

Si on se limite à la population des chefs de ménage, on s'aperçoit que les analphabètes se retrouvent encore chez les artisans et les travailleurs non spécialisés.

Si on observe ce qui se passe selon le sexe (tableau 88), on voit que les femmes analphabètes sont pour la majorité des domestiques (et la plupart des domestiques analphabètes sont aussi des femmes(1)). Cela n'est pas étranger au fait qu'à Plaza-Royale, on trouve plus de femmes analphabètes que d'hommes (voir page 107).

Tableau 88: Distribution des analphabètes selon la profession (du ménage) et le sexe, population totale et chefs de ménage, Plaza-Royale, 1881.

Profession	population totale H	F	T	chefs de ménage H	F	T
artisans	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
travailleurs non spec.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
restauration-hôtellerie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
commerce	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
commis	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
transport	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
professions libérales	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
employés de l'État	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
domestiques	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
clergé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
autres services	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
rentiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
toutes professions	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

CHAPITRE V

LES MOUVEMENTS DE POPULATION.

Nous n'avons pas eu la possibilité de dépouiller des registres paroissiaux où nous aurions pu dénombrer les décès, les naissances et les mariages ayant affecté la population de Place-Royale entre 1760 et 1860. Il nous est évidemment impossible dans ces conditions d'analyser directement la structure par âge ou par sexe de la mortalité, la natalité ou la nuptialité des résidents de ce quartier.

5.1-Absence de l'analyse de la mortalité.

Sachant que les registres nous sont inaccessibles, il faudrait pouvoir nous rabattre sur d'autres sources. Compte tenu de la composition particulière de la population de Place-Royale (surreprésentation des jeunes travailleurs, beaucoup de migrations, population de petite taille, etc.), nous ne pouvons sérieusement envisager d'utiliser comme on le fait parfois des tables types de mortalité, c'est-à-dire de tables qui serviraient à comparer l'ampleur et la structure de la mortalité de la population de Place-Royale par rapport à d'autres populations, différentes par leur niveau de développement économique ou médical.

Cependant, en 1861, on trouve dans le recensement une question relative aux décès ayant pu survenir dans le ménage au cours de l'année 1860: on devrait trouver des renseignements sur l'âge et le sexe de la personne décédée ainsi que sur la cause présumée du décès.

C'est ainsi que l'on trouve 12 mentions de décès concernant 13 personnes (8 filles, 5 garçons) décédées au cours de l'année 1860 (on a un cas où deux garçons jumeaux sont mort de "faiblesse" le jour de leur naissance). Il ne faut pas oublier qu'il se peut fort bien que certains de ces décès aient eu lieu dans l'année 1861 et que d'autres

décès s'étant produit, eux, en 1860 ont été oubliés parce qu'il n'y avait personne pour les rapporter à l'agent recenseur. Signalons également que pour 6 des 12 mentions, l'agent recenseur a rempli le questionnaire au complet comme s'il s'agissait d'une personne vivante: en conséquence, on a pu voir que ces six personnes ont bel et bien été comptées dans le recensement de la population de 1861! Quant à nous, nous les avons évidemment retirées de nos compilations.

On remarquera la fréquence des décès par "fièvre" et la proportion assez élevée (selon nos critères modernes) de jeunes enfants (tableau 57).

Tableau 57: Liste des décès relevés dans le recensement de 1861, selon l'âge, le sexe et la cause de décès, Place-Royale.

sexe	âge au décès	cause du décès
garçon (2)	naissance	faiblesse
garçon	0 an	fièvre rouge
fille	1 an	fièvre
fille	4 ans	fièvre
fille	4 ans	fièvre rouge
fille	7 ans	fièvre rouge
fille	10 ans	consomption
garçon	31 ans	consomption
fille	40 ans	miasmes
garçon	51 ans	maladie des nerfs
fille	69 ans	brûlée
fille	80 ans	fièvre aigue

5.2-Absence de l'analyse de la fécondité.

Comme on connait mal la population féminine (souvent négligée dans les recensements paroissiaux) et surtout sa structure par âge, nous ne pouvons pas appliquer de taux types de fécondité qui nous permettraient d'estimer un nombre de naissances se rapportant à notre population féminine. N'oublions pas aussi que notre population de femmes en âge de procréer est en grande partie composée de jeunes servantes ou domestiques sans doute célibataires, ce qui les exclut presque automatiquement du processus de reproduction.

Par ailleurs, la démographie historique a développé des techniques pour estimer la natalité à partir de la structure par âge d'une population (à la condition que cette structure soit normale et régulière) et de la mortalité des enfants.

Or, nous avons vu que la structure de la population de Place-Royale est grandement déformée par la surreprésentation de jeunes travailleurs (voir pages 65-76) et le lecteur peut constater que les données recueillies dans le recensement de 1861 (tableau 57) ne nous permettent guère de faire une quelquonque estimation de la mortalité des enfants à Place-Royale! Il nous est donc impossible d'utili-

ser ces techniques [Henry, 1980, p. 26] à cause de la nature même de notre population.

Dans le recensement de 1861, on fait mention de 35 naissances qui se seraient produites au cours de l'année 1860. Pour une population d'environ 1 100 personnes, c'est un nombre tout à fait justifiable, un peu faible peut-être mais explicable par le fait qu'on compte beaucoup de travailleurs (commis, domestiques) célibataires à Place-Royale. Mais nous doutons fortement que ce soit là autre chose que le simple fruit du hasard. On a en effet l'impression, en travaillant sur les manuscrits du recensement, que ce sont là des questions (comme celles concernant les décès ou les mariages) que l'agent recenseur traitait avec une certaine négligence.

5.3-Absence de l'analyse de la nuptialité.

Pour ce qui est de la nuptialité, nous n'avons pas de statistiques valables à notre disposition. En effet, les données sur l'état matrimonial se rapportent souvent à des sous-populations (chefs de ménage) non représentatives de la population totale de Place-Royale. Nous ne pouvons donc pas toujours évaluer l'intensité du phénomène du mariage (on pourrait le faire en observant la proportion de célibataires âgés d'environ cinquante ans; voir pourtant nos estimations pour 1861, pages 86-87), et encore moins le calendrier du phénomène (c'est-à-dire la façon dont, dans une génération, les gens se marient en fonction de leur âge), ce qui serait d'ailleurs une opération délicate puisque nos sources ne nous permettent pas de suivre directement l'évolution d'une génération en particulier. Il nous faudait pour cela avoir dépouillé des registres paroissiaux. Dans le recensement de 1861, le nombre de personnes qui se seraient mariées au cours de l'année 1860 aurait dû être compté. Or, ce que nous trouvons est invraisemblable: on voit des couples de jeunes mariés qui ont des enfants de huit ou dix ans, ou des veuves de soixante-dix ans qui se seraient également mariées dans l'année! Manifestement, l'espace réservé à cette question sur le formulaire a été la plupart du temps utilisé à des fins toutes autres et dont nous ignorons tout.

5.4-Absence de l'analyse des migrations.

Nous pourrions estimer un solde migratoire entre deux recensements si nous avions des estimations valables de la mortalité et de la fécondité. Cela est possible grâce à cette formule, dite "des composantes":

$$P(t+n) = P(t) + N - D + (I - E)$$

où:

P(t): population au moment t;

N: nombre de naissances entre les moments t et t+n;

D: nombre de décès entre les moments t et t+n;

I: nombre d'immigrants arrivés entre les moments t et t+n;

E: nombre d'émigrants partis entre les moments t et t+n;

(I-E): solde migratoire résultant.

Ni (I-E), et encore moins I ou E, ne peuvent être évalués à partir de nos sources d'informations. A partir de recensements qui ne sont la plupart du temps que des dénombrements de chefs de ménage, nous ne pourrions guère évaluer le nombre de sorties par émigration en les différenciant clairement des sorties par décès ou des oublis dus au sous-dénombrement en fin de période (t+n). On pourrait également confondre les immigrants avec les naissances (pour les âges où cela serait possible) ou avec des oublis (sous-dénombrement) qui se seraient produits au cours du recensement de début de période (t).

D'ailleurs, les recensements sont trop espacés pour bien saisir une population aussi mobile que pouvait l'être celle de Place-Royale: trop d'entrées, trop de sorties pourraient se produire sur une aussi longue période de temps sans que nous puissions en garder la moindre trace. Dans le cas des chefs de ménages (souvent les seuls sur lesquels nous ayons de l'information), c'est une sous-population par nature plus sédentaire que la population en général car il s'agit essentiellement de gens "établis", pères de familles ou propriétaires de commerces.

Cependant, d'autres sources que nous n'avons pu dépouiller pourraient ici s'avérer utiles: la ville de Québec a fait faire des "rôles de cotiseurs" à partir des années 1820 (et presque à toutes les années à partir de 1840). Cette source, quoique limitée aux payeurs de taxes, est supposée de bonne qualité: elle pourrait permettre, en comparant la liste des habitants année après année, de voir quels étaient les nouveaux venus ou de constater l'absence des décédés ou des émigrants. Mais, comme nous ignorons tout des décès, nous ne pouvons pas distinguer les émigrants des décédés. Il faudrait donc se contenter d'une estimation de l'immigration, ce qui n'est pas sans intérêt.

CHAPITRE VI

LA TRANSMISSION DES PRÉNOMS D'UNE GÉNÉRATION A L'AUTRE.

Dans les populations anciennes, il est assez fréquent de voir les parents transmettre leurs prénoms à leurs enfants. Il semble que cette tradition avait une fonction quasi religieuse: on voulait par ce moyen s'assurer que son nom survivrait. On sait aussi que si un enfant ne portait pas le nom du parent de même sexe, il pouvait par ailleurs porter celui d'une personne apparentée récemment décédée. C'est là une tradition beaucoup moins fréquente de nos jours. Certaines personnes croient que c'était là une habitude plus courante au Québec dans les familles francophones que parmi les anglophones (1). Or, en se basant sur les maigres renseignements que l'on peut tirer sur ce sujet dans les recensements de 1818 et 1861, il semble bien, au contraire, que cette habitude était tout aussi répandue, sinon plus, chez les anglophones au XIXe siècle, notamment chez les filles.

---

(1) On parle ici des familles dans un sens différent de ce que nous avons déjà vu plus tôt; pour notre propos, nous avons ici éliminé certains cas douteux.

Pour l'année 1818, nous ne possédons des données qui nous permettent d'analyser ce phénomène que chez les francophones (le curé Signay ne notait les noms et prénoms des membres du ménage que chez les catholiques, ignorant les protestants, il ne nous permet pas d'analyser la transmission des prénoms chez les anglophones. Car il y a une relation étroite entre langue et religion en 1818; cela changera un peu avec l'arrivée des Irlandais qui sont à la fois anglophones et catholiques). En 1861, les données sont assez nombreuses pour que l'on puisse distinguer les anglophones des francophones. Mais en se basant uniquement sur la connaissance des noms et prénoms inscrits sur les formulaires du recensement, les risques d'erreurs sont très grands (pages 54, 55); c'est pourquoi les résultats annoncés ici doivent être pris avec beaucoup de prudence et de réserve.

En 1818, nous avons ainsi pu observer 60 familles. Pour certaines d'entre elles, le problème de la transmission des prénoms ne se pose pas: il n'y a pas toujours de garçons ou de filles pour prendre le prénom du père ou de la mère, ou bien on ignore le prénom du parent (la plupart du temps lorsqu'il y a veuvage). Chez les hommes, il y a 46 cas de père avec un fils à la maison et 21 d'entre eux n'ont pas transmis leur prénom à l'un de leurs fils présents; 25, donc, l'ont fait: on obtient une proportion de 25 sur 46, soit plus de la moitié des cas possibles. Chez

les femmes, on obtient une proportion de 11 sur 63; 32 enfants en effet n'ont pas transmis leur prénom. Comme on peut facilement le constater, la transmission est beaucoup plus courante chez les hommes. Rappelons encore que ces statistiques ne concernent que les familles francophones de 1818.

En 1981, on compte 137 familles (63 francophones et 74 anglophones). En éliminant les familles où la transmission des prénoms est impossible (pas d'enfant du sexe en question ou prénom inconnu), on obtient des proportions de 31 sur 92 chez les hommes et de 21 sur 59 chez les femmes. Si nous nous intéressons aux différences entre francophones et anglophones, on observe chez les hommes une proportion de 18 sur 69 pour les anglophones et de 13 sur 63 pour les francophones: il n'y a donc pas de différence notable entre nos deux groupes, mais rappelons que ces proportions sont bien inférieures à ce que nous observions chez les hommes en 1818. Pour les femmes, nous observons une proportion de 13 sur 66 pour les anglophones et de 8 sur 62 chez les francophones; ici, il y a une petite différence: il continue, comme en 1818, d'y avoir une forte différence entre les hommes et les femmes francophones; par contre, il n'y a guère de différence selon le sexe chez les anglophones. En fait, il apparaît clairement que cette tradition de la transmission des prénoms est plus courante chez les anglophones parce qu'elle n'est pas limitée, comme c'est le cas

chez les francophones, aux hommes.

En ce qui a trait à la valeur représentative des proportions que nous avons calculées, rappelons que pour cet exercice, nous n'avions à notre disposition que les noms et prénoms des membres d'un ménage. Or, il est tout à fait possible, et même très probable, que beaucoup des cas de transmission des prénoms nous aient échappé parce que l'enfant qui portait le prénom de son parent est décédé ou a quitté le foyer familial. En effet, lorsque nous déterminons parmi les enfants présents dans le ménage un rang (non plus de naissance comme c'est habituellement le cas en démographie, mais un rang classant pour chaque sexe les enfants présents selon leur âge), on s'aperçoit que chez les francophones, 24 des 29 cas de transmission du prénom en 1818 et 14 des 15 en 1883 se rapportent à des garçons de rang 1. (chez les filles, on observe 10 cas sur 11 en 1818 et 8 sur 9 en 1883). La situation est semblable chez les anglophones quoique la prépondérance des enfants de rang 1 soit moins marquée (en 1883: 11 cas sur 18 chez les garçons et 9 sur 13 chez les filles). Or, plus un enfant est âgé, plus ses chances qu'il ait quitté le foyer familial (par décès ou pour aller vivre ailleurs) sont grandes. En conséquence, il est tout à fait sûr que nos proportions de transmission de prénoms sont nettement sous-évaluées.

Néanmoins, cet exercice nous permet de constater que la tradition était bien vivante au 19ème siècle (même si elle semblait en déclin), autant chez les anglophones que chez les francophones pour ce qui est des hommes mais beaucoup plus chez les anglophones pour ce qui est des femmes.

CONCLUSIONS

Dans les chapitres précédents, nous avons analysé l'un après l'autre les sujets à caractère démographique que l'on pouvait obtenir grâce à nos sources: les divers recensements des XVIIIe et XIXe siècles. Notre analyse a été faite thème par thème, en nous arrêtant, lorsque cela était possible, à l'évolution dans le temps des caractères démographiques de Place-Royale que nous voulions mettre en évidence. Le temps est maintenant venu, en faisant le bilan des précédents chapitres, de prendre l'approche inverse: nous allons nous arrêter à chacune des époques que nous pouvons discerner dans l'histoire de Place-Royale et en tracer un portrait général et récapitulatif faisant appel aux différents sujets, aux différents thèmes de la démographie que nous avons analysés.

1-Les premiers temps du Régime anglais.

Ce que nous pouvons connaître de Place-Royale pendant les premières années qui ont suivi la défaite de Québec, grâce au dénombrement simpliste et incomplet de 1770 et au recensement des anglophones de la ville de Québec (voir page 139), est bien maigre. Il semble cependant que la "reprise" a été forte et rapide. Après le siège de Québec,

des constructions nouvelles d'immeubles en hauteur ont permis un accroissement notable du nombre de ménages par rapport à la fin du Régime français (d'environ 100 à plus de 140; voir tableau 4): en conséquence, la population totale de Place-Royale va connaître une augmentation importante. La fin du Régime français se caractérisait par une population sans doute légèrement inférieure à 500 personnes; dès 1770 par contre, Place-Royale comptait plus de 700 personnes.

Le recensement de la population anglophone de Québec de 1773 (quoique sans aucun doute largement surévaluée; voir page 147) nous permet cependant d'affirmer que Place-Royale comptait déjà un fort contingent d'anglophones (à ce point important que notre estimation de la population en 1770 est peut-être un peu faible); et il ne s'agit pas "d'aventuriers-commerçants" mais de braves citoyens avec femme, enfants et domestiques: ils sont déjà "établis" à Place-Royale.

2-La fin du XVIIIe siècle.

D'après les recensements paroissiaux du curé Plessis de 1792 et 1795, on estime que le nombre de ménages et la population totale de Place-Royale sont restés stables par rapport à la situation observée en 1770: à peu près 140

ménages et une population d'environ 750 personnes. Cette stabilisation pourrait être due à la limitation du territoire de Place-Royale; mais remarquons que l'ensemble de la ville de Québec a connu la même stabilité relative de la population (tableau 4, ligne 14).

On sait que les catholiques (il s'agit essentiellement de Canadiens-français à cette époque) forment plus des deux tiers de la population de Place-Royale (tableau 8).

Les chefs de ménage - les seules personnes dont on connaisse la profession - travaillent en majorité dans le secteur des services (tableau 24), principalement dans le commerce et les transports. Mais les chefs de ménage ne sont pas à ce chapitre représentatifs de la population totale: grâce à une conséquence inattendue de la procédure utilisée pour le recensement de 1792 (page 110), on sait que les domestiques étaient très nombreux, particulièrement à Place-Royale qui est à l'époque un quartier bourgeois, lieu de résidence de plusieurs commerçants et négociants importants de la province.

3-Le tournant du siècle.

Avec les recensements de 1798 et 1805, on voit le nombre de ménages de Place-Royale dépasser le cap des 160 et

la population s'accroît sensiblement, frôlant les 900 habitants en 1805 (tableau 4). Là aussi, Place-Royale suit l'évolution de la ville de Québec.

L'accroissement du nombre de ménages aurait pu être rendu possible par un remblaiement du fleuve St-Laurent (d'où élargissement du territoire de Place-Royale). Cela démontrerait à quel point Place-Royale était un lieu "couru" par les marchands et les travailleurs de la ville de Québec. Cette vigueur économique pourrait être liée au développement de l'industrie navale: on note en 1798 une forte augmentation du nombre de travailleurs du secteur du bois (tableau 25), suffisamment importante pour renverser la tendance à la concentration des travailleurs (on est toujours limité dans ces évaluations aux seuls chefs de ménage) dans le secteur des services (tableau 24). D'ailleurs, dès 1805, le secteur des services emploiera plus de travailleurs de Place-Royale (en proportion) qu'il ne l'a jamais fait auparavant. Le commerce demeure toujours l'activité principale des citoyens de Place-Royale.

4-Le cas de 1818.

Le recensement de 1818 nous fait voir une baisse importante du nombre de ménages (maintenant moins de 150) et de la population de Place-Royale (qui chute à moins de

750 personnes) alors que la ville de Québec connait un accroissement sans précédent (tableau 4). Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce renversement: le développement économique de Place-Royale (notamment de l'industrie navale) au tournant du siècle aurait pu être artificiel et passager; on retomberait donc en 1818 à une position "normale" pour Place-Royale, c'est-à-dire entre 140 et 150 ménages occupés et environ 750 habitants (pour une moyenne de 5,1 personnes par ménage; moyenne qui aurait toujours été du même ordre de grandeur depuis la Conquête). Il n'est pas exclu non plus qu'une bonne part de cette différence par rapport aux recensements paroissiaux du curé Plessis vienne du fait que celui de 1818 a été administré par le curé Signay avec une approche et une procédure toutes différentes.

Avec ces nouvelles procédures, on trouve dans le recensement de 1818 des données tout à fait nouvelles. Ainsi, avec la distribution de la population (catholique, puisqu'il nous faut oublier ici les protestants trop fréquemment laissés de côté par le curé Signay qui n'avait d'ailleurs aucune raison de s'y intéresser particulièrement) selon l'âge, on prend conscience de l'importance relative des jeunes adultes (15-30 ans) dans la population totale de Place-Royale. Il s'agit en fait d'une population "immigrée" des autres quartiers de Québec (ou des autres

villes) pour venir grossir les rangs des travailleurs (tableau 9 et figure 2). Car Place-Royale, qui a toujours eu cependant un certain caractère résidentiel, demeure d'abord et avant tout un lieu de travail: c'est un quartier d'affaires.

Quoiqu'il y ait beaucoup de données manquantes en ce qui concerne les professions (chez les chefs de ménage, mais surtout chez les autres membres du ménage), on constate l'émergence d'une nouvelle classe de travailleurs qui étaient passés inaperçus dans les recensements précédents: les commis (ou engagés) qui sont des employés du secteur du commerce. La plupart ne sont pas des chefs de ménage (tableaux 21 et 25), ce qui explique en partie qu'on les distingue mal dans les recensements précédents, mais il y a aussi, semble-t-il, un réel développement de ce type d'emploi (ce qui signifierait que les entreprises commerciales ont connu une phase d'importante expansion en dépassant le stade de l'entreprise "familiale"; peut-être parce qu'ils sont plus gros, les commerces de Place-Royale ont-ils chassé certains résidents, ce qui expliquerait la diminution de population (?)). En effet, le secteur des services (toujours principalement le commerce) occupe maintenant les trois quarts des travailleurs de Place-Royale (tableau 24) en autant que la piètre qualité de nos données nous permette de l'affirmer. Le secteur du commerce demeure donc,

directement ou indirectement, le principal champ d'activité de Place-Royale et il développe des emplois pour les jeunes (voir les commis, tableau 32) et même les femmes (voir commis, tableau 34) qui sont habituellement concentrées chez les domestiques (on parle des travailleuses dont on connait la profession).

On apprend aussi que la population totale de Place-Royale est majoritairement masculine, et quasi exclusivement masculine - comme toujours - en ce qui concerne les chefs de ménage (page 77). Presque toutes les femmes qui sont chefs de ménage sont d'ailleurs des veuves. Mais la plupart des chefs de ménage sont mariés (tableau 13); il n'y en a pratiquement aucun qui soit célibataire, ce qui tendrait à montrer que le mariage est une procédure préliminaire pour toute personne s'établissant en ménage. La distribution selon l'état matrimonial est toute autre pour la population totale (parce qu'on y inclut les conjoints des chefs de ménage et, surtout, leurs enfants): cette fois, les célibataires composent la majorité de la population (tableau 13).

Les catholiques forment toujours les deux tiers de la population totale (tableau 8).

Les trois quarts des chefs de ménage seraient locatai-

res du logement de Place-Royale où ils sont recensés (tableau 36).

Comme on connait assez bien tous les membres qui composent un ménage de Place-Royale en 1818 (surtout en ce qui concerne les ménages catholiques), on peut enfin étudier la structure des ménages et des familles. La première chose qui frappe, c'est l'extrême abondance des ménages qui comptent parmi eux des domestiques ou des "pensionnaires" (personnes non apparentées au chef de ménage et dont on peut croire, puisqu'il y a beaucoup de données manquantes concernant les professions en 1818, qu'il s'agit souvent de domestiques). En 1818, c'est le cas pour près de la moitié des ménages (page 132). A l'inverse, on peut remarquer la relative rareté des personnes apparentées au chef (parent, frère, soeur, etc...) qui ne font pas partie de la famille nucléaire (tableau 40). Si on ajoute à cela que le ménage commun de Place-Royale est une famille nucléaire (les deux parents avec leurs enfants) et que, en moyenne, on compte 2,3 enfants par famille (page 134; on parle d'enfants présents au foyer: c'est un nombre qui peut être passablement inférieur à celui des naissances totales dans une famille), on obtient alors un portrait des ménages qui diffère grandement de l'image populaire que l'on a des familles de cette époque. Dans un ménage ordinaire, on ne trouve pas une foule d'enfants piaillards autour d'une mère exténuée ou

d'un grand-père fumant sa pipe. Et cela n'est pas une situation exceptionnelle et particulière à Place-Royale; que le lecteur n'aille pas croire qu'en dehors de Place-Royale, les familles étaient plus nombreuses et ne pouvaient pas compter sur l'aide de domestiques: rappelons en effet que, dans la ville de Québec, le nombre moyen de personnes par ménage est inférieur à celui de Place-Royale (tableau 4). Si on peut croire que les gens de la ville de Québec avaient moins de domestiques et d'engagés que les habitants de Place-Royale, on ne peut certainement pas dire cependant, devant une telle statistique, qu'il y avait plus d'enfants!

5-Le changement de visage: 1842-1861.

Entre 1818 et 1842, la population de Place-Royale retrouve un peu de sa vigueur: le nombre de ménage approche 160 et la population franchit le cap des 1000 habitants (elle approchera 1100 en 1861). Cependant, elle semble atteindre là un nouveau plateau qu'elle conservera jusqu'à la fin de la période que nous étudions. Il semble en effet que 160 soit le nombre maximum de ménages que Place-Royale puisse contenir: la construction d'immeubles à plusieurs étages et l'extension du territoire sur le fleuve semblent avoir atteint leur apogée. En fait, si la population de 1842-61 est plus grande que celle observée en 1805 (on

comptait alors 107 ménages), c'est essentiellement à cause d'un phénomène nouveau: une hausse importante du nombre moyen de personnes par ménage, qui passe d'environ 5,1 à 6,3 et même 6,8 en 1861. Bien entendu, cela implique que la structure des ménages et des familles a évolué depuis 1818. Ainsi, en 1861, on trouve un peu plus d'enfants (2,7 au lieu de 2,3 en 1818; page 136) et plus de personnes hors-famille (page 132; tableau 41). Les caractéristiques socio-les de la population ont manifestement changé. En fait, la population elle-même a changé.

Suite aux incendies de la basse-ville de Québec (1845, 1860) et surtout suite aux épidémies de choléra et de fièvre typhoïde (1832, 1834, 1847, 1851, 1852 et 1854), des marchands ont abandonné Place-Royale pour aller s'établir dans la haute-ville de Québec (Dunys, 1981, p. 38). Peu à peu, Place-Royale prend un caractère un peu plus résidentiel et 'populaire'.

On retrouve, comme en 1818, une distribution par âge qui, par la surreprésentation des jeunes adultes, démontre que Place-Royale est encore un important quartier de travail (tableaux 9, 10; figures 3, 4). Évidemment, le commerce est toujours l'activité principale pratiquée à Place-Royale (voir commerce, tableau 28).

On compte beaucoup de domestiques et d'engagés en 1842 (voir page 98) chez les gens qui n'étaient pas des chefs de ménage. Le recensement de 1871 étant assez complet, on a peu de données manquantes sur les professions et on voit apparaître, dans des proportions plus justes (empêche-là), l'importance des domestiques (et des emplois obscurs en général, par exemple: commis) chez les travailleurs qui ne sont pas chefs de ménage (comparer les tableaux 23 et 28).

Et malgré cela, le secteur des services perd un peu de son importance relative en 1871 (Tableau 24). C'est là sans doute un signe du déclin de Place-Royale en tant que plaque tournante du commerce à Québec. C'est devenu un quartier un peu plus industrialisé (a une plus forte proportion d'artisans). Rappelons cependant que c'est toujours le commerce qui demeure l'activité motrice du quartier.

On ne trouve plus de jeunes chefs de ménage en 1871 (Tableau 13); les femmes sont presque aussi nombreuses que les hommes dans la population totale (page 77); les célibataires composent plus des deux tiers de la population et les mariés, le quart (Tableau 12).

Les catholiques accroissent leur importance relative jusqu'à atteindre les quatre cinquièmes de la population totale en 1871 (Tableau 8). Cela tient à l'arrivée d'un

[illegible] [illegible] [illegible] [

[illegible] (Gaceta no. [illegible]). La Administración municipal [illegible] [illegible] [illegible]

que les femmes de Place-Royale avaient en matière de fécondité un comportement très différent de celui des autres femmes québécoises.

Rappelons également, à titre anecdotique, que la transmission des prénoms (voir partie B, chapitre 6) de père en fils et de mère en fille était très répandue au XIXe siècle, même si elle semble plutôt en déclin en 1861 par rapport à 1818. Elle est aussi répandue chez les anglophones que chez les francophones pour ce qui est des hommes. Chez les femmes, elle est plus répandue parmi les anglophones; d'ailleurs, chez les anglophones, cette tradition n'est pas plus répandue chez les hommes que chez les femmes.

* * *

Nous espérons que ce rapide survol des caractéristiques sociales et démographiques à travers tous ces recensements a aidé le lecteur à se remettre en mémoire les éléments qui définissent et distinguent les habitants de Place-Royale par rapport aux gens de la ville de Québec ou du Bas-Canada dans son ensemble.

Appendices

I-GLOSSAIRE

Catholique: personne qui est déclarée de religion catholique dans les recensements.

Chef de ménage: personne qui est nommée dans les recensements ou dénombrements de 1770, 1792, 1795, 1798, 1805 et 1842. Première personne nommée dans la liste des occupants d'un ménage (voir ce mot) dans les recensements de 1818 et 1861.

Emploi: travail rémunéré d'une personne (voir profession).

Famille: couple avec ou sans enfants; un parent avec enfants.

Formation: qualification professionnelle d'une personne (voir profession).

Immeuble: édifice contenant un ou plusieurs logements (voir ce mot).

Locataire: chef de ménage occupant un logement (voir ce mot) dont il n'est pas le propriétaire (voir ce mot).

Logement: ensemble des pièces qui compose une unité d'habitation occupée par un ménage (voir ce mot): il y a un et un seul ménage par logement.

Ménage: ensemble des personnes occupant un logement (voir ce mot).

Ménage catholique: ménage dont la majorité des membres sont déclarés de religion catholique; ménage dont le chef est catholique (lorsqu'il y a un nombre égal de catholiques et de non catholiques).

Ménage protestant: ménage qui n'est pas catholique.

Métier (voir profession).

Occupant: personne locataire (voir ce mot) ou propriétaire (voir ce mot) d'un logement, d'une boutique ou d'un commerce.

Origine: pays ou région dite "d'origine" dans les recensements de 1842 et 1861 (voir page 55).

Profession: occupation dont on peut tirer ses moyens d'existence. Selon nos définitions, une personne occupant un emploi (voir ce mot) a une profession; il en est de même pour une personne ayant une quelconque formation (voir ce mot); mais il se peut que quelqu'un ayant une profession à cause d'une formation n'ait pas nécessairement d'emploi.

Propriétaire: personne à qui appartient un immeuble (voir ce mot) ou un logement (voir ce mot).

Protestant: personne qui n'est pas déclarée de religion catholique dans les recensements.

Résident: occupant (voir ce mot) d'un logement dans lequel il a élu domicile.

Statut: état de locataire ou de propriétaire des chefs de ménage, tel qu'indiqué dans les sources disponibles.

II - INDEX

ÂGE; voir Etat matrimonial, Origine, Profession: 1, 27,29,30,33,35,53,105, 139,164-168,174,181,189.
distribution selon l'-: 64-76,186.
distribution selon l'- et le sexe: 29,32,66-76,189.
surreprésentation des jeunes travailleurs; voir Migration: 65,67,105,164,166, 1181,186,189.

ANALPHABÉTISME; voir Fréquentation scolaire: 1,33, 149-150,155-162,188,189.
- selon le lieu de résidence: 156-157.
- selon l'origine: 158.
- selon la profession: 159-161.
- selon la religion: 159.
- selon le sexe: 156.

ANGLOPHONE; voir Canadien-anglais.

BAS-CANADA; voir Origine: 32,57-60,86,87,105,113-116,152-158,188,190.

CALLIGRAPHIE; voir Profession (dénomination): 37, 38,55.

CANADA; voir Bas-Canada, Haut-Canada.

CANADIEN-ANGLAIS: 38,55,57, 58,93,139-148,154,171-175,177,178,188,190.

CANADIEN-FRANÇAIS: 55,57,58, 63,140,146,159,171-175, 179,188,190.

CATHOLIQUE; voir Religion, Protestant: 2,26-28,30,31, 42,44,45,62,63,110,135, 154,159,172,179,181,183, 187,188.

CÉLIBAT DEFINITIF; voir Etat matrimonial.

CÉLIBATAIRE; voir Etat matrimonial: 79-81,83,84,86, 166-168,183,187.

CHEF DE MÉNAGE: 3,9,24,26, 29,30,32,33,41,53,54,58, 59,62,63,67,68,73-81,88-90,93,108,109,111-118, 120,122,125,127,134,141, 142,145,161,168-170,179, 182-184,189.

CODAGE; voir Profession.

COMMERÇANT;voir Profession.

COMMERCE; Voir Profession.
importance économique du -: 50,65,106,108,147,179, 180,182,183,186,187,189.

DÉCÈS; voir Mortalité.

DENOMBREMENT; voir Recensement.

ÉMIGRATION; voir Migration.

ENFANT; voir Famille, Natalité.

ÉTAT MATRIMONIAL; voir Célibataire, Marié, Nuptialité, Veuf: 1,21,25,33,35,53, 78-87,168,183.
célibat définitif:85,86.
distribution selon l'-: 78-81.

distribution selon l'-, l'âge et le sexe: 82-84.

FAMILLE; voir Ménage: 123-148,170-173.
- élargie: 81,123,125-127, 130,132.
- monoparentale: 125.
- nucléaire: 125,184.
nombre d'enfant: 125-130, 134,135,143,144,184,185.
personne hors-famille; voir Ménage.
structure: 1,29,32,33,54,81, 123,130,147, 184-186.

FEMME; voir Sexe: 69-76,78, 82,83,86,87,93,119,120, 155-157,161,166,171-175, 183,187,189,190.

FICHIER PLACE-ROYALE (FPR): 9,11-13,15,21-24,121,122.

FRANCOPHONES; voir Canadien-français.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE; voir Analphabétisme: 1,33, 149-155,188,189.
- selon l'origine: 153.
- selon la religion: 154.
- selon le sexe: 154-155.

HAUT-CANADA: 57-60.

HOMME; voir Sexe: 69-77,82, 83,86,87,139,155-157,172-175,183,187,190.

IMMIGRATION;voir Migration.

IRLANDAIS; voir Origine: 57-60,63,113-116,153, 158,159,172,188.

LOCATAIRE; voir Occupant, Statut: 11,21-24,30,32,121, 22,183,189.

MARCHAND; voir Profession (commerçant).

MARIAGE; voir Nuptialité.

MARIÉ; voir Etat matrimonial: 79-84,183,187.

MÉNAGE; voir famille: 10, 14-17,26,29-33,42-46,49, 50,54,123-148,174,178-181,183-185.
ménage catholique: 125,128, 131-133,136,137,172,184.
ménage multifamilial: 125, 127,130,131.
ménage protestant: 125,128, 132,133,135,137.
ménage unifamilial: 125.
nombre de personnes par -: 32,41,43,45,46,49,50, 128,129,142,146,181,185, 186,189.
pensionnaire et domestique: 125-127,129,130,132,142, 184.
personne apparentée: 125, 126,132,135,184.
personne hors-famille: 130-133,135,136.
personne non apparentée: 123,127,135,187.
personne seule: 124,125, 135,141,143.
structure; voir Ménage (typologie de Laslett): 1, 29,32,33,54,123-125,129, 130,147,184,186.
typologie de Laslett: 124, 129,130,137,138,141,145, 148.

MÉTIER; voir Profession.

MIGRATION: 58-60,67,164, 169,170.
immigration de travailleur: 87,181.
population mobile: 2,170.

MORTALITÉ: 2,134,163-167, 169,170,174,189.

NAISSANCE; voir Natalité.

NATALITÉ: 2,58-60,65,134, 135,163,166,167,169,189, 190.

NUPTIALITÉ; voir Etat matrimonial: 2,76,82,83,86,87, 163,167,168,183.

OCCUPANT; voir Locataire, Propriétaire, Statut: 22,23, 25,88,89,122.

ORIGINE; voir Analphabétisme, Fréquentation scolaire, Irlandais, Migration, Profession: 1,33,35,53,55-60, 155.
- selon l'âge: 60.

ORTHOGRAPHE; voir Calligraphie.

PAROISSE DE QUEBEC; voir Ville de Québec.

PAROISSE NOTRE-DAME DES ANGES: 27,45,46.

PERSONNE (apparentée, hors-famille, non apparentée, seule); voir Ménage.

PLACE-ROYALE:délimitation géographique: 1,5-18,23,25-27,45,49,147,179,180,185.
développement du territoire: 48,50.
estimations de population de -: 41-50.

POPULATION; voir Place-Royale, Ville de Québec, Bas-Canada.
- active: 105.

PRODUCTION;voir Profession.

PROFESSION; voir Analphabétisme, Commerce: 1,2,21,25, 26,29,30,32,33,35,53,88-120,131,142,143,157,179, 182-184,187.
artisan: 100,108,112,113, 116,160,187,189.
codage (premier): 92,94-101, 106,109,114.
codage (deuxième): 92,94,97, 100,101,107,108,110,115, 116-120,160,161.
codage (troisième): 92,94, 97,99-104,17,110,115.
commerçant; voir Commerce: 22,91,92,94,100,102-104, 108,111-113,116,157,160, 178-180,182,186,189.
commis: 65,93,111,112,120, 140,157,160,167,182,183, 187,189.
dénomination des -:89-104.
distribution selon la - et l'âge: 117-118.
distribution selon la - et l'origine: 113-116.
distribution selon la - et le sexe: 119-120.
domestique, engagé, serviteur, etc; voir Ménage: 65, 76,88,93,100,106,110-113, 119,126,127,135,139,142, 146,147,257,160,161,166, 167,179,183-185,187-189.
production: 99-102,104,107, 108,111,116.
restauration-hôtellerie: 16,100,102,104,108,111, 112,116,119,120.
service: 99,101-104,107,108, 111,113,116,179-182,187.

PROPRIÉTAIRE; voir Occupant, Statut: 11,21-24,30-32,111,121,122,170.

PROTESTANT; voir Catholique, Religion: 2,26,28,30, 31,41-45,61-63,93.110, 111,145,154,159,172,181.

QUÉBEC:
ville;voir Ville de Québec.
province; voir Bas-Canada.

RECENSEMENT: 2,3,7,23,24,35, 36,47,53,78,88,89,94,139, 166,169,177.
- de 1770: 8-10,24-26,34,41-43,45,49,50,62,64,139, 144,-146,177,178.
- de 1792: 9-13,26-28,34,37, 41,42,44,45,49,50,56,61, 62,64,89,93,108-111,144, 145,178,179.
- de 1795: 11-13,26-29,34, 37,41,42,44,45,49,50,56, 61,62,64,89,93,108,-110, 145,146,178,179.
- de 1798: 11-13,26-29,34, 37,42,44,45,49,50,56,61, 62,64,89,93,108-110,179, 180.
- de 1805: 11-13,26-29,34, 37,42,44,45,48-50,56,61, 62,64,89,93,108-110,179, 180.
-de 1818: 13,29-32,34,44,46, 48-50,54,61,62,64,66,68-70,73,74,76-82,89,90,93, 106-110,117-123,125,128-133,135-137,142,143,171-174,180-186,190.
- de 1842: 13,29,31,32,34, 38,44,49,55-58,62,64,67, 71,73,77-80,88,89,93,108-110,121,122,151,185-189.
- de 1861: 14-18,29,31,33, 34,38,45,49,50,54-58,60, 62-64,66-69,72,73,75-79, 81,83,84,87,93,105-110, 112-115,117-120,123,125, 128-130,132,133,135,136, 138,143,149-154,156-161, 164,165,167,168,171,172, 174,185-190.

RÉGIME ANGLAIS (1760-1860): 1,8,48,177.

RÉGIME FRANÇAIS(1660-1760): 1,2,8,11,43,48,178.

REGISTRES PAROISSIAUX: 1,2 163,164,168.

RELIGION; voir Analphabétisme, Catholique, Fréquentation scolaire, Ménage, Protestant: 1,2,28,33,53,61-63,128,131-133,137,138, 154,172.

RÉSIDENT; voir Occupant.

RÔLE DE COTISEURS: 15,24, 170.

SERVICES; voir Profession.

SEXE; voir Age, Analphabétisme, Etat matrimonial, Femme, Fréquentation scolaire, Homme, Profession: 1,26,33,53,77,86,87,152, 161,164,165.

STATUT; voir Locataire, propriétaire: 1,30,53,121-122.

TERRITOIRE; voir Place-Royale.

TRANSMISSION DES PRÉNOMS: 25,171-175,190.

TRAVAILLEUR: voir Population active, Profession.

VEUF;voir Etat matrimonial: 76,78-84,125,172,183.

VILLE DE QUÉBEC: 7,8,24-27, 32,43-46,49-51,86,87,105, 139,156,157,170,179-181, 185,186,189.

III- LISTES DES NOMS RECENSÉS

Vous trouverez dans les pages qui suivent une liste des noms des chefs de ménage qui ont été recensés dans le dénombrement paroissial de 1792. Ces noms sont classés par ordre alphabétique; on indique ensuite le prénom de la personne, son métier et, sur une deuxième ligne, le numéro du lot qu'il occupait, son adresse (numéro et nom de rue) ainsi que les nom et prénom de son conjoint (le prénom peut parfois avoir été tronqué pour respecter les marges du papier). Bien sûr, toutes ces informations ne sont pas disponibles pour chaque chef de ménage recensé. Il y a même des chefs de ménage dont on ignore le nom (on les retrouve à la fin de la liste). Les données manquantes sont indiquées par la présence d'un point (.).

Suivront dans les pages suivantes des listes identiques pour les recensements de 1795, 1798, 1805, 1818, 1842 et 1861; on trouvera ensuite des listes de la population totale pour les recensements de 1818 et 1861.

Si un nom est répété plusieurs fois, l'ordre dans lequel apparaissent les différentes personnes est celui de l'adresse (à partir de la rue Champlain, puis Cul-de-Sac, Sous-le-Fort, St-Pierre, place du Marché et Notre-Dame). Cela correspond à l'ordre des fichiers informatisés qui ont servi à produire ce rapport. Si nous avions choisi de faire un second classement par ordre alphabétique sur le prénom, nous aurions abouti, notamment dans le cas des listes de population totale de 1818 et de 1861, à mélanger les membres d'une même famille; rappelons en effet que, sur les fichiers informatiques, figurent d'abord le chef de ménage, son conjoint, ses enfants puis les autres personnes; en conservant cet ordre primitif, nous voulons permettre au lecteur de voir au premier coup d'oeil la composition des familles et d'éviter de confondre les parents et les enfants.

Autres titres de la série Dossiers
vendus par Les Publications du Québec

65. Les jeux et les jouets de Place-Royale (6,95 $)
66. Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1620 et 1670 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 15,95 $; tome 3 : 8,50 $; ensemble : 29,95 $)
67. Les pipes à fumer de Place-Royale (12,95 $)
68. La fonction commerciale de Place-Royale entre 1620 et 1660 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 11,95 $; tome 3 : 10,95 $; ensemble : 29,95 $)
69. L'organisation sociale à Place-Royale 1620-1660 (6,50 $)
70. La fonction résidentielle de Place-Royale 1620-1660 (tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 6,50 $; tome 3 : 9,50 $; tome 4 : 6,50 $; ensemble : 32,95 $)
71. La quincaillerie d'architecture de Place-Royale (11,95 $)
72. Guide d'enquête orale (9,95 $)
73. La fonction commerciale à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 9,95 $)
74. L'organisation sociale à Place-Royale 1760-1820 (6,95 $)
75. La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 11,95 $)
76. L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (14,95 $)
77. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français (tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 9,95 $)
78. La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France (10,95 $)
79. Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale : 1660-1760 (tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 6,95 $)
80. D'Escuminac à Pintendruk. Perspectives sur le préhistorique amérindien de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent (8,95 $)
81. Vivre à Place-Royale entre 1760 et 1820 (tome 1 : 8,50 $; tome 2 : 10,95 $; tome 3 : 14,95 $)
82. Étude de la population de Place-Royale 1660-1760 (6,50 $)
83. Paléoglaciographie de la Pointe de Québec (Place-Royale) (5,50 $)

Autres titres parus dans la série Dossiers[1]

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti : Esquisse d'aménagement du village de Port-Menier
4. Église de Sainte-Rose : Inventaire architectural
5. Le Domaine des Sœurs grises : Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos : Site archéologique historique
9. Anticosti : Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau : Ville de Laval
11. Pointe-aux-Buissons : Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec : Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX^e siècle : Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique : Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation) : Saint-Laurent, île d'Orléans
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi : Bibliographie
22. Baie James : Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec : Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean : Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean : Ville historique

---

[1] Ces documents peuvent être consultés au Centre de documentation du ministère de la Culture à l'adresse suivante : 225, Grande Allée Est, rez-de-ch. Québec (Québec)

35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977
36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktitut : Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville : Les croix en fer forgé du cimetière
42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny : Répertoire des immeubles traditionnels
45. Les collections archéologiques de la place Royale : La faïence
46. Les collections archéologiques de la place Royale : Le grès français
47. L'atelier céramique Charles Bellion
48. Montagnais-Naskapi : Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
51. Les collections archéologiques de la place Royale : Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau
52. Les collections archéologiques de la place Royale : Le verre des latrines de la maison Perthuis
53. La préhistoire du lac Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les céramiques d'établissement [illegible]
55. Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
57. [illegible]
58. L'Habitation de Champlain
59. Datations au ^{14}C des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay-Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay-Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

Après la Conquête, en 1759, la population de Place-Royale va connaître une augmentation importante ; elle passe de 480 à 729 habitants en 1770 et compte alors un fort contingent anglophone. En 1842, elle franchira le cap des 1 000 habitants.

La présente étude vise à évaluer la population en se basant sur les recensements et à tracer le portrait des résidents de ce quartier, tant sur le plan démographique (âge, sexe, état matrimonial) que sur le plan social (origine, religion, profession, éducation, statut de propriétaire ou de locataire). Elle décrit également la structure des ménages et des familles. Pour mettre en évidence le caractère particulier de la population de Place-Royale, des comparaisons sont établies avec d'autres lieux et d'autres époques.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture

ISBN 2-551-15939-3

6,95 $
Imprimé au Québec, Canada